

Blagnac, questions d'histoire **62**

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2021

p.1
Autour d'un chirurgien
de Blagnac
au XVIII^e siècle

p.16
Blagnac et Napoléon
commémoration du
bicentenaire de sa mort

p.18
Une femme
flamboyante
Marie-Anne Burle

p.25
Les Blagnacaises face
aux mutations de la
société au XIX^e s.



Jeune femme naviguant sur la Garonne (J. Rocolle 1857) - Fonds J.L. Rocolle

- 1939-1940 : évacués d'Alsace-Moselle vers le Sud-Ouest *p.33*
- La valise algérienne de Gérard Jean Fano Mort pour la France en Algérie (1937-1960) *p.48*
- La création de la SEMIB et de la ZAC du Ritouret *p.64*
- Josette Hospital au service de la culture, de la presse et de la mémoire *p.67*
- Hommage à Jacques Puig *p.72* • Michel Coulet - Coup de gueule Covid 19 *p.74*
- Tomber de Charybde en Scylla ! *p.75*

Blagnac, questions d'histoire

Responsable de publication :

Philippe Garcia

Comité de rédaction :

*Lucien Alemanni - Suzanne Béret -
Didier Chapuy - Christiane Combelles -
Roger Gau - Monique Izaga - Monique Lanaspèze -
Alain Lauret - Jean-Louis Rocolle -
Marie-Christine Sempé-Raufast -
Jacques Sicart - Annie Thomas -
Jack Thomas*

Maquette :

Philippe Garcia

Impression :

Multi-Copies Blagnac

N° ISSN 1169-4408

*Revue éditée par l'association
Blagnac Histoire et Mémoire*

*Siège social :
BHM - 151, route de Grenade
31700 Blagnac*

<https://blagnac-histoire-memoire.fr/>

facebook : @histoireblagnac



Autour d'un chirurgien de Blagnac

au XVIII^e siècle

par Suzanne Béret

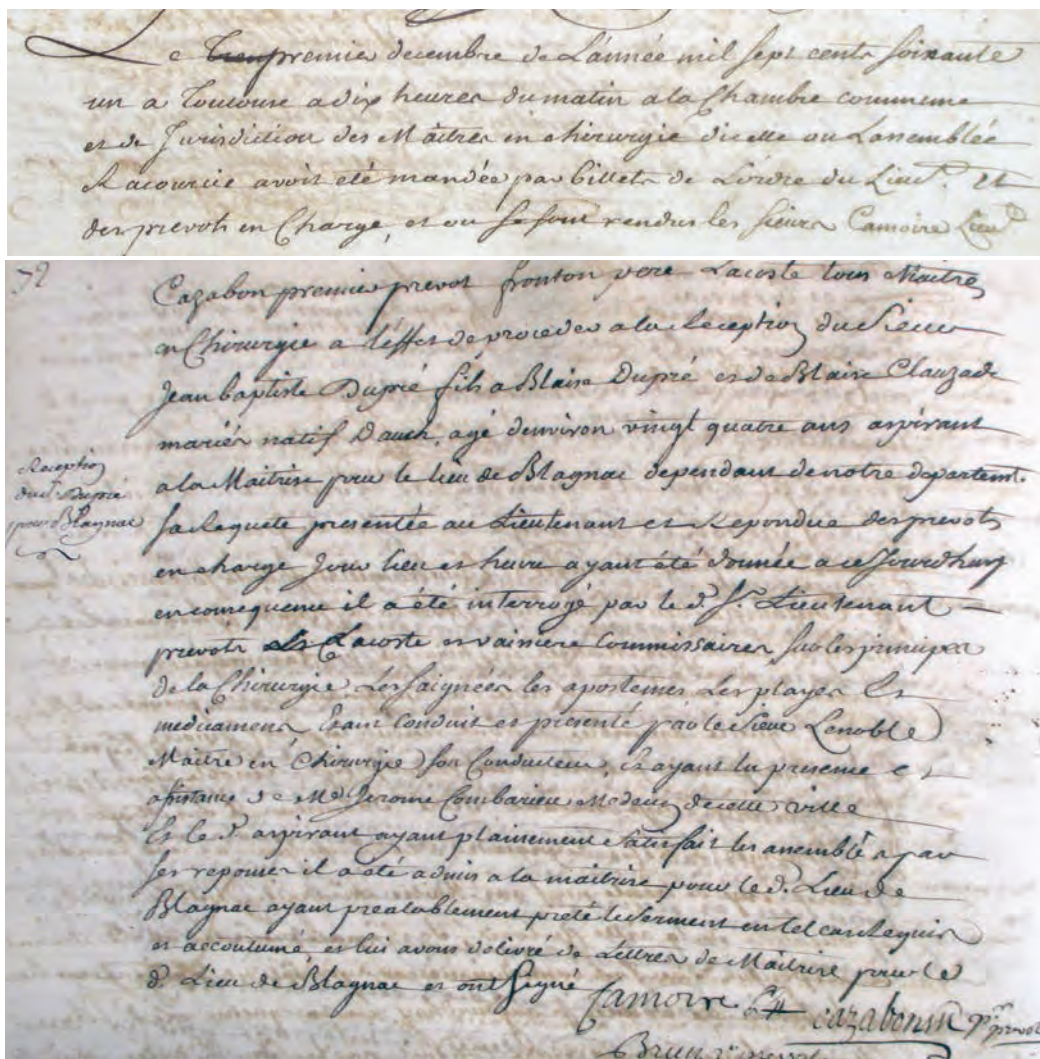
En 1766, pour la première fois, d'après les registres paroissiaux, une Blagnacaise accepte d'être assistée durant son accouchement par un homme, le chirurgien Jean-Baptiste Dupré. En principe, les sages-femmes aident aux accouchements mais, en cette seconde moitié du XVIII^e siècle les chirurgiens peuvent, depuis peu, les remplacer malgré les réticences des parturientes.

Cette présence découle d'une longue et lente évolution de la profession de chirurgien dont bénéficie J.B. Dupré et que nous nous proposons de suivre après avoir fait la connaissance de celui-ci.

JEAN-BAPTISTE DUPRÉ

Tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles (peut-être plus tôt), des maîtres-chirurgiens tous validés par la communauté de Toulouse, se succèdent à Blagnac, mais, à part leur nom (1), nous avons peu de renseignements sur eux, contrairement à Jean-Baptiste Dupré.

Issu de la bourgeoisie, celui-ci naît à Auch vers 1737. Il obtient le diplôme de Maître-Chirurgien à Toulouse en 1761 alors que ses parents, Blaize Dupré et Blazie Caussade sont déjà décédés.



Diplôme de maître-chirurgien décerné le 1^{er} décembre 1761 à Jean-Baptiste Dupré

Il se marie une première fois à Blagnac le 12 avril 1763 avec Bernarde Authenac, originaire de Beyrède, petit village du Comminges à 20 kilomètres de Lannemezan. En 1763, elle habite depuis plusieurs années la paroisse de la Daurade à Toulouse. Elle aussi a perdu ses parents : son père, Bernard Authenac, en 1749, sa mère, Marie Colomiez en 1750. La bénédiction nuptiale donnée par le prêtre, Bernard Authenac, cousin et parrain de la nouvelle épouse, invité par le curé de Blagnac, a lieu en présence de notables comme Jean-Marie Flotard, propriétaire d'Uzou et notaire à Toulouse.

Dès 1761, Jean-Baptiste doit être apprécié par la population de Blagnac car plusieurs familles le choisissent comme parrain de leur enfant.

Bernarde décède à 36 ans le 25 février 1773 et est inhumée à Blagnac. Jean-Baptiste se retrouve veuf sans enfants. Durant toutes ces années, il a certainement fréquenté les milieux notables de la région. En effet, il se remarie dans la cathédrale Saint-Étienne (quartier de la noblesse toulousaine) en mai 1773 avec Jeanne Marie Gaubert, née à Merville le 26 avril 1739 dans une famille bourgeoise apparentée à des chirurgiens dont son grand-père et un oncle. Un contrat passé chez M^e Claude Vidal, notaire et Conseiller du roi à Toulouse, précède le mariage et permet aux époux d'échanger des sommes importantes en pièces d'argent et en louis d'or.

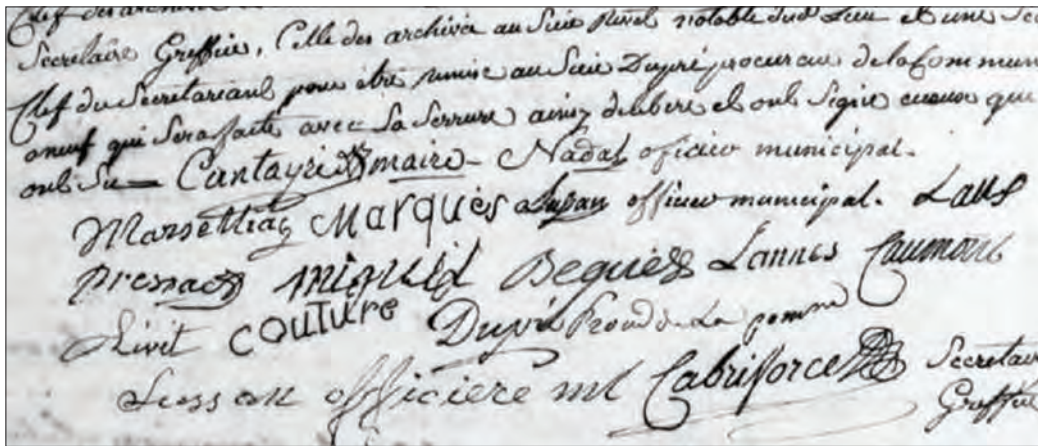
Le couple a d'abord des jumelles en janvier 1774 qui meurent quelques heures après leur naissance. À leur baptême, administré dans l'urgence, assiste, signe de la bonne entente entre les deux, Jean Laborde (2), l'autre chirurgien de Blagnac, ayant une vingtaine d'années de plus que Jean-Baptiste. Vient ensuite un garçon, Bernard, Marie, Charles, Joseph en 1776 qui ne vit que 3 ans et enfin un autre garçon, Achille, Jean-Baptiste, Marie, le 25 mai 1778 qui a pour parrain le notaire de Blagnac et Premier Consul : M^e Achille Durand. Malheureusement, devenu adulte, enrôlé dans l'armée républicaine comme « fusilier à la 26^e d'infanterie de bataille », il y trouve la mort le 24 février 1800. Le préfet envoie son extrait mortuaire au maire de Blagnac qui se charge de transmettre la triste nouvelle aux parents.

Jean-Baptiste Dupré s'implique dans la vie du village. Nommé procureur juridictionnel en 1779, il défend les intérêts du baron et ceux de la population blagnacaise. À ce titre, il assiste à toutes les assemblées de la communauté. En 1785, il se plaint d'avoir été blessé, le jour de la Pentecôte, par le curé Jean Lasserre qui lui a présenté brutalement la croix à embrasser. L'affaire va jusqu'au procès, des habitants témoignent de leur attachement au chirurgien dont ils font l'éloge. L'attitude hostile du curé et les incessantes critiques qu'il profère envers J.-B. Dupré s'expliquent par un sentiment de jalousie qui l'habite depuis 1782. En effet, cette année-là la suette miliaire frappe la région toulousaine. Elle se caractérise par une forte fièvre et une transpiration abondante. Le chirurgien a soigné et guéri plusieurs Blagnacais. Ce qui est tout à son honneur mais fâche l'irascible prêtre. Ce curé « grincheux et tracassier » arrive à Blagnac en novembre 1781 et doit en repartir en avril 1791 ayant refusé de prêter le serment constitutionnel. Personne ne le regrette car pendant ces dix ans, il n'a jamais voulu se plier aux coutumes, a injurié de nombreux paroissiens... Plusieurs fois, les Blagnacais ont demandé son départ à l'archevêque mais ne l'ont pas obtenu.

En janvier 1789, Jean-Baptiste Dupré participe à la rédaction des cahiers de doléances. Il prend un rôle actif dans l'élection du premier maire en février 1790. Lui-même est élu à l'unanimité au poste de procureur de la commune.

Il figure dans le recensement de tous les habitants de Blagnac le 20 janvier 1789 avec sa femme et son fils. La présence d'une servante dans la maison montre la relative aisance de cette famille.

Jean-Baptiste Dupré, décède à Blagnac le 1^{er} juin 1813, simple « officier de santé », la Révolution ne reconnaissant pas son statut de chirurgien acquis sous l'Ancien Régime. Son épouse lui survit 5 ans.



Signatures du premier maire, François Cantayre, des officiers municipaux, du procureur de la commune Dupré, du secrétaire greffier. Archives municipales 1D 9 (en ligne Archives départementales)

DU BARBIER AU CHIRURGIEN

Jean-Baptiste Dupré commence sa carrière de chirurgien au moment où cette profession après une profonde mutation, acquiert un certain prestige. Il n'en a pas toujours été ainsi tant pour le chirurgien lui-même que pour ses connaissances et méthodes.

Lui, même déchu de son titre de « maître-chirurgien » a profité de tous les écrits, expériences d'éminents penseurs, praticiens qui se sont succédés depuis l'Antiquité, de la solution apportée à certaines de leurs hypothèses erronées, il n'a pas subi l'influence de l'Église, n'a pas débuté comme barbier, métier manuel disparu depuis quelques décennies, par suite il a passé tranquillement son examen, l'a réussi grâce à son mérite et a exercé sa profession en toute sérénité.

Les premiers chirurgiens

Nos lointains ancêtres du Néolithique auraient effectué avec succès des trépanations, réduit des fractures... Sans remonter aussi loin, dans l'Égypte ancienne, « *l'un des berceaux de la chirurgie* », d'après les papyrus, en particulier celui d'Edwin Smith (3), découverts au XIX^e siècle, les chirurgiens, compétents en anatomie grâce aux embaumeurs, savent suturer les plaies au fil de lin ou avec des tendons d'animaux, fermer une blessure du crâne ou des vertèbres avec des bandes de tissu imprégné de miel dont ils connaissent les vertus antiseptiques. Ils utilisent même les antibiotiques sous forme de moisissures de pain qui contiennent le champignon d'où sera extraite la pénicilline par Alexander Flemming, bien des siècles plus tard. Ils ont compris et gravé dans la pierre du temple d'Imhotep, l'intérêt du lavage des mains avant toute intervention.

Chez les Grecs, Hippocrate (460-370 av. J.-C.) s'appuie sur l'observation pour trouver les causes des maladies, rejette en partie les méthodes religieuses ou magiques faites d'incantations, se distingue par son sens du raisonnement déductif. Il crée la première école de médecine dans son île natale de Cos. Parmi ses soixante livres, six traitent de la chirurgie. Il y parle des plaies, des fractures, de la réduction des luxations (celle de l'épaule porte encore son nom), des techniques de l'accouchement, du moyen d'interrompre les hémorragies par la compression et l'application de ligatures. Il pose les bases de l'éthique médicale dans le serment que prêtent depuis lors les médecins avant de commencer leur exercice.



Hippocrate

Il faut citer également Aristote (384-322 av. J.-C.), philosophe, disciple de Platon, et médecin, « *père fondateur de l'anatomie* » ; Hérophile de Chalcédoine, à l'origine

en 330 av. J.-C, de la très célèbre école de médecine d'Alexandrie et souvent critiqué pour les dissections qu'il a effectuées sur des cadavres humains ; Cornélius Celsus, surnommé l'Hippocrate romain en 70 av. J.-C. et surtout Claude Galien (129-201



Claude Galien

apr. J.-C.) qui aura une si grande influence sur l'Église. Fils d'un sénateur grec, il exerce à Rome en tant que médecin de l'empereur Marc Aurèle et chirurgien officiel des gladiateurs. Ses écrits contiennent des découvertes intéressantes (reins et sécrétion des urines) mais, aussi de nombreuses erreurs (rôle du foie, description de la circulation sanguine, de l'utérus de la femme...). Il pratique des dissections sur des animaux (des singes et même un éléphant) et applique un peu trop vite les résultats sur l'homme. Il reprend l'œuvre d'Hippocrate concernant « les humeurs » : en plus des os et des organes, « l'homme est rempli de fluides qui conditionnent ses humeurs et donc sa santé. Un déséquilibre entre eux entraîne la maladie ».

Il soigne avec la saignée et la « purge » pour débarrasser le corps du « mauvais sang et des mauvaises matières ». Pour la guérison des plaies, il préconise, comme Hippocrate, la « suppuration » : des onguents ou du crottin de cheval sont introduits dans la plaie après avoir écarté les bords, mais des germes peuvent alors entrer dans l'organisme et provoquer la gangrène fatale pour le patient.

Abandonnant la religion grecque et romaine polythéiste, il se convertit au christianisme.

Les chirurgiens et l'Église

À l'époque médiévale, l'Orient perpétue les traditions médicales antiques en les améliorant par les recherches tandis que l'Occident semble végéter « dans un long immobilisme ». Les écrits d'Hippocrate, des Alexandrins, et même des Arabes sont connus mais personne « ne sait en tirer parti ».

En ce temps où la religion est omniprésente et où la maladie et la guérison sont considérées comme « œuvres divines », ou « douleur » égale « rédemption », l'Église, seule puissance structurée, détient le monopole de « l'art de soigner ». La nomination des professionnels de santé lui appartient. Elle adopte les théories de Galien, les érige en un dogme impossible à contester, « admettant une fois pour toutes qu'il ne pouvait se tromper ni tromper les autres ». Pourtant ces théories erronées font « obstacle au progrès et à la recherche pendant quinze siècles, c'est-à-dire toute la période médiévale », d'après P.L. Choukroun. Henri de Mondeville (1260-1320), chirurgien de Philippe Le Bel, n'applique pas la méthode de Galien pour la cautérisation des plaies. Il n'élargit pas les bords de la plaie, la nettoie avec du vin chaud, la suture au besoin avec une aiguille propre et un fil de soie dès qu'elle est « nette de toute sanie ». Malheureusement, à sa mort, sa démarche tombe dans l'oubli et la « suppuration » revient jusqu'au XIX^e siècle. Dans le même esprit, William de Saliceto (1210-1280), de l'école de Salerne (ouverte au IX^e siècle dans le sud de l'Italie), prétend que « le pus dans une plaie est nocif » mais, cette affirmation étant contraire aux écrits de Galien sera rejetée.

En 1163, après avoir déclaré « qu'elle a horreur du sang », l'Église interdit aux religieux de pratiquer la chirurgie. Aussi, lors de la création des Universités vers 1180 (celle de Toulouse date d'avril 1229 après Paris et Montpellier), la chirurgie ne fait plus partie des matières proposées. Ce rejet laisse aux chirurgiens plus de liberté dans l'enseignement qui devient plus précis, plus scientifique. Il progresse plus vite que celui de la médecine enfermée dans « la dialectique » et annonce d'une façon encore lointaine « l'ascension des chirurgiens ».

En outre, l'Église ne permet pas la dissection d'un corps humain, ce qui freine les

progrès en anatomie et donc en chirurgie.

Pour interdire cet acte, l'Église n'a pas les mêmes arguments que les Grecs qui croyaient que la mort ne supprimait pas les sensations : elle pense essentiellement à la sauvegarde nécessaire du « *corps-temple* » promis à la résurrection et à la vie éternelle. Les médecins répugnent donc à pratiquer la dissection et la font disparaître pour longtemps. Certains historiens prétendent que l'Église n'a pas proscrit cet acte en lui-même, mais seulement la violation des sépultures et qu'elle ne vise pas les anatomistes mais les croisés qui, pour rapatrier leurs compagnons défunts dans leur pays d'origine, doivent « *mettre le corps en morceaux* ». Quoi qu'il en soit, les connaissances en anatomie humaine stagnent.



Une scène de dissection, probablement la première représentation imprimée d'une autopsie à Toulouse (fin XV^e siècle)

Les chirurgiens et les barbiers

Les médecins ecclésiastiques pour la plupart, hommes savants et fiers de l'être (Molière saura en faire le portrait avec talent), ayant suivi des cours universitaires, parlant latin, connaissant Hippocrate, Aristote et tous les auteurs anciens et fidèles à l'Église, se détournent de « *l'exercice sanglant* » de la chirurgie. Ils habitent dans les villes et prodiguent leurs soins aux notables.

Par suite, dès la fin du XII^e siècle, les barbiers prennent la main et cela pendant des siècles.

À leur côté, des chirurgiens, très peu nombreux (4), clercs ou laïcs ayant fréquenté une université ou un collège de chirurgie, connaissant le latin, possédant trépan, sondes, forceps, appartiennent à une élite. Réunis depuis 1268, dans une confrérie sous l'égide de saint Côme et saint Damien (des frères jumeaux guérisseurs) créée à la demande de Jean Pitard, premier chirurgien du roi Louis IX (Saint Louis) et avec l'accord de celui-ci, tant à Paris qu'en province, ils se retrouvent dans une petite église à Paris, dans une chapelle du couvent des Jacobins à Toulouse. Ils y reçoivent les pauvres une fois par semaine et peuvent pratiquer des interventions. Ils sont dits « *de robe longue* ». Ils ambitionnent d'avoir le même statut que les médecins, ils devront être patients.

Jusqu'au XVIII^e siècle, les barbiers laïcs s'occupent du rasage, des soins du corps de leurs clients et s'adonnent à la petite chirurgie pour les plus modestes (illustrations pages 6 et 7). Ils n'ont aucun titre universitaire, ne parlent pas latin, sont socialement très inférieurs aux médecins qui les cantonnent dans des besognes subalternes. Seuls équipés de lames adéquates, déjà habiles à manier le rasoir, ils vont se servir de « *lancettes* » (illustration page 6). Ils incisent les abcès, concurrencés par « *l'inciseur nomade* » ou par les autres charlatans de l'époque. Ils peuvent réduire les fractures avec des attelles et des bandages enduits de jaune d'œuf ou de résine pour renforcer l'ensemble, panser les plaies, arracher les dents, appliquer des ventouses, administrer les clystères... (illustration page 7). Commandés et surveillés par les médecins, ils jouent un rôle primordial dans l'exécution des saignées indispensables et troisième moment fort du diagnostic du médecin avec l'examen des urines et l'étude du pouls. Le praticien observe le sang, recueilli dans une « *palette* » en étain, « *pour évaluer sa couleur, sa viscosité, son épaisseur et, une fois coagulé, son aspect à la coupe* »

Un barbier soigne un patient à la campagne (gravure inspirée d'un tableau de David Téniers)



Lancettes en acier avec le manche en écaille (Musée d'Histoire de la Médecine à Toulouse)

(illustration page 7).

À Toulouse, depuis 1340, les barbiers forment une corporation bien structurée avec à sa tête les bayles, en dessous les maîtres-jurés puis les compagnons et enfin les apprentis. Ils veulent avoir une formation, s'élever, se rapprocher ainsi des chirurgiens que certains aident, d'autres jalourent ou détestent.

En octobre 1372, dans une ordonnance, Charles V, malgré les protestations des chirurgiens et des apothicaires, définit leur rôle. Il les maintient dans le droit « *de panser, curer, guérir toutes manières de clous (5) boces, apostèmes et plaies ouvertes en cas de péril... sans en être empêchés par les chirurgiens et de fournir aux sujets du roi des emplâtres et autres médicaments pour guérir les plaies, clous et tumeurs* ». En 1494, les barbiers, qui ne désarment pas, obtiennent le droit de suivre des cours d'anatomie en français auprès des facultés de médecine à condition de s'engager à ne pratiquer que des interventions de base et à passer un examen devant deux docteurs en médecine... Ils s'intitulent alors « *chirurgiens-barbiers* » et sont dits de « *robe courte* », un bassin blanc leur sert d'enseigne (les chirurgiens l'ont jaune). À l'inverse du médecin, ils n'hésitent pas à palper longuement le malade, leurs connaissances empiriques les rendent capables d'isoler par exemple une fracture et de la réduire ou au simple toucher de déduire le volume d'une tumeur.

En 1509, les Capitouls toulousains rétribuent deux d'entre eux pour s'occuper des pestiférés.

D'illustres chirurgiens

Au XV^e siècle commence la Renaissance, période inédite où « *la curiosité* » à l'égard du corps humain devient légitime, où naît le doute et avec lui la critique, où les manuscrits grecs d'Hippocrate, Galien... sont traduits, où même si la religion est toujours importante, certains commencent à s'en affranchir. La profession médicale va se laïciser de plus en plus. Des événements majeurs comme l'invention des caractères mobiles en métal par l'Allemand Gutenberg (1440) révolutionne l'imprimerie (6), connue des Chinois depuis l'Antiquité, et permet la circulation rapide des connaissances ; la découverte de l'Amérique (1492), les affirmations de Galilée au sujet de la Terre, remettent en question les données anciennes et enfin les guerres avec les premières armes à feu qui provoquent des blessures jamais vues et plus graves, obligent les chirurgiens à progresser et à trouver des méthodes originales.

Déjà, Guy de Chauliac (1298-1368), chirurgien qui a étudié dans la très réputée



*Pose d'un clystère
par un barbier
(gravure de
Sébastien LECLERC)*



*L'uroscopie
ou examen
des urines
par un médecin
(BNF)*



*La saignée
(BNF)*

université de Montpellier, leur a montré la voie du renouveau scientifique en écrivant « *La Grande chirurgie* » premier ouvrage chirurgical en français, en participant à des dissections de malades de la peste pour mieux comprendre ce mal, en procédant à la trépanation du Pape Clément VI qui souffrait de très fortes migraines.

Guy de Chauliac



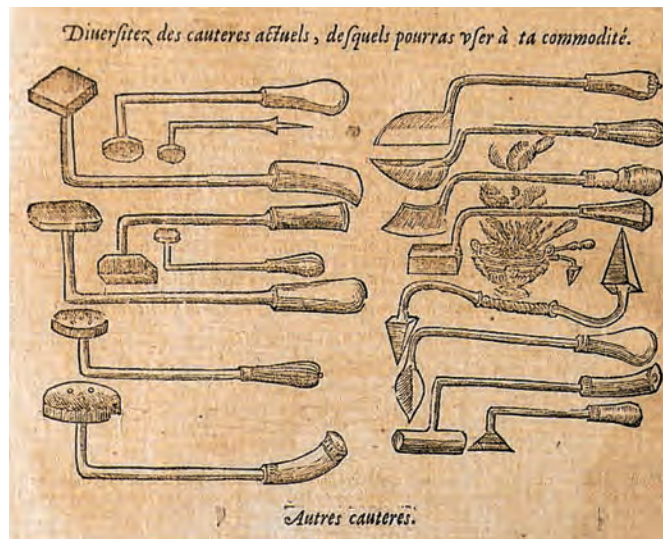
Dans ce contexte favorable, d'illustres chirurgiens font émerger des conceptions nouvelles. D'abord, en Italie, pays le plus en avance, avec le grand Léonard de Vinci (1452-119), ce peintre, sculpteur, génial inventeur, effectue de nombreuses dissections qui éclairent l'anatomie du cœur en particulier, avec également Gabriel Fallope (1523-1562) qui rectifie certaines affirmations de Galien concernant par exemple l'utérus dont la trompe porte son nom.

Gabriel Fallope



En France, Ambroise Paré (1510-1590), considéré comme « le père de la chirurgie moderne », ne démérite pas. Né près de Laval en Mayenne, il fait son apprentissage chez le barbier de son village. Puis il entre à 19 ans comme compagnon à l'Hôtel-Dieu de Paris où pendant trois ans il complète ses connaissances et accède au titre de maître barbier-chirurgien. Durant les guerres d'Italie, il soigne les blessés avec une telle habileté qu'il se fait remarquer et devient le premier chirurgien de quatre rois : Henri II, Charles IX, François II et Henri III. Ignorant

Ambroise Paré



Divers cautères qui, une fois chauffés, servaient à la cautérisation des plaies avant A. Paré (gravure extraite des Œuvres d'Ambroise Paré)

le latin et le grec, fort de son expérience acquise à l'hôpital de Paris et sur les champs de bataille, il écrit sciemment ses ouvrages en français, ce qui en permet une plus large diffusion dans le milieu chirurgical. Il perfectionne la ligature des vaisseaux lors des amputations avec « une pince en bec de corbin propre à tirer les vaisseaux pour les lier » Il excelle dans la cautérisation des plaies en abandonnant l'huile bouillante ou le fer rouge pour des pansements, des crèmes et des onguents. Il est parmi les premiers à s'intéresser à l'obstétrique. En 1559, au chevet du roi, Henri II, blessé à l'œil, il rencontre André Vésale (1514-1564), ce Belge, venu étudier en France, précurseur de l'anatomie moderne, médecin personnel de l'Empereur, Charles Quint et de son fils, Philippe II d'Espagne. En 1537, nommé à la chaire d'anatomie à Padoue en Italie, il peut continuer ses recherches sans être inquiété par l'Inquisition.

Il concrétise ses observations, souligne les erreurs de Galien dans une œuvre monumentale le *De humanis corporis fabrica*. Comme Léonard de Vinci, il montre l'importance de l'étude anatomique pour comprendre les pathologies et leur traitement. Un autre scientifique contredira Galien : William Harvey (1578-1657), sujet de Sa Majesté britannique, découvre comment circule le sang, le rôle du cœur et son fonctionnement. En France cela déclenche une querelle qui va durer soixante-dix ans entre ceux qui y croient « *circulateurs* » dont Descartes, Molière, Jean de La Fontaine... et ceux qui n'y croient pas « *anti-circulateurs* » : « *la Bible ne mentionnant pas cette circulation, il est difficile de l'admettre...* » écrit Guy Pantin, doyen de la faculté de Paris. Elle se propage dans tous les milieux : universitaires, religieux, littéraires et même jusqu'à la Cour. Le roi, Louis XIV y met fin par décret en validant la théorie d'Harvey sur les conseils de Pierre Dionis, chirurgien et anatomiste réputé.



André Vésale

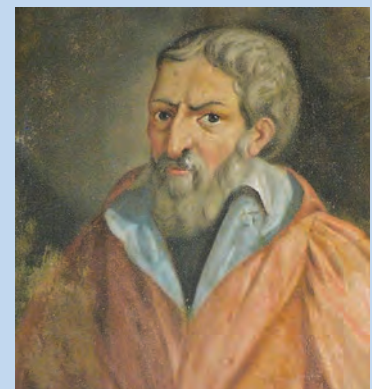


William Harvey

Dans notre région, la Renaissance correspond à l'âge d'or du pastel, à la richesse qui en découle pour certains et à leurs beaux Hôtels encore visibles, voici deux exemples de deux personnalités du milieu médical et l'adresse de leurs hôtels :

Auger Ferrier (1513-1588), contemporain d'Ambroise Paré, diplômé de l'université de Montpellier, médecin-astrologue de Catherine de Médicis puis à l'Hôtel-Dieu de Toulouse, célèbre pour ses ouvrages sur la peste, sur la syphilis et sur l'œuvre de Galien, a fait bâtir son Hôtel au 39, rue Saint-Rome où une plaque le rappelle.

Antoine Dumay (1550-1611), plus jeune, étudie aussi à Montpellier, s'installe à Toulouse où il se marie, enseigne la médecine, préside en tant que régent les examens des chirurgiens de 1601 à 1610. Il est à l'origine de l'Hôtel Dumay, 7 rue du May, siège aujourd'hui de l'Association des Toulousains de Toulouse et du Musée du Vieux Toulouse.



SCECCP UT3-PS





Une amputation
par H. Von
Gersdorf (1528)

Opération « de la pierre »
(gravure extraite des Œuvres
d'Ambroise Paré)

Connaissant mieux le corps humain, les chirurgiens non barbiers font toutes les opérations possibles à l'époque telles que les amputations, trépanations, l'abaissement de la cataracte, la très redoutée car très douloureuse « *taille de la pierre* » pour extraire les calculs urinaires, l'anesthésie étant remplacée par de solides acolytes et des sangles efficacement croisées, par de l'alcool ou de l'opium. Tout cela avec les moyens dont ils disposent, avec des connaissances rudimentaires des règles d'hygiène, des mécanismes de l'infection, ils tentent l'impossible, même si les chances de survie sont souvent réduites, ils « osent ».

Montaigne donne une juste définition de la chirurgie qui « *me semble la plus certaine parce qu'elle voit et manie ce qu'elle fait, il y a moins à conjecturer et à deviner* », comme le font les médecins.

Séparation des chirurgiens et des barbiers

Encore au XVI^e siècle, il est courant de confondre les chirurgiens-barbiers avec les vrais chirurgiens ou chirurgiens-jurés. D'autant plus qu'Henri IV entretient cette confusion dans un édit d'août 1592, repris en avril 1618, par Louis XIII « *l'état de barbier-chirurgien du royaume s'étend non seulement sur le fait des barbes et des cheveux mais à la chirurgie théorique et pratique, en anatomie du corps humain et à panser et médicamenter apostèmes, plaies, ulcères, fractures, dislocations et autres choses concernant la santé* ». Il accorde, le 28 mars 1611 des privilèges à son premier barbier et valet de

chambre qu'il établit « *maistre et garde de l'état de maistre barbier-chirurgien dans tout le royaume* » avec plein pouvoir pour organiser la profession. En 1613, il décide même de réunir les barbiers-chirurgiens et les chirurgiens-jurés « *en un seul corps pour jouir des droits des uns et des autres sans qu'à l'avenir ils puissent se séparer* » avec toutefois l'obligation de subir « *l'examen prescrit* ». Ce regroupement aurait été demandé par les barbiers-chirurgiens et les chirurgiens-jurés eux-mêmes pour se distinguer « *des charlatans, des empiriques, des alchimistes qui se sont ingérés dans la chirurgie, ce qui la rend fort méprisable* ».

Cette situation va se terminer de façon inattendue. Le roi Louis XIV qui aime les longues chevauchées et la chasse souffre d'une fistule anale aggravée par les

Le roi Louis XIV



nombreux clystères (jusqu'à 15 en une journée) administrés par ses médecins. En 1686 son état s'aggrave et son chirurgien, Charles François Félix qui s'est entraîné sur des prisonniers, l'opère le 18 novembre 1686 avec un instrument spécifique « *la falzetta* », sorte de bistouri incurvé. Cette intervention dite « *la royale* » est une réussite et dès le début 1687, le roi peut à nouveau monter à cheval et chasser. Il voue une immense reconnaissance à son chirurgien, Félix, qu'il anoblit et dont la gloire rejaillit sur toute la corporation des chirurgiens. C'est à partir de là que s'amorce la séparation entre barbiers et chirurgiens. Ceux-ci passent de la tutelle du premier barbier du roi à celle du premier chirurgien. En novembre 1691, Louis XIV défend « *aux barbiers-baigneurs-étuvistes-perruquiers* » de faire un acte de chirurgie. Les chirurgiens se voient ainsi élevés, du moins en théorie, au rang des médecins malgré l'opposition farouche de ces derniers qui « *regrettent l'époque des barbiers où le cerveau était le médecin et la main le chirurgien* ». L'édit de 1691 sépare officiellement la « *barberie* » de la chirurgie mais, malgré la création en 1731 de l'Académie Royale de Chirurgie par Louis XV et la séparation officielle en 1743, inspirée par le Premier chirurgien François de Lapeyronnie, il faut attendre la seconde moitié du XVIII^e siècle pour que les deux professions soient pratiquement distinctes même si des disparités locales subsistent notamment dans les campagnes. En réalité, la fusion entre médecine et chirurgie ne sera définitivement acquise qu'après la Révolution, sous le Consulat avec la loi du 19 ventôse an XI (10 mars 1803) relative à l'exercice de la médecine.

À Toulouse, ce n'est qu'en 1752 qu'un chirurgien, Jean Fronton, bien connu pour ses interventions en chirurgie obstétricale et ses cours d'accouchement à l'École royale de chirurgie, renonce « *au rasoir* ». En 1755, dix de ses collègues suivent son exemple et le mouvement s'accélère : vingt-six de 1758 à 1787, dont en 1768, Lenoble, Doyen du Collège de chirurgie. Ceux qui exercent la chirurgie « *sans tenir boutique et sans faire la barbe* » sont désormais « *réputés exercer un art libéral et scientifique* » et peuvent être admis au capitoulat.

DEVENIR CHIRURGIEN

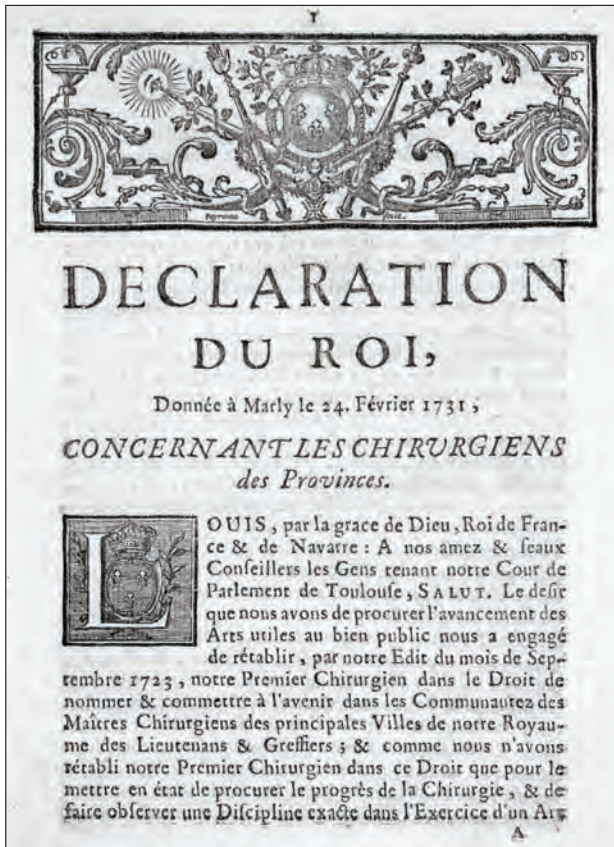
Comme pour tous les métiers « *manuels* » le futur chirurgien doit accomplir un apprentissage d'au moins deux ans chez un barbier ou un maître chirurgien puis un stage pratique à l'hôpital Hôtel-Dieu Saint Jacques de Toulouse s'il réside dans notre région. À la suite de trois ans de compagnonnage, il va pouvoir subir un examen devant deux docteurs en médecine, réaliser un chef d'œuvre consistant « *à fabriquer quatre lancettes et à raser une barbe avec un rasoir neuf et saigner quelques personnes* ».

Au XVI^e siècle, il doit en plus lire un passage de *La grande chirurgie* de Guy de Chauliac qui sert de base de l'enseignement. En 1589, une ordonnance capitulaire exige que l'aspirant à la maîtrise accomplisse « *une dissection publique d'un corps humain* » souvent celui d'un condamné à mort en présence du professeur de chirurgie de la faculté de médecine.

Le compagnon dès 1517, reçoit en tant « *qu'écolier en chirurgie* » une double formation : théorique à la Faculté et pratique, en plus de l'apprentissage, au Collège de chirurgie de Toulouse, relevant de la communauté, créé au début du XVI^e siècle et transformé en École royale de chirurgie, en dehors de l'université, par lettres patentes d'août 1761, malgré la réprobation des médecins. Ouverte en mai 1762, elle attire déjà une centaine d'élèves devenus « *étudiants* » au lieu de « *compagnons* ». Le futur chirurgien toulousain suit alors des cours de type universitaire pendant trois ans et peut soutenir une thèse. Sa profession passe de « *l'art mécanique* » à « *l'art libéral* ». Son statut équivaut à celui des médecins même si ceux-ci n'acceptent pas cette assimilation et continuent à le mépriser.

Louis XV éditte un règlement pour les chirurgiens de province à Marly le 24 février 1731 (voir visuel page suivante), avec notamment : l'obligation d'obtenir la maîtrise

Déclaration du Roi
donnée à Marly
le 24 février 1731



pour exercer, la codification de l'examen avec la liste des épreuves. Au début du « Titre V » concernant « de la réception des aspirants », il est précisé que celui-ci doit avoir « atteint l'âge de vingt ans s'il est fils de maître et de vingt-deux s'il ne l'est pas », un peu plus loin « les aspirants seront obligés de présenter au Lieutenant du Premier chirurgien une Requête signée d'eux et de leur conducteur, à laquelle seront joints leurs extraits baptistaires, ensemble leurs certificats de vie et mœurs, de Religion Catholique, Apostolique et Romaine... »

Nous ne savons pas où Jean-Baptiste Dupré a suivi un apprentissage, où il a travaillé ensuite comme compagnon ou s'il a suivi des cours au collège de chirurgie, ce qui serait assez vraisemblable puisqu'il a choisi comme

« conducteur » pour l'accompagner à son examen le sieur Lenoble, doyen de ce collège. Mais, il est certain qu'il a passé cet examen « de réception » tel qu'il est défini en 1731 et qui dure trois semaines. Pour s'y inscrire il a besoin « d'un conduc-

teur lequel aura au moins cinq années de Réception » et qui l'assistera durant les épreuves sans pouvoir donner son avis. Il est interrogé « sommairement » par le Lieutenant Premier chirurgien du Roi : Camoire et par le Prévost Casabon sur les principes de la chirurgie. Jugé capable à « cet examen appelé Sommaire », il est « immatriculé sur les Registres » et renvoyé « au mois » pour son premier examen qui dure comme les suivants environ deux heures.

Un mois plus tard, dans la chapelle, il l'a passé devant quatre maîtres et toujours en présence des personnages cités plus haut. Le premier jour des questions lui ont été posées sur les os « de la tête, de la poitrine, de l'épine et sur les extrémités, tant supérieures qu'inférieures... »,

Le deuxième jour, « sur les fractures, les dislocations... les bandages et appareils... ».

Le premier jour du deuxième examen est consacré à l'anatomie « du bas ventre, la poitrine, la tête et les extrémités » et à une opération sur un sujet humain ou sur un animal, faite dans l'amphithéâtre d'anatomie situé dans une tour des remparts près de la porte Villeneuve puis le second jour aux opérations chirurgicales, « telles que la cure des tumeurs, des playes, l'amputation, la taille, le trépan, le cancer, les hernies, les ponctions, la fistule, les ouvertures d'abcès ».

Guillaume
Casabon
Toulouse Musée
Paul Dupuy.
(Cliché Emmanuel
Grimault)





Plan Tavernier
de Toulouse
en 1631

B
porte Villeneuve

Le quatrième examen porte sur la saignée : ouverture de la veine, ligature, bandage, sur les accidents de la saignée et la façon d’y remédier et sur les médicaments. Enfin, « l’examen de rigueur » se passe devant le Lieutenant, le Prévôt, six maîtres chirurgiens. Chacun interroge l’aspirant et si celui-ci répond convenablement, il est admis à la maîtrise en chirurgie et prête serment entre les mains du Lieutenant du Premier chirurgien. Il fait alors partie de la Communauté des chirurgiens et dans les assemblées il s’installe juste après le précédent « reçu ».

À chaque examen, l’aspirant doit payer des droits à chaque examinateur selon son rang, ils vont de deux à dix livres, les frais de réception s’élèvent au moins à mille cinq cents livres.

Cette façon de procéder décidée par le roi en 1731 dure jusqu’à la Révolution.

Le statut des chirurgiens du XV^e siècle, simples barbiers-chirurgiens, exerçant une activité manuelle dénuée de prestige a connu une profonde mutation. Comme nous l’avons vu et comme le fait remarquer Michel Taillefer « au terme d’un double processus d’approfondissement de leur formation proprement chirurgicale et de séparation graduelle d’avec les barbiers, les chirurgiens sont devenus des spécialistes de la santé presque aussi considérés que les docteurs en médecine ».

Jean-Baptiste Dupré, profite pleinement de cette ascension sociale. Même en milieu rural, il jouit d’une assez grande renommée pour être apprécié par les habitants, pour fréquenter les notables de Toulouse et pour jouer un rôle important dans la vie du village avant et pendant la période révolutionnaire.

D’une manière générale, les progrès de la chirurgie ne s’arrêtent pas au XVIII^e siècle, ils préparent la suite pour le siècle suivant : l’anesthésie qui facilite les interventions, l’asepsie qui les rend plus sûres... Aujourd’hui les prodiges continuent avec les opérations cardiaques, les greffes... la télé-chirurgie... la robotique... d’autres verront prochainement le jour. Le chirurgien représente un des maillons de la chaîne des soins. Mais, au sein de l’équipe, il « demeure, le plus souvent, le maître d’œuvre » selon les mots de P.L. Choukroun.

En même temps, il s’éloigne des patients obligés d’aller à lui dans les grandes agglomérations comme Toulouse pour les Blagnacais.

NOTES

- (1) Maîtres chirurgiens à Blagnac (connus) aux XVII^e et XVIII^e siècles
HERBELOT Simon né vers 1637 - HERBELOT François né vers 1685
DENJALVIN Jean né vers 1665 - ALBERT Mathieu né vers 1670
ALBERT Jean né en 1718 à Blagnac - CAILHASSOU Jean né vers 1710
LABORDE Jean né vers 1716
- (2) Le maître chirurgien, Jean Laborde, réside à Blagnac depuis dix-sept ans, lorsqu'il s'y marie en 1764 dans la chapelle saint Exupère avec Antoinette Begué.
- (3) Le papyrus chirurgical découvert par l'Américain Edwin Smith à Thèbes en 1862, traduit et publié en 1930, aurait été rédigé par Imhotep qui vécut vers 2700 av. J.-C. à Memphis. Cet important personnage était tout à la fois scribe, architecte, astrologue, penseur et également considéré comme le père de la médecine égyptienne antique.
- (4) Fin XIV^e siècle, on compte à Toulouse deux chirurgiens et vingt-six barbiers pour environ 22000 habitants
- (5) Clous : mot ancien pour désigner les furoncles.
- (6) Toulouse devient la troisième ville après Paris et Lyon à bénéficier de l'installation d'imprimeurs : déjà une vingtaine en 1510 permet de publier des livres de droit et de médecine. Entourés de relieurs, doreurs, enlumineurs, ils s'installent rue des Libraires reliant la rue des Lois et la rue Saint Rome, la place du Capitole n'existant pas encore.

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

- Archives communales de Blagnac :
Registres paroissiaux et État civil de 1760 à 1820
- Archives départementales de la Haute-Garonne
3 E 10980 ; 1 E 1153 ; Registres paroissiaux de Merville de 1700 à 1760
- Registres paroissiaux de Beyrède-Jumet de 1700 à 1750
- Bibliothèque universitaire de Toulouse, *Déclarations du Roi. Statuts et Règlements. Marly 24 février 1731. Imprimerie de M^e Bernard Pijon, imprimeur à Toulouse du Roi et de la Cour*
- Blagnac, Questions d'Histoire, numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 32 « *Les premiers conscrits* »
Jacques SICART
Revue *Nos Ancêtres, Vie et Métiers* numéro 18, Mars-Avril 2006 Médecins et Chirurgiens XV^e-XIX^e s.
- BAUDET (Mathieu), *Le corps des chirurgiens toulousains de la fin du XVII^e siècle à 1793*.
Mémoire de maîtrise, Université de Toulouse Le Mirail, 1997
- BONNEHON (Gérard), *Les chirurgiens aux XVII^e et XVIII^e siècles*, in Revue numéros 60 et 61 de l'Entraide Généalogique du Midi Toulousain
- BOTOSSO (Valérie), *Une communauté villageoise au XVIII^e siècle*. Mémoire de maîtrise en histoire. Université de Toulouse-Le Mirail, 1994
- CHOUKROUN (Pierre-Louis), *L'Histoire de la chirurgie du silex à nos jours*, Ed. du Dauphin, Paris mars 2018
- FRÈCHE (Georges), *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières* Ed. Cujas 1974
- FREXINOS (Jacques), *Histoire de la médecine à Toulouse de 1229 à nos jours*, Ed. Privat Toulouse, 2015
- KEARNEY (Jean de), *La médecine in La vie populaire en France du Moyen Âge à nos jours*, Tome III, Ed Diderot, Genève 1965
- LAVIGNE (Bertrand), *Histoire de Blagnac*, réédition Ed. Lafitte Marseille 1979
- TAILLEFER (Michel), *Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime*, Ed. Perrin 2000

Blagnac et Napoléon

2021 : commémoration du bicentenaire de sa mort

par Jacques Sicart

Né en Corse le 15 août 1769, Napoléon Bonaparte débute une carrière militaire dès l'âge de 15 ans à l'école de Brienne réservée aux enfants de la noblesse se destinant à l'armée. Nommé officier d'artillerie en 1791, il révèle au combat du siège de Toulon un talent de stratège hors du commun. Son parcours devient alors étonnant. Il est promu général à 26 ans, nommé par le Sénat Premier consul à 30 ans et sacré empereur par le pape à 35 ans.

Ce conquérant de l'Europe y développa l'esprit national. Il abolit aussi les temps anciens en créant le Code civil, en encourageant l'industrie et en donnant à la France l'armature d'un État moderne. Il utilisa la formidable énergie d'un peuple encore enfiévré d'une décennie révolutionnaire et conduisit sur les champs de bataille des milliers de jeunes hommes qui ignoraient l'existence d'Austerlitz, de Friedland ou de Waterloo, simples villages que la guerre allait faire entrer dans les mémoires lorsque commença de disparaître le souvenir immédiat d'une époque de feu et de sang.

De 1805 à 1814, Napoléon repoussa six coalitions des monarques européens avant d'être terrassé par le nombre à la bataille décisive de Waterloo. Son abdication précéda son exil sur l'îlot de Sainte-Hélène perdu au milieu de l'Atlantique Sud. Il s'y éteint le 5 mai 1821 après avoir déclaré : « Quel roman que ma vie ! »



Napoléon Bonaparte

UN GÉNÉRAL DE NAPOLÉON À BLAGNAC

Dominique Compans, comte d'Empire, pair de France, Grand-croix de la légion d'honneur, héros de la campagne de Russie de 1812, qualifié de général de premier mérite par Napoléon, s'installe à Blagnac en 1814. Il découvre son château dit « de Maniban » acheté quatre ans plus tôt par l'intermédiaire de son frère. Toujours très énergique à 45 ans, il embellit son parc par un superbe jardin à la française en permettant à la jeunesse du village de s'y amuser les dimanches et jours de fête. Il se consacre à l'éducation de ses deux enfants et gère son haras de chevaux de race.

Les travaux du Conseil général de la Haute-Garonne dont il fait partie le passionnent. Emporté par un cancer de la langue, il s'éteint dans son château



Dominique Compans - Monument érigé à Salies-du-Salat, sa ville natale, grâce à une souscription publique.

le 10 novembre 1845 à 76 ans. Ses imposantes obsèques ont lieu à l'église du village. Après la cérémonie, une salve de mousqueterie est tirée en l'hommage au glorieux défunt. Porté par huit sous-officiers, le cercueil est ensuite suivi d'un domestique portant sur un coussin les décorations conquises par le général sur tous les champs de bataille de l'Europe de 1792 à 1814. Son cheval suit tristement le convoi. On n'avait jamais rien vu de pareil à Blagnac.

L'ARMÉE ANGLO-ESPAGNOLE À BLAGNAC

Le 10 avril 1814 a lieu à Toulouse l'une des dernières batailles du Premier empire. L'affrontement oppose l'armée française du sud-ouest commandé par le maréchal Soult et l'armée anglo-espagnole dirigée par le général Wellington. Ce dernier dirige ses troupes sur les deux rives de la Garonne. Afin de maintenir le contact

*Colonne
(ou obélisque)
commémorative
de la bataille
de Toulouse,
au milieu du parc
de Jolimont.*



*Inscription à la
base de la colonne.*



avec tous ses régiments, il fait construire sur le fleuve un pont situé à faible distance au dessus du château de Maniban. Il est édifié sur des barques assemblées côte à côte sur toute la largeur de la Garonne puis recouverte de planches. Toute la journée, les cavaliers anglais porteurs de messages traversent Blagnac et son pont dans les deux sens au grand plaisir des Blagnacais curieux. Autre sujet d'étonnement pour eux : le bruit des 173 canons qui tirent de part et d'autre toute la journée du 10 avril

1814. L'occupation pacifique de la région toulousaine se met en place pour huit semaines et Blagnac fait bien sûr partie des communes accueillantes. Bertrand Lavigne, futur maire du village, en témoigne dans son livre *Histoire de Blagnac* : Les Anglais et les Espagnols se sont bien conduits, ils ont respecté la liberté de conscience et la propriété des citoyens. Ils souhaitent un retour sans violence de la monarchie en France. Leur présence sur notre territoire devait être la moins impopulaire possible. Conséquence : les troupes d'occupation ont fait preuve d'un savoir vivre exemplaire.

BLAGNACAIS VÉTÉRANS DU PREMIER EMPIRE

Sous le Second empire, l'Empereur Napoléon III décrète, le 12 août 1857, la distribution aux survivants des guerres de la Révolution et du Premier empire d'une médaille en bronze dite de « Sainte-Hélène ».

Sur l'une des deux faces, l'effigie de Napoléon 1^{er} est représentée. Sur l'autre est gravée la légende suivante : « campagne de 1792 à 1815 des compagnons de gloire, sa dernière pensée ». Cette décoration donne droit à une modeste pension souvent bienvenue car beaucoup de bénéficiaires sont pauvres et âgés. L'état des titulaires de cette médaille domiciliés en Haute-



Garonne est conservée aux Archives départementales (série : 2R315). Dix-huit d'entre eux étaient Blagnacais. Le jour de leur décoration, le plus jeune avait 63 ans, le plus âgé 85 ans. Il est temps de les sortir de l'oubli.

Hérisson (Arnaud) et Tirul (Bernard) artilleurs ;

Lavigne (Arnaud) marin ; Desclaux (Bernard) cavalier ;

Les autres, tous fantassins :

Barrue (Jean) - Bessière (Jean) - Bonnemaïson (Jean) - Borel (Etienne) - Calac (Gaspard) - Cassagne (Bernard) - Dumaux (François) - Dumont (Michel) - Gibert (Antoine) - Madrennes (François) - Miaux (Jean-Michel) - Moncamp (Jean) - Rivet (Jacques) - Gaillard (Michel)

SOURCES

COPPENS, Bernard - *L'empire de Napoléon* - Ed. Casterman

TULARD, Jean - *Dictionnaire Napoléon* - 1999

Une femme flamboyante, éphémère propriétaire du domaine de Maniban : **Marie-Anne Burle**

par *Alex Hérisson* et *Annie Thomas*

Elle n'a vécu que trois ans à Blagnac de 1847 à 1850 et fut une éphémère propriétaire du domaine et du château de Maniban après le décès du général Compans qui l'occupait depuis 35 ans.

Mais son passage dans notre ville prend des allures de tornade entre fêtes galantes, destruction du parc, dévastation du château et, pour finir, expropriation. Bertrand Lavigne, qui était le maire de notre ville à cette époque, la qualifie dans son ouvrage sur *l'Histoire de Blagnac* d'« aventurière enrichie » tout en rendant hommage à sa beauté et sa stature de reine à 40 ans passés. Avec elle, émerge un surprenant portrait de femme du XIX^e siècle.

L'INSTALLATION À TOULOUSE

Marie Anne Burle était la fille de Jean Thomas Burle, né le 21 décembre 1765 à La Verdière (Var), et de son épouse Anne Perrimond, née le 25 septembre 1780 à Aups (Var) et décédée le 30 novembre 1847 à Draguignan (Var). Dans l'acte de mariage de ses parents, le 13 pluviôse an dix (2 février 1802) à Aups, son père est qualifié de militaire invalide. Elle était née le 8 juin 1809 à Castellazzo, dans le Piémont italien (actuelle commune de Castellazzo Bormida, province d'Alexandrie, région du Piémont en Italie), Jean Thomas Burle étant canonnier à la 45^e demi-brigade du camp d'Alexandrie. En effet, Alexandrie était le chef-lieu du département français de Marengo, le premier consul Napoléon Bonaparte ayant annexé le Piémont à la République française le 11 septembre 1802.

Curieuse destinée que celle de cette fille d'un canonnier de la Grande Armée de Napoléon 1^{er}, qui va acquérir le château d'un général du Premier Empire.

Ce fut l'aïeule maternelle du marié, Marie Sans, qui accorda son consentement ainsi que la mère de Marie Anne par acte notarié car son père était décédé. Sa mère était absente au moment du mariage. Elle était domiciliée à cette époque à Flayosc dans le Var. Un acte de promesse de mariage est enregistré et retenu le 25 novembre 1837 par Duqué, notaire à Plaisance.

toiture embellie de tuiles vernissées à la mode de Bourgogne.

Le nom de
Compans
sur la quinzième
colonne de l'Arc
de triomphe
de Paris



Le général Compans est une des gloires de Blagnac. Il participe à toutes les guerres révolutionnaires et napoléoniennes et se distingue à de nombreuses reprises : Austerlitz où il est blessé, les campagnes de Prusse, de Pologne et de Russie. Il est fait comte d'empire par Napoléon 1^{er}. La chute de l'empereur et les deux restaurations ne font pas pâlir son étoile. Il est nommé pair de France et siège à la chambre des pairs. Son nom est inscrit sur le côté Est de l'Arc de Triomphe.

C'est au château de Maniban à Blagnac qu'il se retire à la fin de sa carrière militaire pour s'occuper de ses enfants et de sa santé et c'est là qu'il meurt et reçoit d'imposantes funérailles. C'est peu dire que son nom et son château sont entourés de l'hommage et de l'admiration de tous et que

l'arrivée de Marie-Anne Burle bouleverse cet état de fait.

UNE RÉPUTATION SULFUREUSE ET « DES EFFETS DE SOLEIL COUCHANT »

Voici comment Bertrand Lavigne, qui était le maire de Blagnac à l'époque des faits, rapporte cet événement.

« Deux ans après la mort du général Compans, M. Henri Ternaux-Compans, gendre du général Compans, vendit le château de Blagnac à une dame Azam, espèce d'aventurière enrichie, on ne sait trop comment, fort connue à Toulouse, où elle tenait un café vingt ans auparavant sous le nom de Burle. Voulant produire des effets de soleil couchant, elle y donna des fêtes à ses anciens adorateurs. Puis elle détruisit le parc, vendit une grande partie du sol en parcelles, dévalisa le château, démolit les dépendances et finit par y faire construire une caserne et y mettre garnison.

C'était une belle commère, fort audacieuse et fort intrigante, de haute taille, à grands cheveux noirs malgré ses quarante ans sonnés, d'un port de reine et faite en statue antique. Elle opposait la dureté du marbre

à la rigueur des ans, mais elle parlait un français très émaillé de « *cuir*s (1) ».

La dame Azam aurait-elle pratiqué la galanterie comme on disait au XVIII^e siècle ? Serait-ce l'origine de sa richesse ? Bertrand Lavigne, toujours lui, n'hésite pas à évoquer un château qui a « successivement servi de demeure princière, de maison de jeu, de taverne et de lupanar ».

Un article du journal *La Dépêche* du 17 avril 1900 confirme la réputation de fêtes galantes données au château en complète opposition avec la vie bourgeoise menée

Lady Lilith.
Dante Gabriel
Rosseti
(1866-1873)
Delaware Art
Museum





par le général Compans. L'article indique que le château fut vendu « à une dame Azam qui tint pendant vingt ans un café très achalandé à Toulouse sous le nom de « Burle », la vieille demeure seigneuriale devint le rendez-vous de la haute galanterie toulousaine, quelque chose comme un Madrid (sic) délicieusement agrandi ».

Les plaisirs du bain, Nicholas Lancret, vers 1725. Musée du Louvre

Les époux Azam ne limitent pas leurs actions commerciales à la région toulousaine. On les retrouve, en 1848, à Paris, 29, rue de Choiseul. Ils y avaient constitué une société avec deux autres personnes pour l'exploitation d'un hôtel meublé à la même adresse, établissement connu sous le nom de Grand Hôtel des Italiens. Mais la société ayant été dissoute, « M. et Mme Azam ont repris ledit hôtel, avec la liberté d'en disposer comme ils l'entendraient, sans qu'il fût besoin de liquidation » d'après la *Gazette des tribunaux* du 4 janvier 1848.

UN CHÂTEAU DÉVASTÉ



Les casernes d'artillerie construites par Marie-Anne Burle dans le parc du château de Maniban. Carte postale ancienne

Sœur Marie-Ancilla, qui publia *l'Histoire du domaine de Maniban (Blagnac)* de 1650 à 1852, apporte de nouveaux éléments sur l'opération de quasi-pillage du château et du domaine par Marie-Anne Burle-Azam.

« La veuve Azam, aventurière notoire, qui tenait un café à Toulouse, pille le château de fond en comble, saccage le parc et finit par y installer une caserne ; d'où les casernes construites au fond du parc du château avec dépendances le long du mur de clôture. Une fois de plus, le château de Blagnac est l'objet d'une expropriation forcée en 1850. Il est vendu aux enchères publiques en 1851. Mais des parcelles avaient déjà été vendues ... ».

Et enfin, les annales du monastère des Trappistines contiennent le texte d'une

moniale de Maubec, écrit à l'époque de la fondation du monastère de Blagnac (1852) dans le château pillé qui indique : « Après la mort du général Compans, son propriétaire, le château de Blagnac devient un rendez-vous de plaisirs et de débauches. Sa dernière propriétaire qui l'a acheté par spéculation, l'a dévasté comme l'auraient fait des vandales... Il ne reste plus que les quatre murs sans portes, les fenêtres sans vitres. Un vent glacial d'hiver circule dans toutes les pièces. Il reste aussi un banc qu'on vient réclamer le lendemain, une cruche et un balai ! Nos mères s'installent malgré tout ».

UNE EXPROPRIATION EN 1850

On le comprend à la lecture de ces textes, la situation financière des époux Azam n'est pas bonne et, malgré les ventes de parcelles, installation de casernes et autre pillage des meubles du château, ils ne peuvent honorer leurs obligations vis-à-vis des époux Ternaux-Compans. Ceux-ci entament des poursuites en saisie immobilière. Dans le même temps, d'autres débiteurs se font entendre, ceux qui ont acheté des parcelles de terre qu'ils ont déjà payées et qu'ils ne souhaitent pas perdre. *La Gazette du Languedoc* du 26 octobre 1851 en rend compte en publiant cette annonce légale : « ... à la requête du sieur Jean-Pierre Debax, négociant, demeurant à Toulouse, notification a été faite à la dame Marie-Anne Burle, épouse du sieur Jean-Charles-Joseph Azam, docteur en médecine, domiciliés à Blagnac, ... d'un jugement rendu le neuf août dernier, par le tribunal de 1^{re} instance de Toulouse, en audience publique des criées, duquel il conste que ledit sieur Debax est devenu adjudicataire d'une pièce de terre faisant partie du parc du château de Blagnac et de quatre autres pièces de terre en nature de ramier, de pré et de labourable ». Jean-Pierre Debax, dont la famille est bien connue à Blagnac, conserve par ce jugement les parcelles achetées.

Le passage de Marie-Anne Burle-Azam s'achève à Blagnac. Elle est expropriée en 1850 et M. Lacombe, un géomètre de Moissac, se porte acquéreur du château et de la plus grande partie du terrain, soit environ 6 hectares dans un enclos, lors d'enchères publiques l'année suivante. Il les revend en janvier 1852 à mère Clémence Colin, la supérieure du monastère trappiste de Maubec, pour abriter une nouvelle communauté de Trappistines, mettant fin ainsi à une parenthèse survoltée à Blagnac. C'est une autre époque qui commence au château de Maniban avec la permanence jusqu'à nos jours d'une communauté religieuse. Après les Trappistines, vinrent les Dominicaines et aujourd'hui les Béatitudes.

Portrait de
Louis Sclafer dit
Angelo de Sorr.
Site web Press
lib.com



Portrait d'Angelo de Sorr (1822-1881)
exécuté par Leguay à partir d'une excellente photographie de Carjat.

UN DEUXIÈME MARIAGE RESTÉ DANS L'HISTOIRE

Son premier mari, Jean Joseph Charles Azam meurt le 28 février 1854 à Montgiscard dans la Haute-Garonne, peu d'années après leur départ piteux de Blagnac. Son acte de décès le qualifie de « docteur médecin, marié à Marie-Anne Burle habitante à Paris, décédé à l'âge de 43 ans dans la maison du sieur Guillaume Coulom, aubergiste ».

Marie-Anne se remarie en secondes noces, à Paris, dans le 1^{er} arrondissement, le 4 juillet 1863 avec Louis Antoine Marie Honoré Sclafer, propriétaire, âgé de 40 ans.

Il était né à Sainte-Eulalie d'Ambarès (Gironde), le 6 novembre 1822, et demeurait à Paris, 170, rue de Rivoli. Il était le fils majeur de Louis Antoine Sclafer et de Marie Aymardine Gabrielle Ursule Adélaïde de Villepreux, son épouse, tous deux décédés.

L'acte de mariage précise également que Marie Anne Burlo (sic) est propriétaire et âgée de 54 ans. Un contrat de mariage est reçu le 21 mai 1863 par maître Gautier, notaire à Nanterre (Seine).

Disons quelques mots au sujet de Louis Sclafer qui lui aussi était un personnage (à deux reprises, il avait fait croire qu'il était décédé). Louis (dit Ludovic) Sclafer est un écrivain français qui descendait par sa mère (une Villepreux) de l'ancienne aristocratie girondine. Comme beaucoup de ses homologues, il était monté à Paris pour y vivre de sa plume. C'est sous le pseudonyme d'Angelo de Sorr qu'il se fit connaître et participa activement à « la vie littéraire et éditoriale de son époque » (d'après le site web Press lib.com).



Sommaire du journal satirique *Satan* où parut « Les Pinadas » pour la première fois.
Site web Presslib.com

Il se considérait comme « disciple » bordelais du grand Balzac et a souvent été comparé à George Sand. Son roman paru en 1855 « *Les Pinadas* » fait entrer dans la littérature française une région oubliée, les landes de Gascogne et le bassin d'Arcachon.

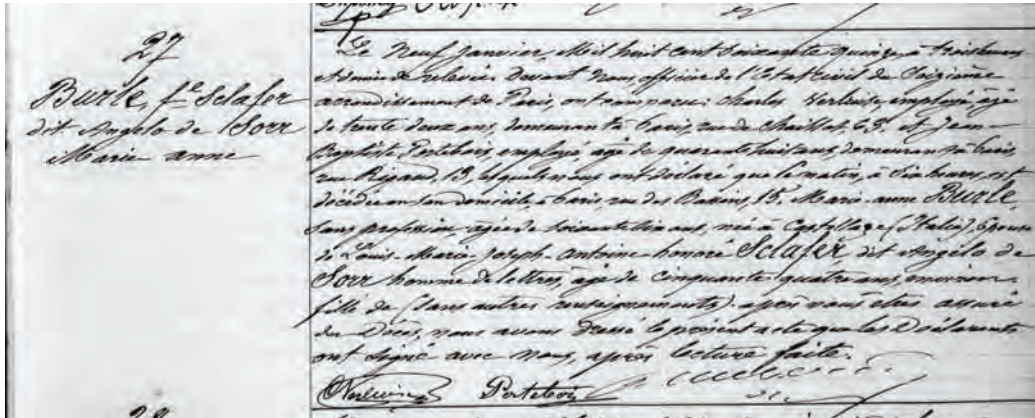
Son mariage a été annoncé par le journal *La France politique, scientifique et littéraire* du 18 juillet 1863 par les mots suivants : « M. Angelo de Sorr, un romancier connu, vient d'épouser une veuve, Mme A..., propriétaire de la maison rue de Rivoli, où est situé l'hôtel des Trois-Empereurs ». Une annonce parue le 17 octobre 1863 dans la *Gazette nationale ou le Moniteur universel* indiquait que cet hôtel (grands appartements. 150 chambres) se trouvait place du Palais-Royal, une adresse prestigieuse s'il en est !

Mais l'abondance ne dure pas. Selon la *Gazette des Tribunaux* des 14 et 15 novembre 1864, soit un an après le mariage, « la dame Sclafer (Marie-Anne Burle, femme contractuellement séparée quant aux biens du sieur Ludovic Sclafer, ladite dame tenant un hôtel meublé, demeurant à Paris, rue de Rivoli, 170) a fait faillite ».

Elle décède à son domicile à Paris, 15, rue des Bassins (actuelle rue Copernic) dans le 16^e arrondissement, le 9 janvier 1875 à l'âge de 66 ans d'après son acte de décès.

1875 est l'année du décès de Marie-Anne Burle et c'est aussi l'année de la publication du livre *Histoire de Blagnac* dans lequel Bertrand Lavigne brosse un portrait savoureux de cette belle aventurière. Quel éloge funèbre !

Extrait
de l'acte de décès
de Marie-Anne
Burle.
(AM Paris)



(1) « Cuir » se dit, populairement, d'un vice de langage qui consiste à mettre, à la fin des mots, des t pour des s, ou bien à faire usage de ces mêmes lettres sans nécessité, pour lier les mots entre eux. Faire un cuir, des cuirs. *Dictionnaire de l'Académie française*, 1878. Exemple : Il va-t-à Paris.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

- Sœur Marie-Ancilla, *Le monastère cistercien de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs* (Blagnac) 1852-1939.
- Sœur Marie-Ancilla, *Histoire du domaine de Maniban* (Blagnac) de 1650 à 1852
- Lavigne, Bertrand, *Histoire de Blagnac*, Toulouse, L. Capdeville, Libraire-éditeur, 1875, 443 pages
- La Gazette des Tribunaux*, 4 janvier 1848
- La Gazette du Languedoc*, 26 octobre 1851.
- « Annales de Blagnac » rédigées par Mère Madeleine Freydier - Fonds de l'abbaye de Blagnac, archives de l'abbaye du Rivet 33 124 Aulos.
- La France politique, scientifique et littéraire*, 18 juillet 1863
- Gazette nationale ou le Moniteur universel*, 17 octobre 1863
- La Gazette des Tribunaux*, 14 et 15 novembre 1864.
- Site web Presslib.com – Cahiers de vacances, 10 juillet 2020
- Blagnac questions d'Histoire : différents numéros
- Différents actes d'état civil

Les Blagnacaises face aux mutations de la société au XIX^e siècle

par *Monique Lanaspèze*

« Le mode de vie des femmes du XIX^e siècle ne change pas beaucoup, cependant une évolution lente et discrète, mais sans retour, écarte peu à peu la conscience féminine de ses ancrages traditionnels... ».

Georges Duby *Histoire des femmes en Occident. Le XIX^e siècle*
(Paris Plon 1991)

Peut-on illustrer ces propos par l'exemple des Blagnacaises ? Cette évolution se réalise-t-elle par des unions plus heureuses, des maternités moins subies, leurs activités vont-elles se diversifier et leur procurer plus d'indépendance et l'école leur permettra-t-elle de s'ouvrir à plus de culture ? Et, enfin, les Blagnacaises vont-elles s'affirmer dans la sphère publique ?

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes appuyés sur des documents de l'époque dont les actes de l'état civil et des archives des notaires qui concernent Blagnac. Les textes sont présentés dans la graphie de l'époque.

LES PERSPECTIVES DES ÉPOUSES S'AMÉLIORENT

Tout au long du siècle, les femmes se marient de plus en plus tôt.

L'âge moyen du mariage des femmes passe de 27,5 ans en 1810 à 21,9 ans en 1900 et le nombre de mariages entre filles et veufs est plus élevé au début du siècle. Vraisemblablement à cause des décès des jeunes femmes lors des accouchements, plus nombreux aux débuts de la période.

1810 : 27,5 ans (trois mariages entre veufs et filles sur 10 mariages)

1860 : 20,9 ans (13 mariages sont célébrés entre garçons et filles)

1900 : 21,9 ans (un mariage entre veuf et fille sur 12)

Archives Départementales - Blagnac - Registre Etat Civil

Comme aux siècles précédents, les contrats de mariage précèdent le mariage

Les futurs époux n'ont pas encore de terres et de biens en dehors de ceux de leurs parents pour commencer leur vie future et subvenir à leurs besoins. Le préambule du contrat présenté précise : « pour supporter les charges du mariage »



Mariés 1922 :
Jean Baptiste B.
(né en 1887)
et Jeanne L.
(née en 1890)

Contrat de mariage - 27 janvier 1808 entre Jean B. et Marguerite M.

Celui-ci stipule que les futurs époux pourront jouir en toute propriété et usufruit à compter du jour de la célébration du mariage de la dot faite par les parents respectifs :

Pour les parents de la future mariée : une pièce de terre sise aux vieux Communaux : « les Riches » de 14a22ca (ou une mézeillade, ancienne mesure) d'une valeur de 600 Francs.

Un lit complet, c'est-à-dire couette, traversin cotif en plume, courtepointe indienne, tour de lit, oreiller et rideaux en toile de coton fond bleu...

Une armoire à deux ouvrants en bois de hêtre avec serrure et clef (pour l'intimité des futurs époux ?)

Deux douzaines de serviettes et deux nappes de maison (déployées pour les repas des vendanges ou des moissons, villageois et villageoises venant aider en nombre car les travaux sont durs, les machines n'existent pas encore.)

Enfin, un habit noir « au choix et au goût de la fiancée », le tout estimé à 400 francs.

Pour les parents du futur marié, une pièce de vigne, sise aux Quinze Sous, de contenance : ? ares (six boisseaux), estimée à 100 francs.

Si la future épouse décède avant le futur époux : c'est lui qui gardera la dot ci-dessus faite.

Si le futur époux décède avant la future épouse : « elle reprend son entière constitution et bagues et bijoux, elle gardera la somme de 500 francs pour son gain de survie jusqu'au délaissement et paiement du tout, notamment l'année du deuil, elle sera logée, nourrie et entretenue sur les biens de son futur époux... »

Archives Départementales - Blagnac - Registre Etat Civil

Comme on le voit, les femmes mariées ne peuvent être rejetées immédiatement après le décès de leur époux par leur belle-famille. Bien sûr, tous les contrats ne sont pas semblables, certains peuvent comporter des clauses fixant des pensions pour les parents à charge. Certaines dots prévoient le logement des mariés dans la maison des parents qui gardent la jouissance de la maison et logent les enfants au-dessus d'eux, se gardant une partie du jardin, l'utilisation en commun des escaliers, du puits...

Les mariages se font surtout entre Blagnacais

Mais quelques mariées ont quitté le lieu de leur naissance pour venir se marier à Blagnac vers la fin du siècle. On observe même quelques provenances plus lointaines, ce qui réduit ainsi l'endogamie géographique et les risques de dégénérescence.

Année	Mariages	Mariées blagnacaises	Mariées venues des alentours	Mariées venues d'ailleurs
1820	6	6		
1840	12	9	2 Toulouse, Roques	1 St-Affrique
1860	13	7	6 Marquefave, Cornebarrieu, Balma, Colomiers, Toulouse	
1880	19	10	8 Toulouse, Grépiac, Brax, Cornebarrieu, Mondonville	1 Espagne
1900	12	6	6 Grenade, Thil, Léguevin, Ramonville-Saint-Agne, Plaisance-du-Touch, Toulouse	

Archives Départementales - Blagnac - Registre Etat Civil



La noce :
une fête
de famille -
collection
famille Berny

La loi du 20-25 septembre 1792 a autorisé le divorce par consentement mutuel traitant à égalité les deux époux, mais le Code Civil le restreint avant sa quasi abolition en 1816. On constate que le mariage n'est pas la solution unique pour les jeunes filles. Le célibat est peu fréquent mais les célibataires sont plus nombreuses vers la fin du siècle. La célibataire a les mêmes droits civils que les hommes mais ne peut voter.

Le nombre de célibataires blagnacaises décédées en :

1810	1820	1830	1840	1850	1860	1870	1880	1890	1900
0	0	0	1	0	2	5	4	2	5

Archives Départementales - Blagnac - Registre Etat Civil

Célibat choisi ou... contraint ? On peut se poser la question tant les guerres successives sous la Révolution et l'Empire ont décimé les hommes. Nous pensons que ces femmes célibataires sont décédées soit à la métairie où elles ont passé leur vie de labeur, soit dans des « maisons bourgeoises » où elles étaient placées comme ménagères ou domestiques.

Vers la fin du siècle, il faut compter aussi avec les religieuses du couvent de la Trappe de Blagnac (en 1896 la communauté comprend 77 membres dont 69 sont françaises et 8 sont étrangères). Par exemple, en 1880, sur les 4 célibataires de plus de 40 ans décédées, une est religieuse. En 1890, c'est une sur deux et en 1900 deux sur cinq.

Le viol et les violences conjugales sont signalés mais peu punis

Aujourd'hui 17 Nivôse troisième année de la République

A comparu devant nous Jean Hirissou Maire, les citoyens... qui nous ont déclaré pour mener un citoyen à eux, rencontré au chemin de Tomberoussi confrontant les vignes, lesquels citoyens nous ont déclaré avoir trouvé une fille qui se disait de Cornebarrieu, en pleurant avec la coiffe à la main, toute sanglante de la figure et portait à la main ses coiffes brisées en disant que c'était le jeune homme qui s'en va, de suite l'ont poursuivi qui s'en allait dans un fossé...

Le violeur est identifié

Dressé procès-verbal... à la maison commune de Blagnac... avoir interpellé le citoyen désigné ci-dessus... il nous a déclaré s'appeler Jean B., natif de Beaumont de Lomagne, district de Grenade, restant actuellement à la tuilerie du citoyen Chateneuf chez le citoyen Antoine Cabirol tuilier dans la commune de Toulouse. Avons requis les témoins (de signer ont dit ne pas savoir) que le citoyen... qui a signé avec nous.....

L'évasion du violeur :

Est comparu Jean Bessières, concierge de prison qui nous a dénommé que Jean B., constitué prisonnier le jour d'hier dans ladite prison et prévenu de viol, s'en serait évadé aujourd'hui par effraction en emportant et en levant une planche du plancher de la prison en enfonçant un torchis mitoyen de communication avec Hilaire Bosc...

(Archives Communales Blagnac, 1795)

1847 « Jacquette, fillette de 13 ans rentre des rogations en pleurant, elle déclare que son voisin de 19 ans l'a jetée de force sur le lit et l'a violée. »

Le jeune homme nie tout, l'enquête le disculpe d'autant plus facilement que d'après les rumeurs « le moral de Jacquette laisse à désirer. »

1848 : une femme de 50 ans reproche à son mari d'être trop souvent absent de la maison. Des injures fusent ; le mari en colère lui applique alors « des coups de poing sur la figure et autres parties du corps... qui entraînent des ecchymoses, une grosse enflure à l'œil et à la tempe droite... »

Archives Communales Rapport de police 2I - Blagnac Questions d'Histoire n°36

La lutte contre les violences faites aux femmes n'est pas encore gagnée !!!

AU COURS DU XIX^E SIÈCLE LA MATERNITÉ SE VIT MIEUX, MAIS...

L'âge moyen des mères passe de 23 ans en 1831 à 25,4 ans en 1899 et est donc inversement proportionnel à l'âge des mariages. En parallèle, la natalité diminue.

Nombre de naissances pour 1000

Années	1831	1896
Nombre de naissances	40	26 (dont un mort-né)
Taux de natalité	27,9‰	14,5‰

Archives Départementales - Blagnac - Registre Etat Civil

C'est le résultat de plusieurs facteurs. Les moyens traditionnels employés jusque-là pour échapper aux naissances précoces se combinent : l'âge plus tardif des femmes au moment du mariage ainsi que l'allaitement prolongé, l'abstinence pendant les périodes religieuses de l'Avent et du Carême, « faire chambre à part » ...

Ensuite, peu à peu, les moyens contraceptifs (préservatifs – rares et coûteux – coût interrompu...) et l'avortement clandestin, mais aussi le travail des femmes, le souci de mieux élever les enfants tant sur le plan éducatif que de la transmission des héritages rendent souhaitable le contrôle des naissances et permettent aux jeunes couples plus de liberté au début de leur union. Mariage et naissances ne sont désormais plus autant liés.

Si les moyens contraceptifs commencent

à produire leurs effets, ils n'évitent pas des grossesses non désirées et même les infanticides. A l'aube du XIX^e siècle la misère a pu entraîner l'abandon d'enfants. Ainsi, Géraude S., réduite à la misère par le décès de son mari, doit abandonner les trois plus jeunes de ses six enfants à l'hospice de la Grave à Toulouse, en 1786.



Photo de famille -
collection
famille Berny

« Nous, curé de Blagnac attestons que... Géraude S. veuve de Guillaume H. a six enfants dont les plus petits sont Catherine Pierrette, Marie et Guillaume, qu'elle est dans l'impuissance de fournir... plus pressants besoins, étant sans aucun bien, son mari Guillaume H. ayant été forcé par la misère de se retirer à l'hôpital Saint Jacques de la ville de Toulouse où il est mort cette même année, par l'extrême misère dont il souffrait, vu son état.

Nous prions messieurs les administrateurs de l'hôpital de la Grave de vouloir lui recevoir au nombre des pauvres de cette maison, les trois enfants dont le nom... afin de lui donner la facilité de pouvoir la secourir elle-même et de donner un secours égal au reste de la famille.

Elle fera de votre charité le motif le plus pressant... celui de ma plus vive reconnaissance...

du lieu de Blagnac le 3 octobre 1786. Lasserre curé

Le contrôleur de la porte de l'hôpital général Saint Joseph de la Grave recevra sous le bon plaisir... Catherine Pierrette, Marie et Guillaume H., leur extrait baptistère et ci-joint avec le certificat de pauvreté pour être placés au quartier convenable.

A Blagnac... (Fonds Jean Louis Rocolle)

Plus grave encore, des nouveau-nés sont abandonnés dans la nature ou dans des bâtiments et meurent. Ainsi en 1851, le cadavre d'un enfant nouveau-né est trouvé dans la Garonne et en 1867, le cabinet du juge d'instruction du tribunal de première instance signale dans une lettre au maire de Blagnac :

« Le cadavre d'un enfant nouveau-né a été trouvé sous les chaises dans le vestibule de l'église... d'après l'opinion des médecins cet enfant n'aurait vécu que quelques heures, sa mort serait le résultat d'un crime et remonterait à huit ou dix jours. Je vous prie... de faire rechercher les femmes et filles de votre commune dont la grossesse était connue ou soupçonnée, de constater leur état actuel et de faire représenter leurs enfants pour toutes celles qui auraient accouché dans la dernière quinzaine... »

Archives municipales Rapport de police

À la fin du siècle l'abandon, bien que rare, persiste encore. La mère qui veut abandonner son enfant accouche chez la sage-femme. Celle-ci peut aller déclarer cet enfant. Leur identité peut se résumer à deux prénoms ou des noms inspirés du moment : fête du jour, saison...

Déclaration de naissance d'un enfant abandonné

1897 « ... a comparu la sage-femme domiciliée à Blagnac, laquelle nous a présenté un enfant de sexe masculin qu'elle nous a dit être né de parents inconnus... et auquel elle a donné les prénoms de Dieudonné Léopold. Cette présentation et ces déclarations ont été faites en présence du sergent de ville et du garde champêtre... »

Archives Départementales - Blagnac - Registre Etat Civil

Et enfin, les enfants naturels sont plus nombreux vers la fin du siècle.

Périodes	De 1811 à 1820	De 1851 à 1860	De 1891 à 1900
Naissances	409	278	338
Enfants naturels	11	7	16
Enfants abandonnés	0	0	2

Archives Départementales - Blagnac - Registre Etat Civil

Et, ils sont signalés dans l'état civil sous la forme suivante :

Acte de Naissance de B. Marguerite - 29 décembre 1893

« ... Par devant nous (officier public de l'état) a comparu la nommée Landsevie Marguerite, sage-femme, demeurant dans la commune de Blagnac, laquelle nous a présenté un enfant de sexe féminin née à Blagnac au village, qu'elle nous a déclaré être fille naturelle de B. Justine, âgée de 31 ans, profession de laveuse, demeurant à Blagnac, non mariée ; la présente déclaration a été faite en présence du sergent de ville et tambour afficheur et du garde champêtre, lesquels ainsi que la déclarante ont signé avec nous ... et ont donné audit enfant le prénom de Marguerite, d'après la recommandation de sa mère.

Archives Départementales - Blagnac - Registre Etat Civil

1880 : Naissance de B. Louis

Enfant naturel

« ... est comparu le sieur B. Pierre, âgé de 46 ans, maître valet demeurant à Blagnac, lequel nous a déclaré que le 5 mars courant B. Jeanne, sa fille, journalière, demeurant à Blagnac, est accouchée dans la métairie qu'il habite à Blagnac d'un enfant de sexe masculin...

Signatures des témoins

Archives Départementales - Blagnac - Registre Etat Civil

... Et parfois la reconnaissance de paternité est signalée (4 en 1880) quelques temps après la naissance

Les accouchements sont moins dangereux pour les femmes et leurs enfants, grâce aux progrès médicaux même si la mortalité infantile reste encore élevée (maladies de l'appareil digestif avant la loi Roussel qui oblige les nourrices et les mères à faire bouillir le lait et pas encore de vaccinations...).

Mortalité infantile / nombre de naissances)

1810	1820	1830	1840	1850	1860	1870	1880	1890	1900
4/44	4/32	3/22	4/32	7/35	2/22	8/35	7/28	8/43	7/32

Archives Communales - Blagnac

Périodes	Enfants mort-nés
1840-1850	19
1890-1900	11

Les accouchements se passent toujours à la maison et la plupart du temps la sage-femme accompagne la parturiente. Les sages-femmes ne peuvent pratiquer l'art des accouchements au XIX^e que si elles sont munies d'un diplôme délivré par l'état. L'École Impériale de Médecine et de Chirurgie est inaugurée le 7 mai 1807 à Toulouse. Alexis Larrey en sera le directeur et J.M. Duclos le professeur d'opérations et d'accouchements ; le service est installé à l'Hôtel-Dieu. L'instruction des sages-femmes, les progrès de l'hygiène et des soins infirmiers, en gynécologie et les découvertes scientifiques (asepsie, forceps...) ont fait reculer la mortalité des mères ... et de leurs enfants. Même si les accouchements restent et resteront encore longtemps « spartiates » !

Ainsi en témoigne Mme Brefel :

« ma grand-mère paternelle était blanchisseuse. Elle a eu trois enfants sans l'aide de personne.

Le premier en 1879. Elle « pondait ».

Quand elle sentait le moment de l'accouchement arriver, elle s'appuyait à la table, l'enfant tombait entre ses jambes, elle le prenait, coupait le cordon, le mettait au chaud dans un lit et après avoir entortillé sa longue chemise entre ses jambes, repartait laver.

Elle avait beaucoup de lait et nourrissait un autre enfant en même temps que le sien. Ainsi en même temps que mon père, elle a nourri Guillaume Pressac qui deviendra médecin.

Elle allait laver, rentrait nourrir son propre bébé, passait allaiter Guillaume Pressac. et repartait travailler. La mère de celui-ci avait une santé fragile et ne pouvait le faire elle-même.

Ma grand-mère allaitait ainsi pendant 17 à 18 mois les deux bébés.

Je ne sais pas si elle était payée pour cela. Sûrement qu'on lui donnait des vêtements ou autres, en tout cas elle était bien considérée. Le docteur Pressac l'appelait « maman Cadette ». Il l'a soignée du mieux qu'il a pu. »

Blagnac Questions d'Histoire Revue n°6

Le développement des nourrices permet à certaines mères de santé fragile de mieux résister à la naissance de leur enfant.

Dans le prochain numéro de la revue Blagnac Questions d'Histoire, nous poursuivrons notre exploration sur le mode de vie des Blagnacaises au XIX^e siècle en abordant leurs activités économiques, l'accès à l'école et à la culture et leur place dans la sphère publique.

Fin de la première partie

SERA CONTINUÉ

1939-1940 : Les Évacués d'Alsace-Moselle vers le Sud-Ouest

par *Christiane Combelles et Marie-Christine Sempé-Raufast*

La Deuxième Guerre mondiale débute en France par l'évacuation de centaines de milliers d'Alsaciens et de Mosellans vers le Sud-Ouest ; épisode mal connu et souvent confondu avec l'exode provoqué par l'invasion allemande en mai 1940.

Les témoignages de Lucienne et de Jules montrent la diversité des trajectoires qui ont amené leur famille en Occitanie.

L'ALSACE-MOSELLE

L'Alsace-Moselle est loin de l'Occitanie, son histoire, sa culture ne nous sont pas familières aussi n'est-il pas inutile de donner quelques informations sur ses particularités. Alsace-Moselle désigne maintenant les territoires que la France a perdus par le traité de Francfort en 1871 après la défaite de Napoléon III face à l'Allemagne ; on a dit longtemps Alsace-Lorraine alors que si l'annexion concerne la quasi-totalité de l'Alsace (à l'exception du territoire de Belfort), elle ne porte que sur une partie de la Lorraine (presque toute la Moselle et une petite partie de la Meurthe).

Le traité de paix donne aux habitants la possibilité de conserver la nationalité française à condition de quitter la région et d'abandonner leurs biens avant le 1er octobre 1871 ; tandis que partent environ 128 000 Français, l'Alsace-Moselle accueille Allemands (militaires, fonctionnaires, ouvriers), et autres immigrants, Luxembourgeois, Italiens, Polonais, attirés par le développement économique. L'Alsace-Moselle subit la germanisation, l'allemand est la langue officielle, le français est interdit d'enseignement à l'école primaire, les dialectes locaux (alsacien, lorrain...) cantonnés à la sphère privée. L'Allemagne maintient la législation française concernant les cultes, soit le Concordat de 1801, pour le culte catholique, la loi de 1802 pour les cultes protestants (Église luthérienne et Église réformée) et l'ordonnance de 1844 relative au culte israélite. Les ministres des cultes sont rétribués par l'État, les collectivités territoriales participent au financement des cultes, un enseignement religieux est donné à l'école publique

D'abord décriée « terre d'Empire », administrée directement par Berlin, l'Alsace-Moselle bénéficie à partir de 1871 de la Constitution de l'Empire fédéral, est représentée au Reichstag ; s'y appliquent les lois d'Empire, code civil, code de commerce, code des professions, code des assurances sociales (très en avance et très avantageux) et les lois locales votées par le Parlement de Strasbourg.

À l'issue de la Première guerre mondiale, la victoire de 1918, consacrée par le traité de Versailles, permet le retour à la France des « provinces perdues » qui ne se fait pas sans friction étant donné les changements survenus en 50 ans. La France est devenue une république parlementaire, laïque avec la loi de 1905 instituant la

séparation de l'Église et de l'État. L'Alsace-Moselle a gagné une personnalité régionale forte dans l'ensemble fédéral allemand. Il faut se réajuster... c'est-à-dire trouver des compromis. La France décide de maintenir le « droit local », ensemble de mesures concordataires françaises datant d'avant 1870 et mesures allemandes de la période 1871-1918, qui fait de l'Alsace-Moselle un monde à part dans l'ensemble national.

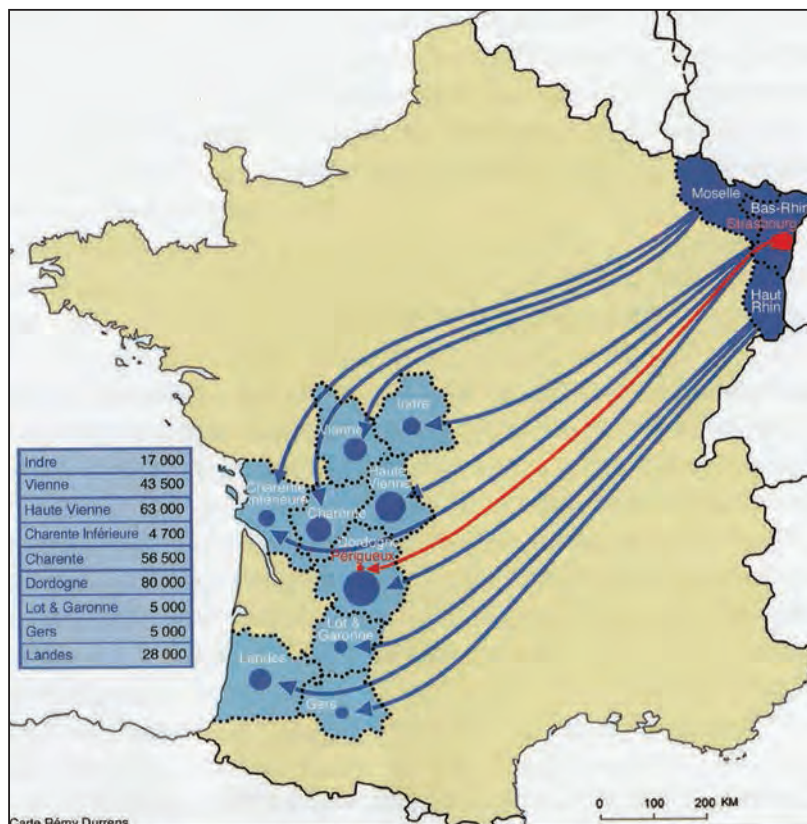
Accueillir les « provinces perdues », c'est assurer leur sécurité face au voisin allemand. Le traité de Versailles a limité de manière drastique les effectifs de l'armée allemande, démilitarisé la Rhénanie. Dès 1922, une « commission de défense des territoires » est constituée qui, après mûres réflexions, opte pour la construction de fortifications permanentes ; les premiers crédits sont votés en 1927, le plan arrêté en 1929, les travaux débutent en 1930. La ligne Maginot (elle porte le nom du ministre de la Guerre de l'époque) est construite entre les Ardennes et le Rhin, celui-ci est doublé de casemates, tout cela en retrait de 8 km de la frontière (c'est la zone rouge). La volonté d'Hitler de remettre en cause le traité de Versailles et en particulier la réoccupation

de la Rhénanie par l'armée allemande en 1936 conduisent les autorités militaires françaises à prévoir, en cas de conflit, l'évacuation des civils de la zone rouge dans le double souci d'épargner ceux-ci et de ne pas gêner les mouvements des troupes ; les Alsaciens-Mosellans seront dirigés vers 9 départements ruraux du quart sud-ouest de la France où ils trouveront espace et ressources agricoles. Ce plan est

peaufiné au cours des crises provoquées par Hitler entre 1936 et 1939.



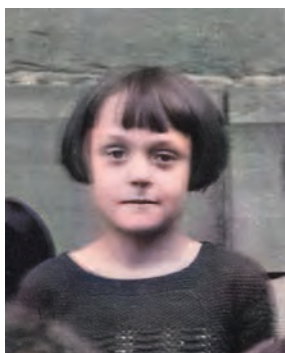
Croquis des fortifications et de la zone rouge à évacuer (<http://www.crdp-strasbourg.fr>)



Plan d'évacuation des Alsaciens et Mosellans en 1939 (carte par Rémy Durrens)

LE PÉRIPE, DE LUCIENNE D'ALSACE À LA HAUTE-GARONNE

Strasbourg :



Lucienne est née en 1930 à Strasbourg, numéro 2 dans une fratrie de 5. La famille illustre parfaitement les récents bouleversements démographiques de la région : Georges Probst, le grand-père, est un Allemand du pays de Bade ; la grand-mère, Madeleine Wendling, et la mère, Berthe, alsaciennes ; le père, Antoine Bellomo, italien. Le grand-père est ouvrier sur le port de Strasbourg, cultive le jardin, élève poules et pigeons ; le père, mosaïste, est venu travailler sur un chantier de la cathédrale, a rencontré Berthe et n'est pas reparti, dit la tradition familiale.

La tribu vit dans la 9^e arrondissement, locataire d'une grande maison près du Polygone colonisé par l'aviation à ses débuts. C'est le terrain de jeu des enfants ; Lucienne y chasse les papillons pour les poules de son grand-père ; elle fréquente l'école à partir de 6 ans où elle apprend le français. Ces temps d'insouciance vont prendre fin dans la dernière semaine d'août 1939 où se multiplient les mesures de défense passive, où sont distribués masques à gaz et fiches d'identité à la population. L'évacuation commence le 1^{er} septembre 1939, jour de la mobilisation générale contre l'Allemagne. Les murs de Strasbourg se couvrent d'affiches détaillant toutes les informations utiles ; les consignes sont données aussi par haut-parleurs et par la radio. Destination Périgueux et le département de la Dordogne. Strasbourg se vide en 3 jours.

Les Strasbourgeois sont regroupés selon leur quartier dans des « lieux de recueil » situés au pied des Vosges, des gîtes d'étape jalonnent le parcours ; ils partent avec au plus 30 kg de bagages par personne, 4 jours de vivres, masque à gaz et fiche d'identité. Tout le reste est abandonné mais sera « théoriquement » surveillé par du personnel municipal resté sur place. Le grand-père libère poules et pigeons et on part avec les moyens dont on dispose... Si les grands-parents gagnent leur lieu de recueil, Epfig, dans la voiture de leur deuxième gendre, Frédéric Lux, tous les autres sont à pied quel que soit leur état ainsi Berthe enceinte, on porte les deux benjamins.



Denise,
Lucienne
et Irène
dans le jardin

9^e ARRONDISSEMENT No 7946

VILLE DE STRASBOURG
(Département du Bas-Rhin)

CARTE DE RENSEIGNEMENTS

Nom... *Bellomo*
Prénoms... *Lucienne*
Profession
Né le ... *2-9-1930*
à ... *Strasbourg*
Adresse *Caserne du Corps de garde*
Nationalité : française

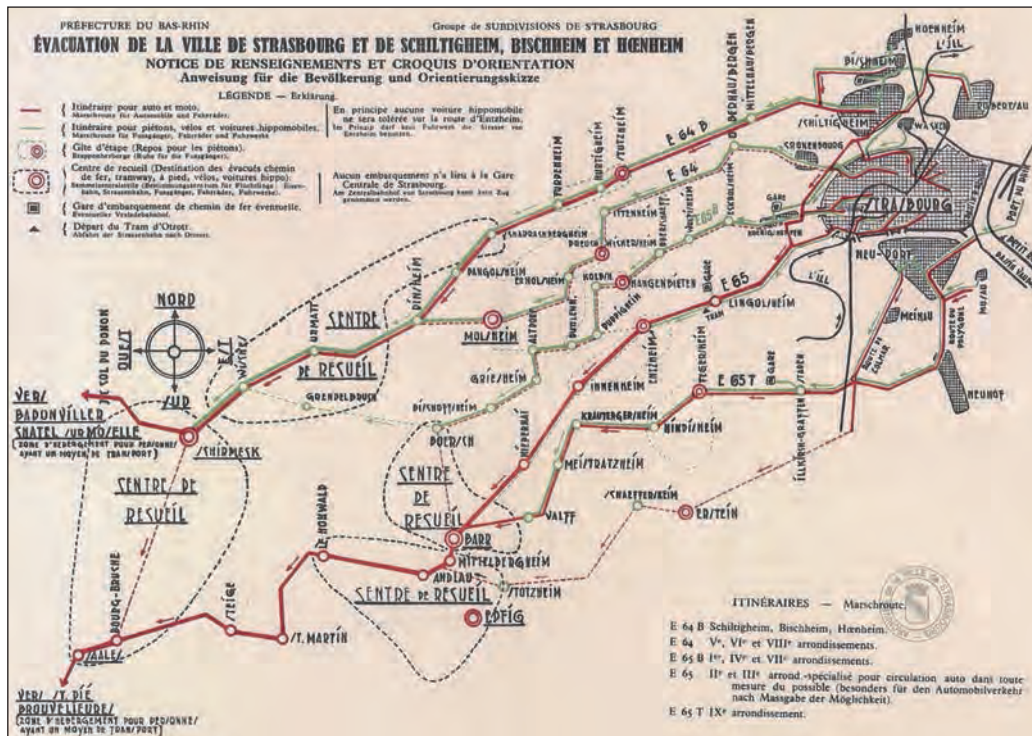
Voir cartes
No *99423/488*
(même famille)

Le Commissaire de Police,
S. Amann

La présente carte doit être soigneusement conservée pour justifier le cas échéant la qualité de réfugié. Elle ne confère aucun droit ou avantage à moins d'une mention portée à l'intérieur de la carte ou d'un avis spécial et ne peut servir de pièce d'identité.
Die gegenwärtige Karte muss sorgfältig aufbewahrt werden, um, gegebenenfalls, die Eigenschaft als Flüchtling nachweisen zu können. Sie gewährt keine Rechte oder Vorteile, wenn dies im Innern der Karte nicht vermerkt oder besonders bekannt gegeben worden ist, und ist keine Identitätskarte.

Carte
d'évacuée
de Lucienne

Carte
d'évacuation
de la ville
de Strasbourg



A la gare, attend un train de marchandises arborant l'inscription connue « Hommes 40, Chevaux 8 en long » ; les wagons ont été équipés de paille. La famille s'estime bien lotie car elle dispose d'espace pour s'allonger ; elle est rassurée parce que la grand-mère, Madeleine, en très mauvais état physique, poursuit le voyage en voiture avec les Lux.

Lucienne se souvient d'un voyage de huit jours jusqu'à Périgueux. Le réseau principal est réservé aux trains militaires, au trafic normal ; les trains d'évacués utilisent les voies secondaires, s'immobilisent sur des voies de garage pour la distribution de nourriture (beaucoup de « vache qui rit » dit Lucienne). Il y a aussi les arrêts-pipi en rase campagne avec la ruée vers les champs et la ruée vers les wagons lorsque le conducteur donne un coup de sifflet ; dans l'intervalle, on se débrouille comme on peut. Les gares s'égrènent, Saint-Dié, Épinal, Dijon, Moulins, Clermont-Ferrand, Limoges, Périgueux.

Saint-Michel-de-Double (Dordogne) :

À Périgueux, les autorités du Bas-Rhin (préfecture, mairie de Strasbourg) sont en train de s'installer et tentent de faire face à l'afflux des arrivants avec l'aide des autorités locales. On peut suivre les péripéties de cette installation sur le petit agenda de Pierre Gasc, chef de bureau à la mairie de Strasbourg ; il passe son temps les premiers jours à la recherche des voyageurs. À la gare, sur l'initiative de Mme Gadaud, épouse du maire de Périgueux, s'organise un comité d'accueil qui attend les voyageurs épuisés avec des boissons chaudes ou fraîches, casse-croûtes ou repas selon les heures d'arrivée. Le voyage s'arrête pour les fonctionnaires, leur famille, les habitants des 1^{er} et 3^e arrondissements de Strasbourg et se poursuit pour les autres répartis dans l'espace départemental à partir du 15. Cela veut dire qu'il faut loger quelques jours à Périgueux ; cela se fait dans l'improvisation car si tout a été minutieusement organisé pour le départ, il n'en est pas de même pour l'arrivée... Pierre Gasc est maintenant à la recherche de cantonnements ; les Périgourdins sont invités par leur maire à faire bon accueil aux réquisitions et aux évacués.

La famille de Lucienne fait partie des 134 personnes affectées à St-Michel-de-Double, à 40 km environ à l'ouest du département. La Double est une région boisée, parsemée



d'étangs ; les zones cultivées y apparaissent comme des clairières...

Saint-Michel compte 510 habitants, cent environ agglomérés autour de l'église (on y dénombre 10 artisans, 3 commerçants et 3 restaurateurs), le reste dispersé dans un vaste terroir. Du jour au lendemain, la population augmente d'un quart, et ce quart est démuné.

Pour Lucienne, le terminus est au lieu-dit « la Beausserie » une ferme isolée tenue par un couple âgé, assez bougon. Les Alsaciens occupent une dépendance. Tout concourt à leur donner le spleen : l'endroit sinistre au milieu des bois, le logis sans confort alors que jusque-là la famille disposait d'un minimum de commodités (l'eau à l'évier, l'électricité, une cuisinière pour faire les repas, un poêle pour se chauffer, un lieu d'aisances), l'ameublement sommaire avec une cheminée, qu'il faut apprendre à utiliser, 2 lits, un dans l'alcôve de la cuisine où est installée la grand-mère, un dans la chambre pour le grand-père et de la paille pour les autres. La mort de la grand-mère fin septembre achève de meurtrir la famille.

Comment la vie s'organise-t-elle pour les Alsaciens ? Une enquête réalisée en janvier 1940 dans les communes de Dordogne à la demande de la préfecture fait l'état des lieux.

Les 134 Alsaciens sont de nationalité française à l'exception de deux, désignés comme Allemands (l'un de ceux-ci est Georges Probst, et l'autre sûrement son gendre Antoine Bellomo, identifié à tort comme Allemand). On compte 48 femmes, 54 enfants de moins de 13 ans, peu de jeunes hommes, mobilisés. Tous les évacués sont logés dans des locaux privés et 20 le sont encore dans de mauvaises conditions (ce doit être le cas de la famille de Lucienne) ; le maire indique qu'il n'y a aucune possibilité d'amélioration. Pas de cantine collective comme il en existe ailleurs : la cuisine se fait chez soi.

Soucieuse d'améliorer le sort des évacués, la préfecture s'enquiert de l'équipement communal. Il est limité : pas de salle de réunion et pas de possibilité d'en créer une, pas de cinéma, pas de poste TSF à mettre à la disposition des « hébergés » ; il y a toutefois une bibliothèque publique et l'école communale a été doublée d'une école alsacienne, fréquentée par 41 enfants. En effet, le gouvernement a décidé que le statut scolaire de l'Alsace serait respecté, c'est-à-dire que « dans la mesure du possible, les enfants du Bas-Rhin seront regroupés, instruits par les maîtres du Bas-Rhin et recevront l'enseignement du Bas-Rhin, lequel comporte en particulier

3 heures d'allemand et 4 heures d'instruction religieuse dispensée par les ministres du culte ». Ces dispositions étonnent les Périgourdins et froissent les plus laïques d'entre eux d'autant que l'école alsacienne a dû sûrement partager les locaux de l'école communale, interdite au clergé par la Troisième République depuis 1882.

Tous les évacués sont secourus ; ils sont considérés comme nécessiteux. Ils touchent une allocation destinée à couvrir les dépenses d'hébergement et de nourriture ; elle se monte à 10 francs par jour pour les adultes et 6 francs pour les enfants de moins de 13 ans ; il est précisé par une circulaire préfectorale du 9 septembre 1939 que la partie consacrée aux frais de logement ne saurait excéder 2 francs pour un adulte et 1 franc pour un enfant (somme contestée quand la qualité du logement laisse à désirer). Allocation précieuse pour les uns qui permet de faire face à l'essentiel dans une région où les prix sont bien inférieurs à ceux de Strasbourg, bien insuffisante pour les autres car les prix ont rapidement augmenté, mal acceptée par certains locaux qui y voient une prime à l'inactivité... (en clair à la paresse). À Saint-Michel, les autochtones se plaignent de la hausse des prix au moment où les Alsaciens reçoivent leur allocation, au 10, 20, 30 de chaque mois et les Alsaciens remarquent que les prix pratiqués sont plus élevés pour eux que pour la clientèle périgourdine.

La commune doit établir la liste de tout ce qu'elle a fourni : 12 000 francs de vêtements, du mobilier (12 lits ou châlits, 200 matelas, 150 draps et 150 couvertures, 25 traversins, 6 tables, 40 chaises), du matériel de cuisine (25 fourneaux, 2 000 francs d'ustensiles), 30 poêles et 240 stères de bois. Le maire est prié d'indiquer les besoins pour l'avenir ; il répond que les évacués n'ont reçu de la préfecture (?) que des feutres, des gilets, des sabots (dont se souvient Lucienne), ce qui laisse entendre que bien des choses restent à faire et qu'il se sent incapable d'en dresser une liste exhaustive.

La famille de Lucienne bénéficie donc des secours de l'État via la préfecture et la mairie. Elle cherche à travailler dans les fermes alentours contre nourriture, contre du lait à la Beusserie où on élève des vaches – ce qui est une chance pour les fillettes ; Lucienne a participé à la récolte du millet en septembre-octobre par temps très chaud ; le père fait le maçon à l'occasion. Denise et Lucienne ne vont pas à l'école alsacienne, peut-être à cause de l'éloignement ou parce qu'on ne peut pas ou ne veut pas se passer de leur contribution aux travaux de la famille. Privées d'enseignement, de contact avec d'autres jeunes de leur âge, elles ne peuvent bénéficier de ce que les instituteurs sont chargés d'organiser pour les jeunes Alsaciens (fête de Noël par exemple). Les possibilités de jeux sont limitées ; elles s'ennuient... Antoine Bellomo décide en février (?) 1940 de rejoindre Muret où vivent sa mère et sa sœur, sans doute soucieux de procurer un peu de confort à Berthe pour la naissance du bébé. Le grand-père se réfugie alors chez les Lux.

L'invasion de la France en mai 1940 change la situation des Alsaciens ; alors que ceux-ci, après un temps de méfiance, avaient été de mieux en mieux acceptés, ils sont dorénavant plutôt considérés comme suspects dans une atmosphère d'espionnage aiguë. La France, submergée par la guerre-éclair, demande un armistice signé le 22 juin. Les conditions sont très dures. L'Allemagne occupe plus de la moitié du pays, annexe de fait l'Alsace-Moselle, exige le retour des évacués ; le gouvernement de Vichy obtient que le choix leur soit laissé. Le grand-père décide de rentrer ; il a hâte de retrouver l'Alsace familière, les biens qu'il y a laissés. Les retours se font entre août et septembre, bien organisés, en train de voyageurs. L'Allemagne nazie soigne l'accueil, banderoles, drapeaux, fanfares... « Salut à vous qui revenez dans la Grande Allemagne ».

Certes, le grand-père retrouve sa maison mais constate qu'elle a été visitée et que bien des choses ont disparu. Il profitera de la loi du 16/10/1946 qui offre aux familles une aide du ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre pour rapatrier la dépouille de sa femme.

De Muret aux portes de Blagnac (Haute-Garonne)

À Muret, les Bellomo retrouvent une maison de ville, un taudis. Le père maçon ; Denise entre dans un atelier de confection. La mère, dépressive, reste au foyer avec le petit René, né le 15 mars 1940, et se décharge beaucoup des tâches ménagères sur Lucienne qui fait les courses, va chercher l'eau à la pompe, garde les petits de sorte qu'elle ne fréquente pas l'école régulièrement.

Elle rentre à 14 ans à son tour dans un atelier de confection.



*La famille
à Muret
en 1942*

La fin de la guerre est une période de réjouissances, de bals. Lucienne y fait la connaissance de Roger, le fils de l'horloger. Ils se plaisent, ils se marient en 1947. Là commencent les temps heureux.

Roger rentre à Sud-Aviation au début des années 50 comme P1 (ouvrier professionnel, ajusteur, niveau 1) ; il milite à la CGT, ce qui nuit à son avancement (il ne deviendra jamais P4 dit en riant son petit-fils, Denis). Lucienne rentre à son tour à Sud comme serveuse à la cantine. En 1967, ils achètent un appartement à Ancely. Leur vie s'oriente totalement vers Blagnac ; Lucienne y fait son marché ; Denis est scolarisé au collège Mermoz où il est populaire « supporté » par une ribambelle de copains. Cette vie est interrompue par la retraite ; Roger et Lucienne s'installent à Aspet. Jardinage, pêche, chasse, cueillette dans les bois sont leur quotidien avec de temps à autre un voyage avec des amis. Ainsi Lucienne est retournée en Alsace dans les années 90 ; elle n'y a pas retrouvé grand-chose de son enfance et n'a éprouvé aucune nostalgie parce qu'elle est devenue une vraie méridionale.

C'est à cause du confinement que Denis et sa famille ne sont pas partis en vacances à l'étranger l'été passé. Ils ont séjourné une semaine en Dordogne, une semaine en Alsace, refaisant à l'envers le périple de Lucienne et retrouvant avec émotion un pan de leur histoire familiale.

LE PÉRIPLE DE JULES, DE LA MOSELLE AU GERS

L'entrée en guerre en 1939 et l'arrivée des Allemands en Lorraine a déclenché une véritable panique dans la famille de Jules Back, d'origine mosellane. Ils habitent à Aumetz, un village situé à quelques kilomètres de Thionville et de Longwy. C'est une région prospère et intéressante pour l'Allemagne grâce ou à cause des mines de fer.

Mines d'Aumetz
- Carte postale



Dans cet article, nous allons évoquer plus spécifiquement Jules dont la fille Cathy habite Blagnac et qui a gentiment accepté, ainsi que sa sœur Monique, de nous faire revivre cette douloureuse période, d'après les souvenirs recueillis auprès de son père, aujourd'hui décédé.

Jules parlait peu de cet épisode comme souvent les gens qui ont vécu des années difficiles en temps de guerre. Dans la fleur de sa jeunesse, il a dû tout quitter, accepter un changement de vie et de culture, allant de la région des mirabelles aux pruneaux du Sud-Ouest.

Aumetz et la Ligne Maginot

La localité a la particularité et la malchance de se trouver sur la ligne Maginot, édifiée entre 1931 et 1936. Près du village, se trouvent d'importantes constructions appelées « Petit ouvrage d'Aumetz » qui comprennent 3 blocs de combats reliés par des souterrains, 4 grosses casemates et une dizaine de blockhaus. Le village fait partie de la « zone rouge », bande de terre d'une dizaine de km de large située le long de la frontière. Malgré la dangerosité de sa situation, il n'y a pas eu de combats à Aumetz.

Jules avait beaucoup d'humour et il aimait raconter qu'il avait été le seul blessé sur la ligne. En effet, l'armée s'entraînait et tirait en particulier des salves de mitrailleuse. Jules était assis avec ses amis sur le muret du cimetière pour assister aux exercices militaires. Un tir a frappé une pierre qui s'est détachée et a frappé le front du jeune homme. Ce n'était qu'une blessure superficielle.

Les Back habitent une petite maison dans le centre d'Aumetz. Le père Émile travaille dans la mine de « la Paix », la mère Marie s'occupe de la maison et des enfants et fait quelques travaux de couture. Cinq enfants animent la maisonnée : il y a l'aîné



Casemate
sur la Ligne
Maginot

Émile appelé Émilien qui a 22 ans et qui est fiancé à Claire, Jules 20 ans, Marcel 18 ans, Jeanne-Marie 16 ans et Albert le petit dernier, 13 ans. Le grand-père, venu de Canac au Luxembourg, à 30 km d'Aumetz, a émigré en Moselle dans les années 1900 pour travailler dans les mines et assurer une vie meilleure à ses enfants. Le père a toujours refusé que ses enfants soient mineurs, Émile devient électricien, Jules boulanger et Marcel s'occupe des wagonnets aériens de la mine. Émile et Marie se marient en 1916, ils parlent allemand, luxembourgeois et français avec un accent lorrain prononcé, leurs enfants ont fréquenté l'école française, étant donné que la Moselle a été réintégrée à la France en 1919. La famille Back, toujours luxembourgeoise, obtient la nationalité française en 1935.

Évacuation

Dès 1937, après la menace grandissante du nazisme, les Mosellans commencent à prendre des mesures préventives pour évacuer, si nécessaire, et protéger la population civile de la « zone rouge » de la ligne Maginot. Le gouvernement prépare des plans de repli pour la région frontalière.

En 1938, la destination des habitants d'Aumetz est annoncée, ce sera la partie nord du département de la Vienne.

En 1939, la guerre est déclarée, 210 000 à 300 000 Mosellans, selon les sources sont évacués. La police et l'administration organisent donc le départ. Les premiers départs ont lieu le 1^{er} septembre et se poursuivent jusqu'à fin octobre. Les évacués partent, par train (souvent dans des trains à bestiaux ou de marchandises bondés), la direction de la Vienne, laissant tout leur quotidien, ce qui faisait leur vie. Difficile aujourd'hui d'imaginer le choc ressenti, tant par les Mosellans que par les populations locales, pour les premiers (la plupart n'ont jamais voyagé), l'angoisse de l'inconnu se mêle à la peur de ne jamais revenir et de tout perdre.

Départ
des évacués
par train

Une femme raconte : « Nous étions une trentaine dans un wagon à bestiaux, avec un pot de chambre installé derrière une tenture. Ma mère était enceinte de son cinquième enfant, mais il n'a pas supporté le trajet. Il est mort-né en octobre. »

À l'arrivée, ils sont répartis dans les



localités environnantes de Loudun.

Certains maires des communes d'accueil font vite face à de nombreux problèmes d'intégration, différents dialectes et coutumes, mais aussi matériels, ainsi le maire de Barbezieux en Charente (5 000 habitants) écrit au préfet pour lui indiquer que les capacités d'accueil de sa ville sont nettement insuffisantes face aux 4 500 réfugiés (en majorité des vieillards, infirmes, femmes et jeunes enfants) arrivés en deux jours. La population n'est pas très riche et s'étonne de les entendre parler « dans la langue de l'ennemi ». Les villageois contemplant l'arrivée de ces personnes qui débarquent transis, sales, affamés et perdus. Plutôt issus de l'industrie minière, faïencière ou verrière, ils vivent une intégration complexe dans cette France rurale au confort rustique.

Une femme de la Vienne témoigne : elle regrette les conditions épouvantables dans lesquelles elle avait logé une famille avec son enfant. Leur dialecte, proche pour certains du luxembourgeois, assimilé par les locaux à de l'allemand, ravivait de bien mauvais souvenirs à ceux qui avaient fait 14-18. Taxés de Boches, ils étaient surnommés les Ya-Ya (Oui-oui.)

Le préfet de la Vienne, conscient des difficultés de langage, s'adresse à la population locale « *Vous avez reçu de nombreux réfugiés lorrains. Vous avez eu à cœur, malgré de nombreuses difficultés, de leur réserver le plus fraternel accueil. Vous devez songer que les Lorrains sont d'autant plus malheureux que beaucoup ne sont pas familiarisés avec notre langue. Vous devez respecter la langue maternelle de ces Lorrains de vieille souche restés profondément attachés à la France pendant l'occupation allemande et dont les cœurs ont toujours battu à l'unisson des nôtres...* »

Toutes les personnes nées avant 1918 étaient allées à l'école allemande et parlaient le patois à la maison, elles n'avaient donc pas appris le français.

Outre le problème de la langue, les évacués arrivent dans une région pauvre. Les logements sont très primitifs, les familles se serrent souvent dans une ou deux pièces, sans eau, ni électricité, ni toilettes. Il faut faire la cuisine dans la cheminée. En Moselle, plus urbaine et industrielle, elles bénéficiaient d'un certain confort ainsi que de la sécurité sociale accordée par les entreprises minières. Le choc est douloureux et l'incompréhension s'installe quelquefois entre les deux communautés. La famille Back est accueillie à Curçay-sur-Dive. Jules trouvera un emploi de « mitron » chez le boulanger fort sympathique qui, tous les jours, l'habitue aux produits issus de la distillation de raisin local. Les jeunes vivent cette situation avec plus de détachement que les anciens, qui sont déboussolés et se sentent perdus. Les évacués sont obligés de travailler pour aider ceux qui les hébergent. Chez les Back, ce sont les jeunes qui vont assumer ce devoir.

La différence de culture les oppose ou bien les amuse. Les Mosellans s'étonnent de la forte consommation des haricots blancs dans le village alors qu'eux-mêmes se nourrissent de pommes de terre. Le mois de décembre arrive, les jeunes Lorrains veulent fêter saint Nicolas et attendent leur personnage en pain d'épices alors que les autres espèrent leur orange et le sabot en chocolat du Père Noël.

La débâcle

Le 30 novembre 1940, la Moselle est officiellement annexée au Reich. L'annexion allemande s'est traduite par quatre années de souffrances pour les Mosellans, expulsés, déplacés ou opprimés, et par la disparition de milliers de jeunes gens, incorporés de force dans l'armée allemande, les « malgré-nous », mais aussi par le décès de civils sous les bombes des belligérants

Au printemps 1940, les canons de l'artillerie allemande commencent la destruction d'une partie d'Aumetz. En position à Ottange, elle fait pleuvoir environ 1600 obus. En dernier lieu, l'artillerie de l'ouvrage de Bréhain envoie autour de 100 obus.

On ne voit que tristesse après le passage du souffle de la guerre. La larme à l'œil,

le dos courbé par le poids des ans, les anciens d'Aumetz regardent avec mélancolie les ruines de leur village et pensent à sa beauté d'antan, avant la folie des hommes. Après les obus, le feu termine la terrible destruction. Toutes les rues du village ont souffert de ces bombardements en mai-juin, par contre les mines ont été épargnées. Heureusement, la maison des Back n'a pas souffert de ces destructions.

Le retour au pays

Dès juillet 1940, les Mosellans sont encouragés à rentrer par les autorités allemandes. Les évacués de la Vienne souffrent de leur exil et certains retournent en Moselle. Les autres hésitent beaucoup, mais l'appel du pays est fort et l'attachement au village prime dans leur décision. Pourtant les Back ont trois jeunes hommes mobilisables. Alors le retour s'organise et des trains viennent chercher les habitants d'Aumetz pour les ramener chez eux. La population se réinstalle dans un village sinistré. Les Allemands commencent la démolition d'une partie de la ville. La maison des Back a été occupée par des membres de la gestapo mais elle leur est restituée.

L'expulsion

À peine réinstallés, le matin du 12 novembre 1940, le village est cerné par une troupe allemande. Les familles sont menacées et doivent de nouveau partir, sous 3 jours, avec 30 kg de bagages et 2 000 francs, au maximum. Ils sont expulsés car les Allemands considèrent que ces gêneurs doivent partir au motif qu'ils sont inassimilables, irrécupérables ou simplement inutiles. S'ils étaient restés, les trois jeunes garçons auraient pu être enrôlés dans l'armée allemande. Jules a été appelé pour service armé le 5 octobre 1939 et évacué à la fin du mois. Après la guerre, il a été légitimé « insoumis » par la Fédération des Insoumis du Département de la Moselle.

Région C. N° **11822**
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE M^e N°
 Catégorie

NOM : **BACK**
 Prénoms : **Jules**
 Fonction : **Boulangier**
 Date de naissance : **7.10.1919**
 Lieu de naissance : **Aumetz (Moselle)**
 Adresse : **Miélan rue Ritouri**

SIGNALEMENT

Taille : 1.69	Nez : droit
Chveux : noirs	Visage : rond
Barbe : /	Teint : mat
Yeux : bleus	
Signes particuliers :	

Empreinte digitale

Signature du titulaire.

Le Président de la Fédération.

P. C. Moselle, le 25 novembre 1946

Timbre F.F.I.

Fu pour enregistrement comme militant ou combattant des F. F. I.

Le Cdt. GRÉGOR
 Chef du Département Moselle
 Président Honoraire de la Fédération

Certificat de la Fédération des Insoumis

Certificat
d'expulsion

DÉPARTEMENT DU GERS
Secrétariat Général des Réfugiés
FRANÇAIS expulsés des DÉPARTEMENTS
du HAUT-RHIN, du BAS-RHIN et de la MOSELLE

NOM : *Back Jules ni le*
Profession : *manœuvre*
Domicile : *Aumetz Moselle*

s'est présenté au Service des Réfugiés
le : *15 avril 1943*
et a déclaré avoir été expulsé du Département
de *la Moselle*
Il se rend de son plein gré à :
Il a été dirigé sur : *Miélan*

Rayer les mentions inutiles.
le *17 juillet 1943*
Signature : *all*

Mme Back n'oublie pas cette fois de prendre la machine à coudre qu'elle n'avait pas pu amener lors de la première évacuation. Le grand-père ne veut pas partir, il reste à Aumetz. Pour les autres membres de la famille, destination la « zone libre » où sont dirigés, par trains, tous les Lorrains de souche française. Près de 100 000 Mosellans sont expulsés.

À Lyon, lors d'un bref passage, le père Back se rend compte que le train repart en arrière. Il est très effrayé mais il a reconnu un Allemand, responsable des jeunesses hitlériennes, qu'il avait sauvé ainsi que d'autres mineurs, lors d'un effondrement d'un boyau de la mine. Il l'interpelle pour demander de l'aide, elle lui sera accordée, l'intervention du soldat sauve la famille. Ils repartent vers le Sud. On leur a proposé de se rendre

dans l'Aveyron, le Gers ou le Lot-et-Garonne. Ils optent pour le Gers.

La fin du voyage

La famille Back est orientée vers le Centre d'hébergement de Masseube, dans le Gers, construit au printemps 1940 et destiné aux réfugiés du nord et de l'est de la France pendant la Drôle de guerre.

On soumet aux Back différentes possibilités, ce sont les villages qui se sont portés volontaires pour accueillir les réfugiés.

La vie dans le Gers

Ils souhaitent aller dans un petit village rural, typiquement agricole où règne la polyculture. Ils choisissent Miélan, ils sont prêts à travailler dur.

Miélan leur prête la maison du « Pourrello ». C'est une ferme située près de la Route Nationale, pas loin du centre du petit bourg, proche de la gare et de la petite rivière « l'Osse ». Il y a plusieurs autres fermes alentour et des jeunes gens prêts à sympathiser avec les nouveaux arrivants. Par contre, les anciens sont moins avenants, certains les traitent même de Boches. Ils vont revivre les mêmes difficultés linguistiques, culturelles et bénéficier d'un confort rudimentaire identique comme lors de leur séjour dans la Vienne. Émile, le père, parle le français avec un fort accent mosellan. Mais, entre gens de la terre des amitiés se tissent, les Back servent le café à leur voisine de « Camalès » qui a deux jolies jumelles. Elle prépare, en retour, des crêpes pour toute la famille.

La région de Miélan est calme, mais après la perte du statut de zone libre, les Allemands arrivent, Émile est terrorisé lorsqu'il voit les Allemands approcher, son fils Marcel monte dans un arbre pour se cacher. Un maquis est proche du village et les Allemands cherchent les résistants.

Dans un premier temps, les jeunes Back effectuent des travaux pour la ville. Ils construisent notamment le terrain de rugby. Ils sont très vaillants, disent les gens



Mariage
de Marcelle
et Jules

du cru, alors que les locaux sont plus enclins à s'accorder une petite pause, surtout lors des travaux des champs de l'été.

Ensuite, ils tentent de pratiquer leurs vrais métiers, Émilien devient électricien et Jules obtient un emploi de « mitron » dans un village à 20 km. Il rejoint son poste à vélo sans chambre à air ou prend le bus tous les matins, très tôt. Les passagers doivent descendre du bus et même le pousser lorsqu'il attaque les « Puntous » (crête / pointe). Plus tard, il sera employé chez un boulanger à Miélan.

Malgré le couvre-feu, malgré la peur des Allemands, les jeunes arrivent à organiser des bals dans des granges. La jeunesse du coin ne rate pas ces opportunités. Les filles se font belles, arborant des robes taillées dans des vieux draps et la couture des bas dessinée sur les jambes.

Jules ne résiste pas à la beauté et à la joie de vivre d'une des jumelles. Ils se marieront en 1944. Il dira souvent, avec beaucoup d'humour, quand sa femme lui fait des reproches : « *C'est la faute d'Adolph !* »

Il a alors l'opportunité d'acheter une petite maison, bon marché et assez insalubre, mais il y a un four ! Il y continue son métier de boulanger, troquant la farine du meunier voisin contre des miches de pain (pain de 2 kg).

La fin de la guerre

Émile, le père, n'a pas assisté à la Capitulation de l'Allemagne mais il a vécu la Libération, il décède malheureusement en mars 1945. Il aura peut-être entendu parler du massacre d'Oradour-sur-Glane où 44 Mosellans ont péri dont un certain nombre d'enfants. Le 10 juin 1944, Roger Godfin, le seul écolier qui ait survécu, parce qu'il s'était enfui de l'école dès l'apparition des Allemands, était un Mosellan. Ses parents lui avaient dit : « *Si tu vois le moindre uniforme allemand, tu ne réfléchis pas, tu te sauves !* »

Mme Marie Back, veuve, repart à Aumetz avec Jeanne Marie, qui est fiancée avec un Miélanais, et Marcel qui va reprendre son travail au funiculaire de la mine. Le père est rapatrié et enterré dans son village natal.

L'installation à Miélan a été difficile car l'inimitié de certaines personnes est toujours présente. Lorsque la femme de Jules, Marcelle, est atteinte de la poliomyélite à la fin de la guerre, la mairie refuse à la mère de celle-ci les médicaments dont sa fille a besoin. Ce médicament, la pénicilline, a été distribué aux Américains en 1943. Il faut donc se fournir auprès d'eux mais il est difficile de l'obtenir et seules les mairies peuvent en disposer.

La suite fut plus agréable. Il obtient le titre de patriote réfractaire en ... 1988. Jules, ainsi que son pain et ses gâteaux, particulièrement le Streusel et le Binenstich, a très rapidement été adopté par les Miélanais qui se sont régalés pendant de nombreuses années. Il aimait aller jouer à la belote avec ses copains et ne rechignait pas à boire un petit verre d'Armagnac à défaut du Schnaps. Ses filles ont hérité de cet art de vivre, que l'on peut retrouver à Blagnac.

Titre
de patriote
réfractaire

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS
COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE
Cité Administrative 57036 METZ CEDEX 1

PATRIOTES REFRACATAIRES
A L'ANNEXION DE FAIT
(Arrêté du 7 Juin 1973)

A T T E S T A T I O N

Par décision Préfectorale N° 143 /57 en date du 3 Juin 1988
le titre de "Patriote Réfractaire à l'Annexion de Fait" a été
décerné à :

NOM et Prénoms : BACK Jules Louis
Date et lieu de naissance 7 Octobre 1919 à AUMETZ (57)
Demeurant : MIELAN (32)

Période validable du 16 AVRIL 1941 au 13 SEPTEMBRE 1944

eu égard aux dispositions de l'Article 2 du décret N° 74-54 du
23 Janvier 1974.

FAIT A METZ, le 3 Juin 1988

LE PREFET DE LA REGION LORRAINE
ET DE LA MOSELLE :

Pour le PREFET,
LE SECRETAIRE GENERAL,
DIRECTEUR du SERVICE DEPARTEMENTAL :



Gamon
GAMON

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :

Sources WEB

CAIRN.INFO

crdp-strasbourg.fr : L'Alsace en 1939-1940

idl-am-org: le droit local alsacien-mosellan

Jacques Sigot, La Seconde Guerre mondiale en grands déplacements dans Sens Dessous 2011/2 (N° 9),

<https://www.memorial-alsace-moselle.com/>

Philippe MARQUE avec Jean-Emmanuel LAGES, du service documentation du Républicain Lorrain: Il y a 80 ans, l'exode des Mosellans -Par . - 18 sept. 2020. Républicain-Lorrain.fr

<https://www.ajpn.org/internement-Camp-de-Masseube-133.html> Anonymes, Justes et persécutés durant la période nazie dans les communes de France

ARCHIVES

Archives départementales de Dordogne :

- 3X35 : Enquête statistique par commune. Arrondissement de Périgueux.

- Croque Archives 1939-1940. Nicolas Cournil : L'évacuation des Alsaciens en Dordogne vécue par un fonctionnaire de la ville.

Archives départementales de la Moselle, De gré ou de force. L'expulsion des Mosellans (1940-1945) 28/02/2020 - Une publication dès 2010, 127 pages

Les dossiers de la Société d'Histoire du Pays Naborien - 72

Henri HIEGEL : *Les expulsés mosellans en 1940* par «Mémoires de l'Académie Nationale de Metz» (1982)

Magazine du Conseil Général de la Moselle N° 54, nov 2009

BIBLIOGRAPHIE

Sous la direction d'Anne-Marie Cocula et de Bernard Lachaise : *La Dordogne dans la Seconde Guerre mondiale*. Éditions Fanlac 2020

Karine Dufour : *Évacués de la Moselle réfugiés dans la Vienne (1939-1940)* La geste 2019 -196 p.

Sylvain Gelbart : *L'évacuation des Alsaciens en Dordogne jusqu'à la Libération et la pérennisation du souvenir*. Université de Bordeaux 3.1990

Lucien Schleich : *Aumetz - Récits du Passé et Visages d'Aujourd'hui* (1992) 150 p.J.D. Impressions Volmerange-les-Mines.

Catherine et François Schunck : *D'Alsace en Périgord. Histoire de l'Évacuation 1939-1940*. Éditions Alan Sutton 2006.

La valise algérienne de Gérard Jean Fano

Mort pour la France en Algérie (1937-1960)

par Lucien Alemanni, Suzanne Béret, Didier Chapuy, Christiane Combelles, Philippe Garcia, Roger Gau, Monique Izaga, Monique Lanaspèze, Alain Lauret, Jean Masson, Yannick Maurette, Jean-Louis Rocolle, Marie-Christine Sempé-Raufast, Jacques Sicart, Annie Thomas, Jack Thomas

Mai 2020, notre association Blagnac Histoire et Mémoire (B.H.M) est contactée par Mme Sandrine Buche qui, au nom des héritiers de Mme Nicole Néra (elle-même, Nadine Savignac sa sœur et ses frères Michel et Roger Néra) propose de nous léguer la valise militaire de leur oncle Gérard Jean Fano mort à 22 ans au cours de la guerre d'Algérie.

La famille a gardé cette valise en fer blanc, sans l'ouvrir pendant 60 ans, respectant ainsi le vœu de leur grand-mère Lucienne Fano née Timbal et de leur mère, Nicole Néra née Fano, se la transmettant de génération en génération, la mémoire et la douleur en héritage.

B.H.M accepte ce don et s'engage à traiter les documents, la correspondance (592 lettres) et les objets contenus dans la valise dans un but historique. Nous nous sommes appuyés non seulement sur les traces écrites et imagées de la valise mais aussi sur les archives officielles du ministère des Armées à Vincennes, Pau et Aix-en-Provence ainsi que sur la bibliographie disponible. Car nous avons voulu effectuer un travail plus historique que mémoriel, appuyés sur les sources plus que sur les mémoires et les témoignages.

Gérard Jean Fano
écrivant sur sa
valise.
Sidi Moussa
Algérie 1958.
Valise de GJF



UNE VALISE POUR L'HISTOIRE L'OUVERTURE ET L'INVENTAIRE DE LA VALISE

Cette valise est un trésor inestimable pour des historiens, car nous savons que son contenu va nous ramener vers la guerre d'Algérie, l'histoire d'un homme et de sa famille et réveiller des blessures non encore cicatrisées. C'est lors d'une réunion mensuelle que nous l'ouvrons ensemble. Nous ressentons de l'impatience pour découvrir ce qu'elle contient mais aussi de l'émotion.

C'est une grosse valise en fer blanc un peu cabossée avec des indications écrites à l'encre noire sur la partie centrale du couvercle :



Valise de Gérard
Jean Fano
(cliché Annie
Thomas)

Expéditeur : Gestionnaire - Hôpital Mre Ducros - Blida (Algérie)

Destinataire : Service des Successions Militaires - 139, rue de Bercy - Paris (12^e)

Succession Soldat : Fano Gérard - 960^e - CMEBG - décédé 15.1.60

Une étiquette en papier est toujours accrochée à la poignée de la valise. Elle indique que l'expéditeur, en l'occurrence le Ministère des Anciens Combattants, a adressé cette valise à Monsieur le maire de Toulouse car la famille de Gérard Jean Fano était domiciliée aux Sept Deniers.



Étiquette
de la valise
de GJF
(cliché AT)

Nous découvrons peu à peu un contenu très riche et très varié (correspondance, documents administratifs, photographies, une boîte avec des effets personnels, quelques vêtements...).

D'ABORD UN NOMBRE IMPORTANT DE CORRESPONDANCES, LETTRES ET CARTES POSTALES

Elles sont écrites soit par Gérard Jean, soit par sa famille et ses amis. Elles s'égrènent de mars 1958 à janvier 1960. Nous en dénombrons 592 et dans un premier temps, nous les classons par année et par mois. Chacun d'entre nous va se charger de dépouiller les correspondances sur deux mois.

AUTRE POINT FORT : DES PHOTOGRAPHIES ET UN APPAREIL PHOTO

*L'ouverture
de la valise
(cliché Philippe
Garcia)*

La valise révèle un bel album photo orné d'une couverture en cuir repoussée représentant un paysage algérien et un dromadaire. Il contient 69 photographies en noir et blanc de Gérard et de ses amis dans l'ordre chronologique de son incorporation : les classes en Allemagne à Spire d'abord puis le bateau et enfin l'Algérie et ses différents chantiers.



*Première page de
l'Album de GJF
consacrée à
l'Algérie
(cliché Annie
Thomas)*

Les photographies sont soigneusement rangées. « Jeannot », tel que sa mère le surnomme, a pris ces photos à l'aide de l'appareil photo présent dans la valise, c'est elle qui lui en avait fait cadeau, en cachette de son père. Il s'agit d'un Kodak Brownie Junior Six-20.

UNE PETITE BOÎTE EN FER

La petite boîte en fer avec une représentation du Pays basque, sur le couvercle, contient des accessoires de toilette : un blaireau, une brosse à dents, un rasoir avec ses lames, une petite glace, un stylo, une lampe de poche et ... une petite quille en bois. À côté de cette boîte, se trouve un rasoir électrique dans une pochette rouge.



*L'appareil photo
de GJF et son
étui (cliché
Annie Thomas)*



DES EFFETS PERSONNELS

Une paire de guêtres et une ceinture kaki constituent une partie de son uniforme militaire, ainsi qu'une paire de lunettes de soleil rangées dans leur étui et un maillot de bain bleu.

DES ARTICLES DE JOURNAUX QUI RAPPELLENT LE PAYS

De nombreux articles de journaux découpés dans la *Dépêche du Midi*, certainement envoyés par sa famille et ses amis, lui permettaient de suivre l'actualité sportive, en particulier les courses cyclistes et surtout les corridas.

DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Les documents administratifs sont relativement nombreux : notamment un récépissé de recensement, et l'ordre de convocation sous les drapeaux. Des récépissés de mandats pendant son incorporation évoquent le besoin d'argent de Jeannot.

QUELQUES MENUS SOUVENIRS

Des petits cadeaux sûrement destinés à sa mère ou ses sœurs : un petit pendentif en forme d'éléphant blanc, une lettre à ses parents contenant un mouchoir à motifs algériens, pour la fête des Mères, une étoile là aussi avec des motifs algériens (mosquées, croissants...). Une cithare avec 5 partitions. Enfin une carte Michelin Algérie / Tunisie nous permettra de suivre ses déplacements.

APRÈS SON DÉCÈS

Sa famille a reçu certains objets et documents qu'elle a placés dans la valise à souvenirs : 2 attestations de décoration pour une médaille militaire décernée par le ministère des Armées, 2 médailles militaires dans un écrin, un diplôme de médaille militaire dans un étui en carton et les courriers relatifs à la succession.

La famille a joint, à ces derniers souvenirs, 3 photos des obsèques de Gérard Jean Fano à Blagnac et l'article paru dans la *Dépêche du Midi* ainsi que des articles relatifs à la fin de la guerre : *La Dépêche* du 19 mars 1962 « Enfin le Cessez-le-feu », « 15 000 élèves des écoles laïques ont défilé à travers Toulouse ».

QUI EST GÉRARD JEAN FANO ?

Il est né à Toulouse le 16 novembre 1937 et a des origines espagnoles du fait de ses grands-parents paternels, Francisco et Innocencia. Ils étaient arrivés d'Espagne en 1900 avec leur fils aîné Laurent venant de Bilbao au Pays basque. Le grand-père travaille au laminoir de Toulouse près du canal du Midi. La grand-mère est laveuse au couvent des Trappistines de Blagnac installé dans le domaine de Maniban. Après avoir habité à Blagnac, rue Saint-Exupère, avec leurs enfants, ils s'installent définitivement place des Passementiers, toujours à Blagnac. Ils ont quatre enfants : Laurent, Benigno, Thérèse et Charles, le père de Gérard.

Charles est né en 1912 ; il épouse Lucienne Timbal, née en 1916 et ont cinq enfants : Huguette, Laurent, Gérard Jean (appelé Jeannot dans les lettres), Monique et Nicole. En 1958-59, ils habitent à Toulouse, au 18 chemin Roques.

Une photo retrouvée dans la valise, celle du mariage d'Henriette Fano, sa cousine et de Jacques Picherit, le 4 mai 1957 à Blagnac nous permet de mettre un visage sur leurs noms.

Mariage
d'Henriette Fano
et de Jacques
Picherit le 4 mai
1957 Blagnac
(cliché Ignace
Decker)



La photo est prise par Ignace Decker et se situe Boulevard Firmin Pons à Blagnac. C'est l'occasion de remercier Henriette qui a été un guide permanent pendant nos recherches.

Tous nos lecteurs reconnaissent les mariés. A côté d'Henriette, la mariée, voici Jeanne sa mère. Au-dessus d'Henriette, son père Benigno, l'oncle de Gérard, le frère de son père. Près de Jacques (le marié), Thérèse, la tante de Gérard et la sœur de son père. A gauche de Benigno et au-dessus de Thérèse, Charles et Lucienne, les parents de Gérard.

Au premier rang, tout à fait à gauche, sa sœur Nicole. Au dernier rang, Monique, à gauche de Benigno. A droite de Monique, Gérard Jean puis un jeune homme et une jeune femme que nous ne connaissons pas, puis Laurent, puis un jeune homme et enfin Odette, sa cousine, tout à fait à droite, la fille de Thérèse.

Revenons à la famille de Gérard Jean. Huguette, l'aînée, est déjà mariée et vit à Blagnac. Elle est très occupée par sa petite famille. Son père Charles Fano commence à travailler au début 1958 à EDF, Électricité de France. Il intervient sur le réseau et comme il est souvent d'astreinte, il est logé par l'entreprise, chemin Roques à Toulouse. Plus tard, quand la retraite viendra et que les enfants seront tous partis, ses parents construiront leur maison chemin des Ramiers dans la zone maraîchère des Quinze Sols à Blagnac.

C'est un homme très actif. Il fait des « à-côtés » pour gagner un peu plus et cultive son jardin, souvent avant de partir au travail. Le dimanche, il va à Saint-Sernin où il retrouve ses copains ou les réfugiés de la *Retirada* à la Bourse du travail.

Sa mère Lucienne pense toujours à son fils Jeannot : « Je me demande si tu manges bien, si tu dors bien... » et lui, pour la taquiner, écrit : « Maintenant que je ne suis pas là, tu vois, cela ne marche pas ! »

En fait, c'est elle qui assure l'intendance, et ses activités domestiques lui prennent presque tout son temps. Elle est aidée par sa fille Monique et se plaint peu sauf



*Photo aérienne
du chemin
Roques.
1961*

pour regretter des déplacements qui coûtent de l'argent et lui semblent être une petite « trahison » face à la situation de Jeannot.

Laurent, son frère aîné, dont Gérard Jean se sent proche, est de santé fragile. Le jeune homme travaille chez JOB et ses occupations sont peu passionnantes, alors il profite pleinement de son temps libre et vit ardemment sa jeunesse.



*Monique,
Charles et
Laurent
dans la cour
de leur maison.
Retour
de la pêche
(négatifs trouvés
dans la valise)*

Sa sœur Monique a 19 ans au moment de son départ mais d'après sa mère, elle s'amuse comme une petite fille. Elle va donner un coup de main à sa grande sœur à Blagnac, elle aide sa mère aux soins du ménage et du jardin. Elle communique avec son frère Jeannot en dictant de gentilles lettres, écrites par sa sœur.

Sa petite sœur Nicole est scolarisée. À peine quatorze ans, elle est pleine de vie, très active, même si elle n'aime pas trop l'école. Elle et sa mère sont les plus fidèles correspondantes de Gérard Jean.

LE PARCOURS MILITAIRE DE GÉRARD JEAN FANO

En 1955, il a 18 ans et comme tous les Français de sexe masculin il est recensé par les services de la mairie de Toulouse. Un an plus tard, il est convoqué devant le Conseil de révision de la Haute-Garonne qui, après visite médicale, le déclare apte au service actif. En 1957, il est convoqué pour une série de tests psychotechniques appelés les « trois jours » à Auch, à la caserne Lannes, comme tous les garçons de notre région. À l'issue de ces tests il est orienté vers le Génie militaire.

Dans l'attente de son incorporation, il a travaillé comme manœuvre chez un artisan

Ordre de convocation sous les drapeaux (valise de GJF)

N° 1035 DE LA NOMENCLATURE GÉNÉRALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
GUERRE - AIR - MARINE (1)

ORDRE DE CONVOCATION SOUS LES DRAPEAUX
(RÉSERVISTES - PRÉ-ORIENTATION) (2)

A CONSERVER ET À PRÉSENTER À L'ARRIVÉE AU CORPS

TITRE
DONNANT DROIT AU TRANSPORT
SANS PAIEMENT PRÉALABLE
SUR LES LIGNES DE LA S. N. C. F. POUR UN VOYAGE ALLER ET RETOUR SUR LE PARCOURS INDICÉ ET SANS DÉLIVRANCE DE BILLET.
OFFICIERS : 1^{re} CLASSE.
AUTRES PERSONNELS : 2^{de} CLASSE (SANS FACULTÉ DE SURCLASSEMENT)

573102470A FANO GERARD | 18, CH. ROQUES. TOULOUSE. H-G

ADRESSE (S'ÉCRIRE EN NOIR)
N° IMM. ou RCT: GRADE:

PAR ORDRE DU MINISTRE, IL EST PRESCRIT AU TITULAIRE DU PRÉSENT ORDRE DE SE PRÉSENTER
LE 22 AOÛT 1957 À 8 HEURES

A

CENTRE DE SELECTION
D'AUCH GERS
CASERNE LANNES

POUR Y ACCOMPLIR (1) { UN STAGE DE PRÉ-ORIENTATION { OBLIGATOIRE
UNE PÉRIODE D'ÉMERGENCE { VOLONTAIRE (1)

DE 3 JOURS (1) *Rayer la mention inutile*

AVIS POUR LA POSTE En cas d'absence du destinataire, la Poste n'a pas à faire suivre le présent ordre qui doit faire retour à l'Autorité Militaire qui l'a émis, dans les mêmes conditions que les communications relatives au service militaire. Si l'agent des Postes possède quelques renseignements sur la nouvelle adresse du destinataire, il est prié d'en indiquer dans la case réservée à cet effet au verso du présent ordre.

FORMAT 16 x 14

DATE ET CACHET DE L'ORGANISME QUI A ÉTABLI LA CONVOCATION

IMPORTANT

1^{er} À L'ALLER ET AU RETOUR FAIRE TIMBRER CI-CONTRE PAR LA GARE DE DÉPART.
2^{de} REMETTRE LE PRÉSENT TITRE À LA GARE D'ARRIVÉE DU VOYAGE RETOUR

GARE DE DÉPART ALLER

GARE DE DÉPART RETOUR

maçon, Raymond Rossi, à Aucamville.

Grâce à l'état signalétique et des services, fournis par le service historique de la Défense à Pau, voici les dates essentielles de sa carrière militaire. Il est appelé à l'activité le 4 janvier 1958, est affecté au 1^{er} régiment Instruction du Génie pour le 31^e régiment du Génie et convoqué au centre de rassemblement de Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales. Le 7 janvier, il arrive à son corps d'affectation en Allemagne. À cette époque, il y avait six contingents d'incorporation par an. Gérard Jean Fano a été incorporé en janvier 1958. Il était donc classé 1958 1 A.

Gérard Jean Fano (à droite) devant les casernes de Spire (Allemagne). Valise de GJF

L'INCORPORATION ET L'ALLEMAGNE

C'est le 5 mars 1958 que débute la correspondance en notre possession entre Gérard Jean, sa famille et ses amis. Ses familiers se plaignent vertement qu'il n'ait pas écrit depuis 2 mois. Le lieu où il se trouve n'est pas cité mais il s'agit de Spire, une ville portuaire fluviale sur le Rhin.



Il y fait ses classes dans une caserne installée très près du Rhin qui ne cesse de monter dans ce printemps neigeux et pluvieux. Dès son arrivée, il reçoit une formation commune de base pendant deux à quatre mois, la F.C.B. À l'issue de ses classes, il est affecté au Génie Militaire et prépare les permis Poids lourds et tourisme. Le sapeur du Génie, tel sera son grade, participe à l'ouverture et à la sécurisation des routes, des ponts, des

postes empruntés par des convois, tout en facilitant l'aide au déploiement des unités de combat.

Sa solde est de 775 anciens francs qu'il estime très faible et des paquets de cigarettes (des troupes qu'il aime moins que ses cigarettes habituelles). Il demande très souvent des mandats et des colis pour manger à sa faim et à son goût : « La soupe n'est pas bonne », « la nourriture ne vaut rien » parsement ses lettres. La vie est spartiate : douches à l'eau froide, lessive effectuée dans son casque, ce qui provoque l'émotion de sa mère.

À cette époque, la durée du service militaire varie constamment ce qui provoque frustration et sentiment d'injustice. À partir de 1957, le séjour sous les drapeaux se stabilise à 28 mois.

LE DÉPART POUR L'AFRIQUE DU NORD



*Carte postale
de Marseille
envoyée par GJF.
Valise de GJF*

Dès le 19 mars 1958, il évoque un départ pour le Maroc ou l'Algérie. Mais il n'avertit pas ses parents de son départ pour l'Algérie soit pour ne pas les effrayer soit parce qu'on ne l'a pas informé avant. Il leur écrit le 2 juin de Marseille et quitte le port sur l'Athos II des Messageries Maritimes, un vieux paquebot et arrive en Algérie le 4 juin à 7 heures du matin.

Il est affecté au camp sous tentes de Sidi Moussa, 25 km au sud d'Alger. Il est un appelé alors qu'il y avait aussi en Algérie des rappelés ou des classes maintenues et des militaires de carrière.



*Gérard Jean
Fano (à gauche)
sur l'Athos II*

UNE GUERRE QUI NE DIT PAS SON NOM

Comme plus d'un million « d'appelés », que fait-il dans un conflit armé loin de chez lui ? Remontons l'histoire. L'Algérie fait partie de l'empire colonial de la France depuis la monarchie de Juillet ; en 1848. Au cœur du Maghreb, elle est la seule colonie française de « peuplement » avec à côté des « indigènes » sujets français, soumis au code de l'indigénat et souvent méprisés, des « colons » ou « pieds-noirs » avantagés par la politique de mise en valeur du pays.

*Carte postale
d'Alger, siège du
gouvernement
et mosquée
Djema-Djedit.
Juillet 1958.
Valise de GJF.*



Cette guerre sans nom, dont il sera victime, on parle de troubles, d'évènements, démarre en 1954 et dure jusqu'en 1962. Elle aboutit, en mars 1962, aux accords d'Évian qui prévoient un cessez-le-feu. Le 3 juillet 1962 l'Algérie proclame son indépendance. La guerre d'Algérie a un bilan très lourd : officiellement plus de 24 000 soldats tués, au moins 60 000 victimes civiles, 141 000 morts dans les rangs du Front de Libération Nationale (FLN) et de l'Armée de Libération Nationale (ALN).

GÉRARD FANO EN ALGÉRIE DE JUIN 1958 À JANVIER 1960

Dès son arrivée en Algérie, Gérard Jean Fano est affecté à la 96^e Compagnie mixte d'équipement et de bennes (CMEB).

*Gérard Jean
Fano devant
les pelleteuses
de la 96^e.
Valise de GJF*



La spécificité d'une telle unité consiste en son équipement lourd qui est déployé sur de multiples chantiers, notamment la construction des pistes nécessaires pour contrôler le territoire mais aussi des infrastructures utilisées par les forces armées – casernements, ateliers, postes fortifiés, etc.

Les grands chantiers auxquels il participe débutent dès juillet 1958. Gérard les qualifie de « durs », voire « très durs » : en montagne, longues journées de travail de 5h du matin à 19h ou 21h, chaleur et poussière de l'été ; la neige d'hiver, les pluies de

printemps sont moins redoutables parce qu'elles occasionnent des pauses dans les travaux.

Il intervient dans plusieurs lieux du Sud algérois

- En juillet 1958, la première mission est à Ben Chicao dans le département de Médéa au lieu-dit La Passerelle, où un pont est construit et des pistes ouvertes.
- Fin septembre, mission à Aïn Dalia (département de Médéa) puis à Souk El Khémis (département de Bouira).
- En 1959, les chantiers s'enchaînent, les reprises se multiplient.
- Hoche (maintenant Khabbouzia) à 180 km de Sidi Moussa, fin janvier, puis avril (département de Médéa)
- À Aïn Bessem fin février (département d'Alger)
- À Souk El Khemis en mars.
- Au piton V 91 (localisation inconnue) en mai avec l'ouverture d'une carrière.
- Retour à Aïn Dalia en juillet.
- En septembre-octobre, deux missions à Karicha dans l'Ouarsenis où Gérard participe à la construction d'un poste militaire puis à Mihoud.



*Gérard Jean
Fano
à Aïn Dalia.
Valise de GJF*

Les travaux auxquels il participe s'inscrivent dans une politique mise en place en 1956 destinée à améliorer la situation du bled, sous-administré, sous-équipé, où les paysans sont très sensibles à la propagande du FLN. Cette politique est reprise par De Gaulle dans le plan de Constantine en octobre 1958.

Gérard Jean Fano va consacrer l'essentiel de son activité en Algérie à la conduite d'un camion benne de la marque Simca. Si nous savons qu'il avait la capacité de participer à des missions de combat contre des rebelles, il n'en dit mot dans sa

correspondance, ni pour les commenter, ni pour parler d'une éventuelle participation.



*Jeannot et son
camion cargo.
Valise de GJF*

LA SECTION ADMINISTRATIVE SPÉCIALISÉE DE DESAIX (SAS)

À partir de novembre 1959 Gérard Jean est affecté à la SAS de Desaix (aujourd'hui Nador) dans le Chenoua. Il s'agit d'un petit massif montagneux, à l'ouest d'Alger, au bord de la Méditerranée qui s'élève à 904 m d'altitude. Deux villes côtières l'encadrent ; à l'est, la station balnéaire de Tipasa, rendue célèbre par Camus, notamment grâce à *Noces à Tipasa*, écrit au milieu des années 1930 ; à l'ouest, la ville de Cherchell, port et site antique.

Dès leur conception, les SAS, elles sont 700 en Algérie, se trouvent confrontées à une double mission : administrative, censée répondre à la sous-administration de l'intérieur de l'Algérie et militaire, par le regroupement et la surveillance des populations. Le Chenoua est une zone d'activité importante des forces rebelles et comportait plusieurs villages de regroupement.



Carte de la SAS du Chenoua avec les travaux des pistes. 6 août 1959. 1H4378/D2 Service historique de la Défense Vincennes. Cliché Claire Khelifaoui.

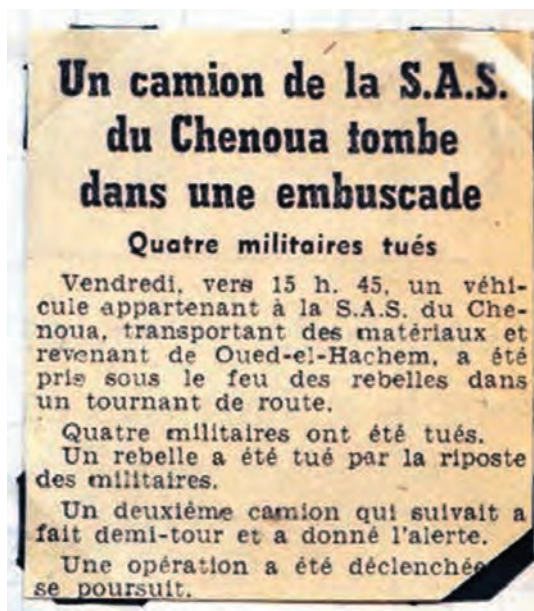
Jeannot arrive le 14 novembre et est pris en charge par la 4e compagnie du 1/23 RIMA (un régiment d'infanterie de Marine), dont les trois quarts sont des Maliens. Peu loquace sur ses activités précises, nous ne pouvons que supposer que ses journées consistaient à faire des allers-retours entre les lieux d'approvisionnement des matériaux pour les chantiers et les sites de construction en particulier la gendarmerie de Dra el Guenina.

Il est bloqué en montagne pour la Noël et se plaint d'être le seul jeune militaire aussi se réjouit-il dans sa lettre du 7 janvier 1960 d'aller dimanche à la compagnie, voir les copains et parler de la quille au cours d'un bon repas. C'est sa dernière lettre en notre possession.

Quelques jours plus tard, le 15 janvier 1960, aux environs de 16 h, il tombe dans une embuscade à faible distance de l'antenne ; il se défend, tue un rebelle, mais les forces sont trop inégales ; les rebelles ont raison de la résistance de Gérard et de ses compagnons, 4 morts. L'alarme est donnée par le convoi suivant qui rebrousse

chemin, s'estimant trop peu armé pour faire face à la situation et par le lieutenant Espasa, responsable de l'antenne de Dra el Guenina qui a entendu la mitraille, s'est rendu immédiatement sur les lieux, a découvert morts et blessés, prévenu Desaix par radio.

Une opération est montée qui ramène les victimes à Desaix puis à l'hôpital de Blida. C'est là que Gérard Fano est identifié par le lieutenant Cheveau et deux hommes de sa compagnie. Gérard a 22 ans et aurait été libérable en avril 1960. Il est le seul homme de sa compagnie décédé durant ses deux années d'affectation.



*Extrait
d'un journal
algérien*

UN JEUNE BLAGNACAIS MORT POUR LA FRANCE LA MORT, LE RAPATRIEMENT, LA CÉRÉMONIE DES OBSÈQUES ET LE RETOUR DE SA VALISE

Dès le 16 janvier sa famille est avisée. Le préfet de la Haute-Garonne reçoit un télégramme du capitaine commandant la 960^e Compagnie mixte d'équipement et de bennes (CMEB) Pierre Lepoil qui lui demande de prévenir son père, Charles Fano, de son décès en opération le 15 janvier 1960. Le télégramme mentionne les condoléances attristées de ses chefs et camarades et indique qu'une lettre de son chef de corps suit. Habituellement, c'est le maire de la commune qui vient informer la famille. On imagine sans peine le chagrin de ses proches dont on sait par leurs innombrables lettres combien ils aimaient leur fils et frère. Le capitaine Lepoil annonce aux parents que Gérard Jean recevra, lors de son inhumation, la croix de la Valeur militaire avec palme et la Médaille militaire.



*Les décorations
de GJ Fano
Cliché PG
(Valise de GJF)*

LE RAPATRIEMENT DU CORPS ET SES OBSÈQUES

Le Capitaine Lepoil transmet deux imprimés à remplir afin de hâter le retour du corps, si tel est leur souhait. Il communique l'adresse du service en France, où le document doit être envoyé après l'avoir fait certifier par le maire du lieu d'inhumation. Le maire de Blagnac, en l'occurrence, puisque selon les désirs de sa famille Gérard Jean sera inhumé dans le cimetière de cette ville. Le choix des parents indique que bien qu'habitant chemin Roques aux Sept Deniers à Toulouse, ils se considèrent toujours comme des Blagnacais. Très vite au cours de la guerre, le transfert des corps devient systématique. Seuls quelques régiments spécialisés et de métier ont gardé un cimetière militaire en Algérie.

Une lettre datée du 22 février avise M. Fano et en parallèle le maire de Blagnac que la dépouille mortelle de Gérard Jean, est arrivée au dépôt mortuaire de Toulouse au quartier Compans et que le corps sera remis le 26 février 1960 à 8 heures au maire de Blagnac. La lettre précise que « les autorités municipales sont chargées des opérations d'inhumation ».

Les obsèques de Gérard Jean eurent lieu à Blagnac le 27 février 1960 et c'est dans

La Dépêche
du Midi 29
février 1960
(valise de GJF)

Locale TROIS — Lundi 29 février 1960

DAVILA Banlieue

— BLAGNAC —

Les émouvantes obsèques d'un jeune blagnacais mort pour la France

SAMEDI, à 10 h. 30, ont été célébrées à Blagnac les obsèques de l'un de nos enfants, Gérard Fano, mort à l'âge de 23 ans, en héros, sur la terre algérienne.

Une chapelle ardente avait reçu, vendredi, au domicile de la famille à Blagnac, le corps du jeune soldat qui fut veillé par toutes les organisations d'anciens combattants, de résistants, de déportés et de victimes de la guerre.

Tandis qu'à 10 h. 30, les glas invitaient la foule à se presser sous les voûtes de l'église paroissiale, une « Caraville » survolait lentement très bas, les lieux saints, et le cercueil drapé du drapeau tricolore français d'or, prenait place entre deux haies d'honneur au sein du transept.

Dès son arrivée, la sonnerie aux champs éclata. M. l'abbé Manières, curé de la paroisse, recut la dépouille de l'enfant de Blagnac et commença l'office des morts.

Après la messe, en présence d'une foule nombreuse et profondément émue, le cercueil fut déposé sur la place où il fut entouré des enfants des écoles avec leurs directeurs, des membres de la famille et d'un détachement des transmissions au garde à vous. C'est là que Gérard Fano recut de la part de ses chefs directs et du gouvernement de la République, le dernier hommage que l'on doit à son héros, à son courage, à sa conduite exemplaire.

D'une voix brisée, le capitaine Roussel lut le message adressé à la famille par le commandant de la 960e C.M.E.B., à laquelle appartenait le jeune soldat blagnacais :

« C'est, dit-il, avec une profonde tristesse que je vous adresse mes condoléances les plus sincères pour le deuil qui vient de vous frapper. Je sais qu'il n'est pas de paroles pour consoler et pourtant je voudrais vous dire combien la mort de votre fils Gérard a été douloureusement ressentie par mon unité tout entière.

« Affecté à la 960e C.M.E.B., après sa période d'instruction en Allemagne, je l'avais accueilli à son arrivée en Algérie en juin 1958. Il participa depuis, presque sans relâche, à tous les chantiers ouverts par la compagnie. Ces dix-neuf mois passés sous mes ordres, m'étaient appris à le connaître et à l'apprécier.

« Jamais il ne cessa de me donner satisfaction, faisant toujours preuve de bonne humeur, d'un courage à toute épreuve et d'une conduite exemplaire.

« Détaché à la section administrative spécialisée du Giennois, depuis quelques semaines, votre fils était là encore acquis l'estime de tous. Par son travail opiniâtre, il participait pleinement à l'œuvre de pacification entreprise dans cette région.

« Le 15 janvier, alors qu'il conduisait son véhicule, Gérard Fano trière. Faisant feu bravement aux assaillants, il devait succomber sous le nombre, après avoir abattu un hors la loi et grièvement blessé un chef rebelle.

« Il lui sera remis lors de son inhumation, la Croix de la Valeur militaire avec palme et la Médaille militaire.

« Croyez, monsieur et madame, à la peine immense qui m'envenime ainsi que les officiers, sous-officiers et sapeurs de l'unité. Soyez sûrs que son souvenir sera pieusement conservé tant sa conduite fut exemplaire pour tous.

« Veuillez agréer l'assurance de ma compassion très réelle à votre chagrin. »

Puis, épinglant les deux symboles de l'héroïsme sur le cercueil, le capitaine Roussel, plus ému encore, lut la citation de Gérard Fano :

« Sapeur animé des plus belles qualités techniques et militaires, ayant participé presque sans relâche, depuis dix-neuf mois aux différents chantiers du corps d'armée d'Alger : pistes d'Alin Dahila et de Sout el Khremis, en 1958 ;

« Pistes de Mihoub, de l'Atlas bldien, de Kericha, en 1959 ;

« A trouvé une mort glorieuse le 15 janvier 1960, dans le massif du Ghenoua. Tombé dans une embuscade meurtrière, a fait face avec bravoure à l'assaillant, abattant un rebelle avant de succomber sous le nombre. »

A 11 h. 40, tandis que le corbillard disparaissait sous les gerbes offertes par la municipalité, le réseau, l'E.D.F. — nous en passons, hélas ! — qu'une section du 303e régiment des transmissions formait une haie d'honneur, le cortège, lentement, s'ébranla en direction du champ de repos.

Nous remarquons alors dans la foule touchée par une immense douleur familiale, la présence de M. Puig, maire de Blagnac, de tout le corps municipal, de MM. les directeur et directrice de nos écoles avec leur délégation ; des officiers représentant le général commandant la subdivision ; de tous les présidents de nos sociétés locales avec leurs emblèmes ; du corps local de la gendarmerie ; de MM. Corréas, chef de cabinet, représentant M. le préfet de la Haute-Garonne ; Raymond, adjoint au maire de Colomiers, représentant M. Montel, président du conseil général ; Mathieu, représentant M. Bazergues, maire de Toulouse ; d'une délégation très importante de l'E.D.P., etc.

La cérémonie prenait fin au cimetière peu après, et toute la population de Blagnac venait assister les infortunés parents accablés de douleur de ses vifs sentiments de sympathie.

Que Mme et M. Fano, que toutes les personnes éprouvées par ce deuil excessivement cruel, trouvent ici l'expression des sincères condoléances de « La Dépêche du Midi ».

— G. S.

Du 1^{er} a

Codeco

FOUET, à Fronton - PERIES.

Daux

CINEMA. — Mardi 1^{er} mars « Les Frères Rico ».

Fenouillet

FETE LOCALE. — Réunion du Comité des fêtes, ce soir lundi à 21 heures, salle de la mairie.

Grenade

CINÉ « LE FOYER »

Mardi 1^{er} mars, 15 h. - 21 h.

« Le Fidèle Vagabond »

Grand film en technicolor

COUPURE DE COURANT.

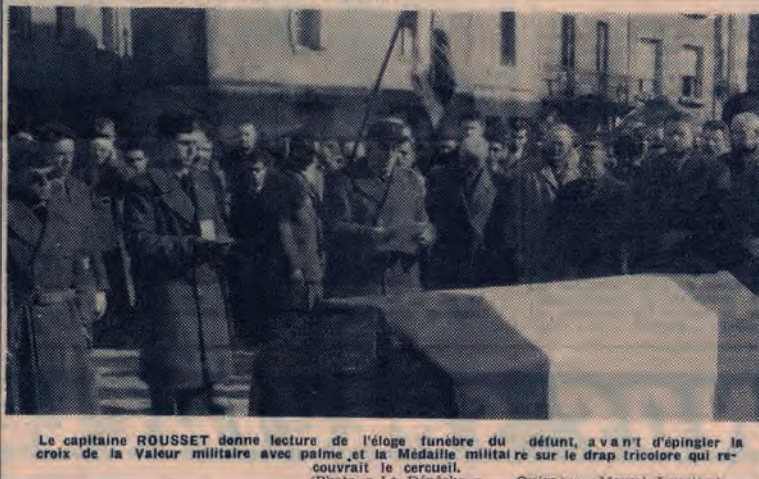
L'Electricité de France informe les abonnés de la commune de Blagnac que le courant sera coupé de 8 heures à 18 heures :

Mardi 1^{er} mars, rue des Souris ;

mercredi 2 mars, rue Pasteur, r. Abbé-Cazenave, rue Saint-Exupère ;

jeudi 3 mars, rue des Souris, rue Saint-Exupère ; vendredi 4 mars, rue Pasteur.

Le courant sera remis sans préavis.



Le capitaine ROUSSET donne lecture de l'éloge funèbre du défunt, avant d'épingler la croix de la Valeur militaire avec palme et la Médaille militaire sur le drap tricolore qui recouvrait le cercueil.

La Dépêche du Midi, édition de la Haute-Garonne du lundi 29 février 1960, section des locales, que la population lit le récit de ses obsèques en l'église de Blagnac. Le long article, conservé dans la valise, porte comme titre « Les émouvantes obsèques d'un jeune Blagnacais mort pour la France ». Les photos de la cérémonie et le texte de l'article évoquent une grande affluence des Blagnacais venus lui rendre hommage

aux côtés de sa famille, de ses amis et des autorités civiles et militaires. L'article nous apprend qu'une chapelle ardente avait été dressée la veille, le 26 février, au domicile de ses parents et qu'une délégation d'anciens combattants, résistants, déportés et victimes de guerre avait veillé toute la nuit le corps du jeune défunt. Le 27 février au matin, à 10 H 30, le cercueil est accueilli à l'église recouvert du drapeau tricolore frangé d'or alors qu'au même moment une Caravelle survole l'église. Le glas sonne. L'abbé Manières, curé de la paroisse, mène l'office des morts. Après la messe, le cercueil de Gérard Jean est déposé sur la place de l'église, entouré des membres de sa famille, des enfants des écoles et de leurs directeurs et d'un détachement du 805e régiment des Transmissions au garde-à-vous. Le capitaine Rousset lit le message adressé à la famille par le capitaine Lepoil et épingle sur le drap tricolore la Croix de la Valeur militaire avec palme et la Médaille militaire en lisant la citation de Gérard Fano :

« Sapeur animé des plus belles qualités techniques et militaires, ayant participé presque sans relâche depuis dix-neuf mois aux différents chantiers du corps d'armée d'Alger : pistes d'Ain Dahlia et de Souk el Khremis en 1958 ; pistes de Mihoub, de l'Atlas Blidien, de Karicha en 1959 ; a trouvé une mort glorieuse le 15 janvier 1960 dans le massif du Chénoua. Tombé dans une embuscade meurtrière, a fait face avec bravoure à l'assaillant, abattant un rebelle avant de succomber sous le nombre »

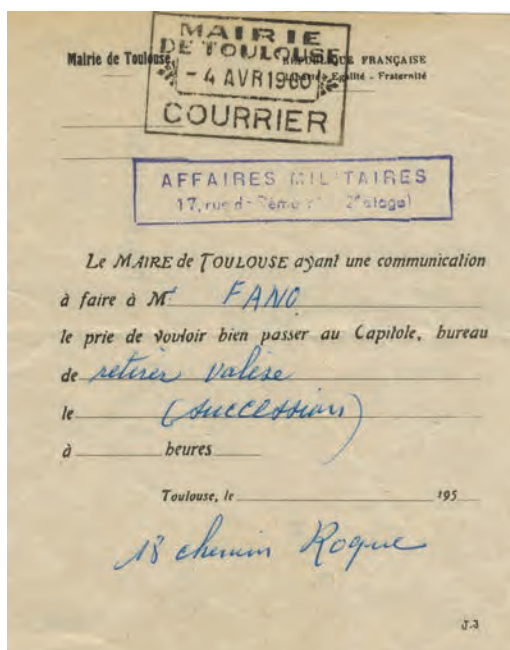


Photo des obsèques (cliché La Dépêche du Midi)

Les élus sont nombreux à assister à la cérémonie. En premier lieu le maire de Blagnac, Jean-Louis Puig, entouré de tout le conseil municipal et des directeurs des écoles, le chef de cabinet du préfet, M. Corrèges, l'adjoint au maire de Colomiers et membre du Conseil Général, M. Raymond, un représentant du maire de Toulouse. Bien évidemment les autorités militaires sont présentes ainsi que les sociétés locales.

Le titre de « Mort pour la France » est accordé à Gérard Jean le 26 mars 1960 par une décision du ministre des Armées en vertu de la loi n° 55-1074 du 6 août 1955.

Enfin, la mairie de Toulouse avise M. Fano le 4 avril 1960 que la valise militaire



Avis de la mairie de Toulouse (valise de GJF)

de son fils est arrivée au Capitole et qu'il veuille bien passer la chercher. C'est cette même valise qui a été remise à Blagnac Histoire et Mémoire. Ses parents ont laissé toutes ses affaires à l'intérieur comme elles avaient été rangées ; ils y ont rajouté les courriers officiels reçus chemin Roques et les lettres qu'il leur avait écrites. La valise a été conservée intacte par sa famille, sa mère, puis après son décès, sa sœur Nicole et ses enfants pendant 60 ans.

À Blagnac, quatre de nos concitoyens sont décédés en Algérie :

FAVRESSE André, né le 01-03-1933, Mort pour la France le 28-01-1956 à 22 ans.

LAPOUTGE Robert, né le 15-05-1931, Mort pour la France le 29-3-1958 à 26 ans.

FANO Gérard, né le 16-11-1937, Mort pour la France le 15.1.1960 à 22 ans.

GORCE Louis, né le 15-11-1937, Mort pour la France le 11-03-1962 à 24 ans.

Leurs noms figurent sur le monument aux morts de la ville de Blagnac.

Tout au long de nos recherches, cette valise si précieusement gardée pendant six décennies, nous a guidés pour faire revivre, par l'écriture historique, ce passé à la fois si proche et si lointain. Nous avons pris conscience que nous sommes les héritiers de la guerre d'Algérie. En effet, plusieurs membres de BHM sont des appelés de cette guerre, d'autres ont pleuré la perte d'un être cher, une autre encore a vécu près du massif du Chenoua dans l'immédiate après-guerre. Cette valise a évoqué et réveillé le passé de nos adhérents et vraisemblablement cela sera le cas de nos lecteurs. Mais nous avons conscience que cette mémoire dont nous sommes héritiers ne représente pas la mémoire de toutes les personnes concernées : les rapatriés et les harkis et aussi les Algériens et les indépendantistes.

Alors que se profile le soixantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, nous espérons avoir fait œuvre utile, vers l'histoire et l'apaisement et dans le respect de ceux qui sont morts.

MERCI à Sandrine Buche, à sa sœur et ses frères de nous avoir confié la valise de leur oncle. Votre confiance nous honore et nous touche.

SOURCES

Services historiques de la Défense, Vincennes

Archives d'Outre-Mer à Aix-en-Provence

Service historique de la Défense à Pau

Archives départementales de la Haute-Garonne

Carte de l'implantation des Unités : les services historiques du ministère de la Défense

La Dépêche du Midi

REMERCIEMENTS

Que toutes les personnes et les institutions dont les noms suivent trouvent ici les profonds remerciements de Blagnac Histoire et Mémoire

Sandrine Buche, Nadine Savignac, Roger Néra et Michel Néra

Françoise Beziat-Dumoulin

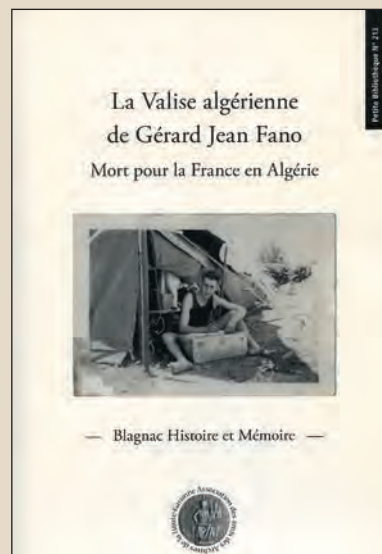
Émile Espasa

Claude Grandjacques

Claire Kelfaoui, assistante de recherche
Henriette Picherit
Archives municipales et état civil : Blagnac, Daux, Toulouse
FNACA, section de Blagnac
Les Amis des Archives de la Haute-Garonne
Service historique de la Défense à Pau
Souvenir Français, section de Blagnac, qui apporte son soutien à cette publication
dans le cadre des 25 ans du Comité de Blagnac du Souvenir Français.

Des questions ?

Si cette évocation a suscité chez vous des questions particulières sur cette période et/ou la vie des jeunes appelés, vous trouverez plus de développements dans le livre que nous éditons aux Éditions des Amis des Archives Départementales de la Haute-Garonne et que vous pouvez vous procurer auprès de notre association.



La revue spéciale
GOUVERNER BLAGNAC
du Moyen âge à nos jours
est disponible dans vos kiosques

La création de la SEMIB et de la ZAC du Ritouret

par *Michel Marbehan*

Dans son numéro de novembre 2020, Blagnac Questions d'histoire, publie un article très intéressant sur la géothermie. En fin d'article, je fais partie des personnes remerciées mais on m'attribue un poste que je n'ai jamais occupé : « Directeur général de la SEMIB ». Je l'ai signalé à l'association qui m'a demandé si je ne pourrais pas proposer un article sur l'histoire de la SEMIB. J'ai choisi de raconter pourquoi la SEMIB a été créée en 1974.

LA CRÉATION DE LA ZAC DU RITOURET (ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE)

En 1972, la municipalité de Blagnac est sollicitée par les services de l'État pour réaliser une ZAC sur les terrains situés entre la route de Grenade et la zone de l'aéroport.

Le maire, Jacques Puig, est très inquiet en observant ce qui se passe dans les ZUP (Zone à Urbaniser en priorité), mais le hasard des rencontres le conduit à prendre contact avec la société AEPRAC (Animation Études et Programmation Pour la Réalisation d'Aménagements Concertés). Cette société est alors basée à Aix-en-Provence, elle assiste des communes pour la réalisation de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). Lors d'une visite sur place et d'une rencontre avec le maire d'une commune qui utilise les services de l'AEPRAC, le maire et deux de ses adjoints Jean Maga et André Fidenci sont intéressés par les méthodes de l'AEPRAC et invitent Arnaud Deries gérant de la société et moi-même, responsable des opérations, à venir voir à Blagnac, s'ils peuvent assister la commune pour la réalisation de cette ZAC.

Cette visite a eu lieu en janvier 1973. C'est le début d'une collaboration qui durera plus de trente ans.

L'année 1973 a permis d'approfondir les études en liaison avec les services de la préfecture et de la direction départementale de l'équipement. Ainsi la ZAC est créée par arrêté préfectoral du 11 décembre 1973. Il faut savoir qu'en plus de l'assistance à la commune pour l'étude et la réalisation d'une ZAC, l'AEPRAC propose la création d'une société d'économie mixte pour la construction de logements dans la ZAC. La SEMIB (Société d'Économie Mixte Immobilière de Blagnac) est constituée le 23 janvier 1974.

POURQUOI UNE ZAC ET UNE SEM ?

La procédure de ZAC a été mise en place à la suite de la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967 publiée au Journal Officiel le 3 janvier 1968. Cette procédure apporte de la souplesse par rapport aux anciennes ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité) qui avaient été créées en 1958 pour faire face aux besoins considérables de logements. Alors que le programme des ZUP voulait éviter de créer des cités-dortoirs, elles restent finalement des secteurs souvent très marqués par une

architecture très standardisée (le « chemin de grue »), avec une surreprésentation de l'habitat social. Les ZAC ont trois modes de réalisation : la concession à une société d'économie mixte d'aménagement (comme la SETOMIP ou OPPIDEA), la réalisation par la commune ou une convention avec un opérateur privé.

L'AEPRAC met ses compétences au service des communes qui restent maîtres d'ouvrage des opérations d'urbanisme. Cela signifie que l'AEPRAC propose les décisions à prendre et la commune décide si elle est convaincue par les arguments. L'AEPRAC propose d'organiser les nouveaux quartiers (ZAC) en assurant la qualité de l'environnement, la diversité sociale et l'équilibre budgétaire.

Ainsi les nouveaux quartiers seront plus verts, avec des parcs ouverts, des pistes cyclables et des cheminements piétonniers. Les logements seront répartis entre immeubles collectifs et maisons individuelles, et entre locatifs et accessions à la propriété. Le coût des études, des acquisitions de terrains, des travaux d'aménagement, les frais financiers seront couverts par les prix de vente des terrains à bâtir (ce sera le cas pour la ZAC du Ritouret et celle du Grand Noble).



*Place des
Marronniers et
au fond le parc
du Ritouret avec
les arbres
nouvellement
plantés en 1981
(Cliché :
Josette Hospital)*

La création d'une société d'économie mixte qui produira des logements dont les prix et le mode de financement seront accessibles à des familles aux revenus modestes favorisera la diversité sociale. Ce sera le rôle de la SEMIB (Société d'Économie Mixte Immobilière de Blagnac dont la majorité du capital social est détenu par la commune).

Ainsi, la commune dispose de deux outils pour organiser son développement urbain : l'AEPRAC pour l'assister dans l'étude et la réalisation de la ZAC et la SEMIB pour construire des logements en copropriété ou individuels en favorisant la mixité sociale. La SEMIB sera elle-même assistée dans son rôle de maître d'ouvrage par la société AEPRIM.

En 1973, le quartier contient déjà plusieurs programmes de logements : Les HLM de la Cité Jardin de Coucourou et des Baradels mais aussi des lotissements d'individuels et le collège Henri Guillaumet et son gymnase. De plus le programme de la SAMAI sur le quartier des Cèdres vient d'être autorisé par la DDE.



*Immeuble solaire
Allées Flandres-
Dunkerque,
début des années
1980.
(Cliché :
Josette Hospital)*

Les premières constructions de logements dans le cadre de la ZAC sont donc des immeubles collectifs et des maisons individuelles réalisés par la SEMIB de part et d'autre de l'avenue des Pins et assurant la liaison entre les constructions situées au nord de la route de Cornebarrieu et le futur parc du Ritouret situé au sud. Ce sont environ 300 logements qui seront construits sur cette première tranche.

Ces logements sont isolés thermiquement (contre-cloisons et double vitrage) et les immeubles collectifs sont desservis par le réseau de chaleur produit par la géothermie (voir l'article de BQH n° 60). Les terrains entre les immeubles sont aménagés en espaces verts traversés par des cheminements piétonniers et des pistes cyclables afin de permettre une bonne relation entre les quartiers nord et le parc du Ritouret. Ces principes ont été appliqués pour les autres programmes réalisés ultérieurement, mais malheureusement certains ont maintenant disparu. La SEMIB a continué son action pendant près de trente ans dans les ZAC du Ritouret puis du Grand-Noble et même en centre-ville, mais elle a été remplacée en janvier 2000 par la Sem Blagnac Constellation. Celle-ci est devenue SEM Constellation en juin 2005 et depuis a été remplacée par OPPIDEA qui officie toujours.

Josette Hospital

au service de la culture, de la presse et de la mémoire

par Annie Thomas

Josette Hospital, créatrice de la Ludothèque de Blagnac et ancienne correspondante de La Dépêche du Midi, a fait don à Blagnac Histoire et Mémoire des photographies prises dans l'exercice de son travail au début des années 1980. C'est lors d'une visite chez Suzanne Béret, notre présidente émérite, que ce don a été effectué. Nous l'en remercions profondément. Grâce à cette collection, c'est une partie de notre histoire commune qui surgit devant nos yeux. Nous lui avons laissé la parole pour évoquer ce geste et les grands moments de sa carrière.

Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Née à Agen et Blagnacaise depuis 1980, j'ai créé la ludothèque de Blagnac en 1981 que j'ai dirigée jusqu'en 2016 et assuré pendant environ deux ans le rôle de correspondante de presse pour la Dépêche du Midi aux côtés de M. Kermel, ancien directeur de l'école Jean Moulin 1.

Créer un nouveau service au sein des services culturels de la ville demandait une bonne connaissance du territoire que je n'avais pas. L'occasion d'y remédier me fut offerte par le directeur de la rédaction de la Dépêche du Midi, Louis Grasset. Il recherchait une ou un correspondant de presse pour alléger la lourde tâche assurée par M. Kermel.

Vous avez donné à notre association, un fonds de photographies prises alors que vous étiez correspondante de La Dépêche du Midi à Blagnac dans les années 1980. Pourquoi ce geste ?

Au cours de ma vie professionnelle, la conservation du patrimoine culturel a toujours été au centre de mes préoccupations. À l'occasion d'un rangement de mes archives personnelles j'ai redécouvert des pellicules, des photos et des articles remontant aux années 1981 et 1982, années pendant lesquelles j'ai été correspondante de la Dépêche du Midi. Même si ces documents n'ont qu'une moindre importance, ils font partie de l'histoire de Blagnac et à ce titre je ne pouvais en être l'unique propriétaire. Voilà pourquoi j'ai pensé en faire don à votre association qui fait un formidable travail de



Challenge Auzié, 1982, Gérard Bapt, député, remet les décorations. (Cliché Josette Hospital)

mémoire. Je ne pensais pas qu'un jour je ferais partie de cette mémoire !

Quel souvenir gardez-vous de cette mission et quels évènements vous ont le plus marqué ?

Un excellent souvenir ! J'étais au fait de l'actualité locale, je devais traiter de sujets qui m'étaient totalement inconnus et pour lesquels ma curiosité naturelle trouvait entière satisfaction. Deux évènements ont marqué ma mémoire. Le premier concernait une tempête qui s'était abattue sur la ville et qui avait décollé tout un pan de mur d'un immeuble solaire, fleuron de la technologie énergétique et grande fierté locale. Pour éviter un désastre fatal, une solution d'urgence a dû être prise : le mur avait été maintenu à la façade par une corde qui entourait tout l'appartement ! Une simple corde venant au secours du nec plus ultra d'une architecture solaire, ça ne s'invente pas et surtout, on ne peut pas l'oublier. Moi qui ne signais jamais mes articles, j'ai dû signer celui-ci qui est passé à la une de la Dépêche !



*La tempête
à Blagnac,
novembre 1982.
(Cliché Josette
Hospital)*

Le deuxième sujet dont je me souviens avec amusement concernait le local de la ludothèque que l'équipe pédagogique de l'école Jean Moulin souhaitait récupérer. Nous étions logés à cette époque-là à l'école Jean Moulin 1 dont l'entrée se trouvait place de la mairie. Le temps passait, l'échéance d'un déménagement arrivait à grands pas, toujours pas de local de remplacement en vue, il fallait agir. J'ai profité de l'opportunité d'être correspondante de la Dépêche pour écrire un article intitulé « 350 enfants en quête de local » ! Pour couronner le tout, j'ai eu la chance que cet article soit illustré par le célèbre dessinateur de presse Jiho. Il avait représenté un escadron de petits Indiens à cheval dont le chef criait dans une bulle « Avec moi mes braves !!!! ». Cet humour n'a pas fait l'unanimité mais finalement, a bien servi la cause de la ludothèque.

Comment définiriez-vous le rôle d'une correspondante de presse dans une petite ville ?

Le correspondant de presse, qui est rarement un journaliste, est l'œil, l'oreille et la plume d'un journal. Il doit rendre compte de l'actualité locale. Que la ville soit plus ou moins grande, le correspondant de presse joue un rôle important. Il assure sur tous les fronts : politique, économique, social, culturel, sportif ...

Je pense que c'est un vrai métier, même si je l'ai pratiqué en dilettante. Son rôle ne se limite pas à diffuser des informations. Il doit développer un réseau d'informations,



*L'équipe de hockey féminin de Blagnac, mars 1982.
Cliché Josette Hospital.*



*Rencontre de judo à Blagnac, 1982.
(Cliché Josette Hospital)*

s'introduire dans les coulisses de la ville, être à l'affût du moindre évènement, pour fidéliser les lecteurs et assurer une information quotidienne.

Cette définition n'est peut-être plus d'actualité car il y a presque 40 ans que j'assurais cette fonction. Aujourd'hui, la presse écrite est en perte de vitesse, les jeunes journalistes ont du mal à s'insérer dans la vie professionnelle et le rôle de correspondant de presse ou plus exactement de CLP (correspondant local de presse) est en pleine mutation, que va-t-il advenir de ce métier ?

Revenons à la ludothèque dont vous avez été la créatrice et la première responsable, comment ce projet a-t-il vu le jour ?

Ma première rencontre professionnelle avec le jeu a eu lieu lorsque je travaillais dans le magasin de jeux, jouets et livres pour enfants « À cloche pied », rue Croix Baragnon à Toulouse. Ce type de magasin, dont le concept était assez novateur à l'époque, proposait des articles de qualité où la fabrication traditionnelle côtoyait

la création contemporaine et où l'association du livre et du jeu s'inscrivait dans une démarche naturelle d'éveil et de pédagogie. C'est au cours de ces années-là que j'ai entendu parler des ludothèques qui avaient fait leur apparition en France, à la fin des années 60. Pour moi, ce fut la révélation. Dès lors j'ai commencé à m'informer et à visiter les plus connues dont celle du Luxembourg à Paris. Il n'était plus question de vente mais de prêt de jeux et de jouets ! Adieu le client roi et bienvenu à l'usager adulte ou enfant à qui j'allais offrir plaisir et principe de citoyenneté. Un plaisir partagé ou non de jouer, mais jouer selon le respect de règles préétablies ! J'étais séduite mais il allait falloir convaincre des financeurs privés ou publics.

J'ai commencé à faire le tour de comités d'entreprises et comme je venais d'arriver à Blagnac, je me suis tout naturellement adressée à la mairie de notre ville. C'est grâce à l'ouverture d'esprit et à la confiance que m'a accordée Gisèle Penna, adjointe à la culture de l'époque, que la ludothèque a intégré le service culturel de la ville et s'est installée dans les locaux de l'école Jean Moulin 1. C'est en 1981 que j'ouvrais ce nouveau service au public. Je proposais d'une part : des activités ludiques aux enfants des écoles Jean Moulin 1 et 2 pendant l'interclasse de la mi-journée. D'autre part je proposais du prêt de jeux, et du jeu sur place, aux Blagnacais de 6 à 77 ans.... en fin de journée et le mercredi après-midi. Je prêtais et livrais également des « sacs » de jeux aux écoles maternelles. Une façon de faire découvrir de « vrais » jeux aux enseignants, qui différaient des jeux dits « pédagogiques » utilisés généralement par les écoles.

Ce fut pour moi une période de découvertes et d'expérimentations extraordinaires. Pour les enfants, c'était Noël chaque fois que de nouveaux jeux étaient livrés. Ils m'aidaient à déballer les cartons et nous allions, de concert, essayer les jeux sportifs ou non dans la cour de l'école. Nous faisons des parties endiablées de hockey sur patins à roulettes, de jokari... De temps en temps, comme c'était l'époque du « smurf » ancêtre du hip-hop, nous nous installions dans le couloir de l'école avec une « radio cassettes » et les jeunes m'offraient un spectacle hors du commun, sur

*Rires et jeux
à la ludothèque.
Janvier 1982 -
(cliché Josette
Hospital)*



le linoléum qui offrait une glisse exceptionnelle ! Un grand moment de défoilement après la journée scolaire qui venait de se terminer et avant de commencer un jeu de société qui allait demander un peu de concentration !

La ludothèque est restée à l'école Jean Moulin jusqu'en 1988 pour s'installer ensuite à Odyssud. Désormais elle allait connaître un développement exceptionnel grâce

à cette nouvelle structure dont la proximité artistique et culturelle offrait des perspectives illimitées. Tout en enrichissant le fonds de jeux et jouets, je proposais des animations en lien avec la programmation d'Odysud qui offrait au jeu toute sa dimension culturelle.

Depuis la création de la ludothèque, j'avais développé un réseau riche de ludothécaires français et étrangers, fabricants de jeux et jouets, artistes utilisant le jeu comme source d'inspiration, organisateurs de manifestations ludiques (salons, festivals...) et musées. Lorsque la ludothèque s'est installée à Odysud, même si elle occupait le plus petit espace du bâtiment, elle sortait régulièrement de sa « tanière » pour investir la salle d'exposition, l'atelier de la médiathèque, le hall et le parc d'Odysud.

Je proposais des expositions où l'art et le jeu entraient en résonnance. Je travaillais en partenariat avec des musées comme le centre Georges Pompidou, la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, le Sportmuseum Vlanderen de Leuven en Belgique mais aussi des associations comme Artesens à Aix-en-Provence et Tous en jeu à Toulouse ainsi qu'avec des artistes plasticiens, chorégraphes et musiciens. La ludothèque organisait aussi des animations en lien avec les manifestations de la médiathèque, les spectacles et expositions d'Odysud, les artistes en résidence.

Le temps passait, les conditions de travail changeaient, les outils aussi, la ludothèque s'est mise au diapason. Avec l'aide de ma collègue Noémie Birien, d'un jeune doctorant en informatique et d'un prestataire extérieur, nous avons initié et réalisé une base de données collaborative pour les ludothèques françaises. Cet outil appartient aujourd'hui à l'association des ludothèques françaises.

C'est grâce à la richesse d'un tel environnement que la ludothèque trouve aujourd'hui sa place sur la première marche d'accès à la culture pour tous.

Voilà pourquoi j'ai pratiqué ce métier pendant plus de 30 ans sans la moindre lassitude, avec l'impression d'avoir vécu plusieurs vies au cœur d'une seule profession.

En 2016 je partais à la retraite avec des souvenirs plein la tête et un sentiment de mission accomplie : la ludothèque avait triplé sa surface, son équipe s'était étoffée, elle était passée de 1 à 6 personnes, son fonds de jeux était un des plus importants de la région. Noémie Birien me succédait à la direction. Je ne pouvais pas être plus comblée !

Hommage à Jacques Puig

par *Suzanne Béret et Monique Izaga*

Jacques Puig, maire de Blagnac de 1965 à 1996, nous a quittés le 3 juin dernier. Nous lui rendons hommage non seulement parce que cet homme si attachant le mérite, mais aussi pour mieux faire connaître sa personnalité et son œuvre aux jeunes générations et aux nouveaux arrivants.

Second d'une fratrie de trois, il est né à Montauban le 9 février 1934. Sa sœur, Huguette vit toujours, son frère, Robert, est décédé en 2019. Il a suivi sa scolarité primaire à Blagnac, reconnaissant envers un de ses instituteurs, il sera le premier à se joindre aux anciens élèves pour qu'une école porte le nom de Louis Weidknet ; a fait partie de la Musique municipale, a joué brillamment au rugby et n'a pas oublié tous les amis qu'il y a rencontrés.

Aujourd'hui, marié, père de deux enfants, il vivait une paisible retraite quand la maladie l'a rattrapé.

Lorsqu'en février 1965, son père, Jean-Louis, ancien grand résistant, décède à un mois des élections municipales, les membres de la liste, un peu déboussolés, font appel à lui pour le remplacer. Il accepte, quitte son cabinet d'architecte à Paris, rejoint Blagnac, son village de cœur et devient maire à son tour. Sa bonne volonté, son amour pour Blagnac et ses habitants compenseront son manque d'expérience.



*Jacques Puig
dans son bureau
de maire -
(Collection
famille Puig)*

D'ailleurs, c'est à tort qu'il a jugé lui-même son premier mandat comme « peu positif », car dès son arrivée un souffle nouveau se fait sentir. Il débloque des affaires déjà en cours mais qui tardent à se concrétiser. Il finalise la construction du collège Henri Guillaumet ; le déplacement des locaux de La Poste, rue Pasteur ; l'agrandissement de l'Hôtel de Ville, l'assainissement du centre ancien avec le comblement du canalet ; le déplacement du monument aux morts et l'agrandissement du cimetière ; l'installation de la Caisse d'Épargne place de la Mairie ; l'acquisition d'un terrain pour la construction d'une nouvelle école aux Prés ; la création d'une

piscine olympique...

Plein de sagesse, le nouveau maire sait utiliser les compétences de chacun des conseillers municipaux.

De 1962 à 1970, la population blagnacaise est passée de 5 300 à plus de 10 000 habitants. Une nouvelle alimentation en eau s'impose, mais aussi et surtout l'accroissement de l'urbanisation d'une façon harmonieuse pour conserver l'âme de la commune. En attendant, l'approbation d'un plan d'urbanisme, des quartiers nouveaux d'habitations vont être réalisés : le Ritouret avec la géothermie puis le Grand Noble avec la patinoire sans rupture avec le centre ancien grâce à l'aménagement des passages piétonnier et routier.

Pour favoriser l'industrie aéronautique créatrice d'emplois, le collège Jean-Mermoz est déplacé afin qu'Airbus puisse s'agrandir.

Sur le plan culturel, la construction d'Odysseus au rayonnement régional est une de ses grandes réussites. Le jumelage avec Buxtehude ouvre de nouveaux horizons et toutes les associations iront voir cette ville d'Allemagne.

Plein de gentillesse, très à l'écoute des autres, compréhensif, conciliateur, charismatique, chaleureux, Jacques Puig n'a oublié personne : les personnes âgées ont leur maison, les jeunes, un Foyer, les enfants, des centres aérés ; les maraîchers sous la présidence de M. Lozes qui vient de décéder, ont pu aménager les berges de la Garonne aux Quinze Sols grâce à l'aide de la municipalité.



« Marianne d'or », remise à Paris par Edgard Faure, président du jury, le 3 décembre 1984, aux douze maires, dont Jacques Puig, qualifiés de « meilleurs maires de France » - à gauche d'Edgard Faure, Pierre Beregovoy et Philippe Seguin (Collection famille Puig)

Conscient de la richesse apportée par les associations, il voyait avec satisfaction leur nombre augmenter. Attentif aux besoins de leurs membres, il leur a offert locaux ou terrains pour pratiquer leur passion : sportive, musicale, chorégraphique, historique...

Voilà un simple aperçu de tout ce qu'a fait Jacques Puig pour que le village de Blagnac devienne une ville agréable et à taille humaine, comme il le désirait.

Billet d'humeur... sur la Covid 19

par Michel Coulet

Michel Coulet, comédien, auteur et metteur en scène, anime à Blagnac la Fabula Théâtre. Il a souvent collaboré avec Blagnac Histoire et Mémoire. Merci de tout cœur pour son texte qui nous ramène à ce moment historique de la pandémie de Covid.

Quand on vit quelque chose comme ça, on vit et on se regarde vivre. Dehors, dedans. On s'aperçoit que l'on devient potentiellement mortel. Il y a la crise qui prend là un vrai sens ; celui de passer de l'autre côté mais... quel côté ?

Se regarder vivre à l'arrêt et dans le même temps un sentiment d'urgence. L'urgence qui brouille les esprits, qui remet en question l'avenir et le passé. « Les acteurs ne sont que des esprits qui se sont dispersés dans l'air » et tout cela devenait malgré tout du Théâtre, du mauvais Théâtre. On n'arrivait plus à se convaincre qu'on avait joué tel ou tel rôle, tel ou tel personnage : César, Madame de Sottenville, Don Juan,



Ménina, Mac Beth, le petit gars de 14, Anne Frank, etc... Mais de jouer notre propre rôle en train de ne pas vouloir craquer, de ne pas se laisser submerger par tout ce qu'on a raté. Jouer de déception pour tenir bon, du mauvais Théâtre donc. Comme celui de monter sur scène et être incapable de jouer. De vivre sans vivre.

Alors ensemble, il nous faut prendre la mesure du danger, sans autre choix que de nous organiser dans quelque chose qui nous relie à la vie et à la mort. Alors oui du théâtre, oui avec des œuvres, oui avec la rencontre de l'autre, oui avec

la rencontre des autres, la rencontre avec soi-même. Il aura un sens s'il n'y a pas de complaisance, pas de tentation à la nostalgie, ou d'embellissement du passé. L'exigence de la création est à ce prix là. On endure. On se bat. On épouse le bien commun. Et dans le défilé quotidien de l'insupportable, des attentats, de la Covid, nous voudrions retrouver la parole, le Théâtre comme outil d'interrogation, comme lieu de représentation des conflits qui traversent le monde des hommes, ce qui se dit, ou ce qui ne se dit pas, de la vie, des émotions, des pensées secrètes, pouvoir jouer enfin dans des territoires humains « inexplorés ».

Finalement l'affirmation d'un espoir : dans la recherche, l'art, les sciences, dans le questionnement de l'existence des choses en général, et l'existence des choses telles qu'elles sont. En même temps, il nous paraît presque impossible que la liberté vienne à nouveau sur le plateau, que le moment prenne corps, d'apprendre jusqu'à pouvoir désapprendre. Redevenir acteur.

Déchiffrons ces expressions qui nous viennent du passé

Grâce à notre fidèle lectrice, notre chronique s'enrichit de nouvelles expressions qui nous viennent du passé. Dans ce numéro, hommage à Homère et évocation du voyage d'Ulysse. Merci à elle.

Tomber de Charybde en Scylla !

Cette expression quelque peu désuète aujourd'hui est riche de culture ! Elle est sans doute très connue de nos lecteurs qui ont lu, voire étudié ces deux piliers de la littérature grecque que sont *L'Iliade ou la guerre de Troie* et *L'Odyssée ou le retour d'Ulysse dans son royaume d'Homère*. Charybde et Scylla sont deux monstres marins de la mythologie grecque, installés de part et d'autre du détroit de Messine, entre l'Italie et la Sicile. Passer par le détroit pouvait être un piège mortel pour tous les marins qui l'empruntaient. Homère en fait un des dangers traversé par Ulysse dans *L'Odyssée* lors de son retour vers Ithaque.

Charybde est née de la transformation de la fille de Poséidon et Gaïa, en gouffre marin par Zeus, car, vorace, elle a osé dévorer quelques bœufs sacrés du troupeau d'Héraclès, son fils. Elle veille sur le côté italien du détroit. Scylla est un monstre à six têtes, créé par Circé la magicienne jalouse d'une nymphe trop belle à ses yeux. Scylla était perchée sur un récif. Elle gère la côte sicilienne. Si le marin parvient à échapper aux tourbillons du gouffre marin, c'est au risque de se précipiter vers le monstre dévoreur. Ulysse y perdra six de ses compagnons !

Tomber de Charybde en Scylla signifie donc « n'échapper à un danger que pour en affronter un autre bien pire » ou plus simplement « tomber de mal en pis. »

Mais quelle est l'origine de la légende qui atteste de la dangerosité du lieu ?

Derrière l'expression antique se cache la dangerosité de la navigation dans le détroit de Messine toujours à l'ordre du jour. Elle est due aux courants rapides et irréguliers alimentés par des vents parfois violents et opposés dans le détroit. Quand ces courants atteignent une grande vitesse (on parle parfois de 90km/h), en se télescopant, ils créent des tourbillons énormes, notamment dans la zone la plus étroite de la côte, la plage du Faro, côté sicilien et Punta Torre Cavallo e Cannitello, côté calabrais. Et les éviter peut conduire à se fracasser du côté sicilien !

Le détroit de Messine est le point de séparation entre 2 bassins (l'Ionien et le Tyrrhénien) dont les eaux ont des caractéristiques physico-chimiques et des ondulations différentes. S'ajoute à ces phénomènes, la caractéristique géomorphologique de la zone. Le détroit ne mesure que 3 km et les côtes sont très acérées de chaque côté.

Dès la deuxième partie du XIX^e siècle, ces courants ont été étudiés, études reprises dans les années 20 du siècle dernier par le navire Marsigli de la Marine Militaire italienne. De ces études, sont nées « les tables de marée » qui indiquent les prévisions des courants de toute la zone et permettent de traverser le détroit de façon moins risquée.

On s'émerveille de la connaissance de l'écrivain Homère qui dès le VIII^e siècle avant J.-C. savait exprimer poétiquement les dangers de la navigation pour les premiers marins grecs à s'être aventurés à l'ouest de la Méditerranée.



Journées européennes du patrimoine

La déambulation dans le vieux Blagnac, le 19 septembre 2021, a su allier histoire et arts, de l'oratoire Saint-Expupère au château de Maniban sans oublier l'église Saint-Pierre.



Merci à tous les participants : la compagnie Elice, le conservatoire de musique, l'ensemble paroissial, la MJC et sa section poésie-théâtre, la Musique municipale, la communauté des Béatitudes, la Mairie et enfin le cinéma REX où nous avons présenté la valise de Gérard Fano et vu le film « La trahison » de Philippe Faucon.



La veille, le 18 septembre, BHM a donné une conférence sur la Valise algérienne de Gérard Jean Fano aux Archives départementales de la Haute-Garonne à l'invitation des Amis des Archives.



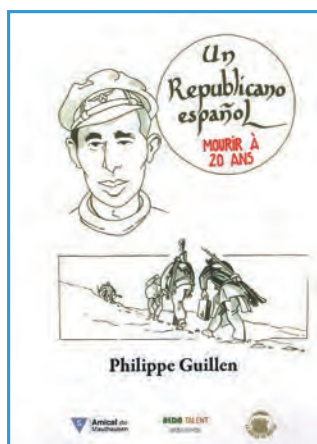
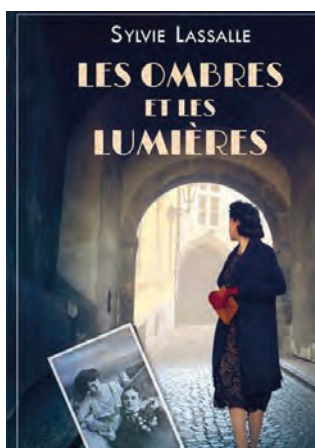
Nos adhérents et nos lecteurs publient

Sylvie Lassalle, une de nos adhérentes, nous annonce la sortie de son deuxième roman : « Les ombres et les lumières » City éditions. Il est question du cinéma muet dans les années 1920, de la Gascogne, des femmes intrépides et des hommes solidaires. Il y a un vrai méchant, des fillettes espiègles et une enquête plus ou moins bien ficelée. Nous souhaitons un grand succès à Sylvie Lassalle.

Philippe Guillen, ami fidèle de notre association, publie « Un Republicano espanol, mourir à 20 ans » chez Aida Talent, éditorial, un éditeur catalan. Ce roman graphique retrace l'histoire réelle du sergent José Asin, républicain espagnol mort au camp de Jude à Septfonds (82). Il s'appuie sur la découverte des effets personnels de 42 espagnols décédés (carte d'identité, photographies, objets divers, courriers...) dans une vieille urne en bois dans le grenier de la mairie de Septfonds en 2013. Les Archives départementales du Tarn-et-Garonne ont mené le classement de ces objets auquel l'auteur, archiviste, a participé. Les archives se sont fixées pour objectif de restituer les effets personnels aux familles qui le demanderaient.



piques de Tokyo. Carla Niesen pour le rugby féminin (médaille d'argent) et Billal Bennama pour la boxe. Ils ont reçu la médaille de la ville et nous avons pu admirer la médaille olympique de Carla.



Vive les CLIC !

Nous sommes ravis de collaborer avec ces nouvelles instances de la vie citoyenne blagnacaise. Avec le CLIC Odysud, nous avons participé à la création d'un jeu de piste pour les enfants qui a précédé le pique-nique de quartier le 18 juin.

Le CLIC centre et BHM organiseront le 30 novembre à l'oratoire Saint-Exupère une conférence avec Régis Courtray, Maître de conférences à l'université de Toulouse, sur : « saint Exupère, des textes antiques aux fresques de Blagnac ».

Enfin, le CLIC Grenade Les Prés prépare un conte inspiré de l'histoire du quartier.

Rendez-vous avec les associations et les Blagnacais

Le rendez-vous traditionnel des associations et des Blagnacais a eu lieu aux Ramiers dans une atmosphère très ensoleillée. Merci à tous ceux qui nous ont rejoint sur notre stand.

La veille, lors du repas des Présidents d'association avec la municipalité, nous avons été heureux et fiers de rencontrer les deux sportifs Blagnacais qui ont participé aux jeux Olym-

Les clefs de la ville

Merci au généreux donateur qui nous a offert les vieilles clefs de la ville de Blagnac : mairie, église, chapelle saint-Exupère, prison. Eh oui, prison car Blagnac comptait une prison en 1790. Elle était située au rez-de-chaussée de la première mairie, rue du vieux-Blagnac. Elle côtoyait l'abattoir et la boucherie. Le conseil municipal siégeait au premier étage sous la direction du premier maire élu : François Cantayre.





LA VALISE ALGÉRIENNE
de Gérard Jean Fano
Mort pour la France en Algérie
(1937-1960)
Lire l'article page 48

- 1) En promenade à Toulouse avec son frère
- 2) Gérard (au centre) à Alger en 1959
- 3) Couverture de l'album photo de Gérard
- 4) Gérard et un collègue dans une jeep
- 5) Gérard et son camion

